

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC  
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
CENTRE URBANISATION CULTURE ET SOCIÉTÉ**

**RECHERCHE SUR LES GANGS DE RUE ET MOBILISATION DES  
CONNAISSANCES**

Par

**Pierre Roger Alain PHILOCTÈTE**

Rapport de stage présenté pour obtenir le grade de

Maître ès arts, M.A

Pratiques de recherche et action publique

Mars 2011

Ce rapport de stage intitulé :

**LA RECHERCHE SUR LES GANGS DE RUE ET LA MOBILISATION DES  
CONNAISSANCES**

et présenté par

**Pierre Roger Alain PHILOCTÈTE**

a été évalué par un jury composé de

Mme Nicole GALLANT, présidente

Mme Julie-Anne BOUDREAU, directrice de mémoire

Mme Marjorie VILLEFRANCHE, examinatrice externe

# RÉSUMÉ

Ce rapport de stage tente de concilier une démarche de mobilisation des connaissances sur la formation des gangs de rue et une recherche exploratoire sur la perception des jeunes concernant la recherche sur les gangs de rue. Il est construit en partenariat avec les patrouilleurs de rue de la Maison d'Haïti qui participent à un programme de prévention à l'affiliation aux gangs de rue. De l'immersion du stagiaire, en passant par la collecte des données, à partir de certains thèmes sous investigations, aux activités de transfert des connaissances, ce sont le souci de la mobilisation et le partage des connaissances qui ont animé cette expérience de stage en milieu de pratique.

Les jeunes patrouilleurs de rue et le stagiaire ont développé, pendant les deux mois du stage, un cadre où l'échange des connaissances a été le moteur de leur rencontre. En fait, la recherche, le processus lui-même, a été autant d'occasions d'appliquer les connaissances théoriques. Ainsi, le double statut du stagiaire, chercheur et agent d'interface lui a permis de développer une réflexion dont l'aboutissement est, pour lui autant que pour les patrouilleurs de rue, un apprentissage des théories criminologiques et psychologiques sur la formation des gangs de rue. Mais, il s'agit surtout d'une incursion dans la vie quotidienne des intervenants en vue d'encourager la collaboration entre le milieu de pratique et le milieu académique.

La collaboration entre le stagiaire/chercheur et les patrouilleurs de rue en cherchant à renforcer le lien entre milieux de pratique et milieu académique permet la coproduction de connaissances. Les utilisateurs pourront s'y référer pour accroître leur capacité à mieux comprendre la démarche de la recherche sur le phénomène des gangs de rue.

## **ABSTRACT**

This report attempts to reconcile an approach to the mobilization of knowledge on the formation of gangs and exploratory research on young people's perceptions concerning research on street gangs. It is built in partnership with youth patrollers from the House of Haiti who participates in a prevention program concerning of street gangs. My immersion in the daily activities of patrollers for data collection and knowledge transfer activities was conducted with great attention for the mobilization and sharing of knowledge.

Young patrollers and I have developed during the course of two months, a framework where the exchange of knowledge was the engine of our meeting. In fact, the research process itself has been used to conduct knowledge mobilization. Thus, the dual status of the student researcher/mobilization agent has allowed me to put in practice theoretical knowledge, the outcome of which is the learning of criminologist and psychologist theories on street gang formation, for myself as much as for youth patrollers. But it was mostly an incursion in the daily life of community workers in order to foster more collaboration between practicing and academic milieus.

The collaboration between the student/researcher and youth patrollers/stakeholders resulted in a strengthening of the linkages between community and academic practice, while broadening the horizon for the co-construction of knowledge that can be used for increasing capacity.

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier chaleureusement ma directrice de maîtrise, Madame Julie-Anne Boudreau qui a toujours été disponible tout au long de ma scolarité et de la rédaction de ce rapport de stage. Elle est la sève qui l'a fait éclore par ses commentaires et réflexions pertinentes. Je la remercie également pour son soutien, la confiance dont elle m'a fait preuve tout en m'accompagnant comme étudiant boursier attaché au laboratoire VESPA.

Je remercie l'ensemble du personnel de la Maison d'Haïti qui, pendant les deux mois de stage, a répondu à toutes mes sollicitations et m'a permis de vivre une expérience enrichissante. Un remerciement à Madame Marjorie Villefranche, directrice de la Maison d'Haïti, pour l'autonomie et la confiance qu'elle m'a données.

Je tiens à remercier sincèrement les patrouilleurs de rue de la Maison d'Haïti qui ont été mes compagnons et collaborateurs pendant mon stage. Sans leur participation active, ce projet n'aurait pas pu arriver à terme. Ils ont fait preuve de disponibilité, d'attention, de capacité à suivre les différentes phases du processus de stage.

J'adresse aussi mes remerciements au corps professoral du Centre Urbanisation Culture Société de L'INRS qui m'a aidé à atteindre mon objectif. Je remercie aussi l'ensemble de mes collègues de la PRAP pour leur réflexion et leur solidarité. Je remercie également le personnel du Centre Urbanisation Culture Société l' pour leur dévouement dans la recherche des solutions à nos petits déboires, particulièrement Madame Marie-Ève Dugas responsable de la documentation.

Enfin, une reconnaissance très spéciale à ma famille, ma compagne Chantal et mes enfants qui m'ont soutenu et encouragé pendant ces années d'études.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Liste des figures .....</b>	<b>viii</b>
<b>Liste des abréviations et des sigles.....</b>	<b>ix</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>1</b>
<b>Première partie : Stage, recherche et mobilisation des acteurs .....</b>	<b>3</b>
1-Problématique .....	3
Présentation du milieu de stage.....	3
Les questions de la recherche .....	5
Les objectifs de la recherche .....	6
Les notions mobilisées au cours du stage .....	7
Les théories mobilisées sur la formation des gangs de rue .....	10
Les théories criminologiques .....	10
Les théories psychologiques.....	14
2-Les acteurs impliqués.....	16
Le stagiaire et le milieu académique.....	17
Les patrouilleurs de rue .....	18
3-Conception et présentation des activités de recherche.....	19
4-Méthodologie .....	22
Recherche collaborative .....	22
Échantillon, sujet de la recherche et/ou collaborateur ? .....	23
Les entretiens à tendance non directive .....	23
Contexte des entretiens .....	24
Groupe de discussion .....	25
Déroulement du groupe de discussion filmé .....	25
5-Résultats et analyses des thèmes explorés .....	26
Les thèmes investigués .....	26
Le quartier St-Michel.....	26
Gangs de rue .....	28
La recherche .....	30
Les chercheurs .....	32
La stigmatisation .....	34
6-Retombées anticipées.....	35

Nouvelles perceptions et meilleure appropriation des connaissances issues de la recherche sur la formation des gangs.....	36
Nouvelles perceptions des connaissances .....	36
La compréhension .....	36
L'explication .....	37
La prévention .....	37
Apropriation des connaissances et reconnaissance sociale des patrouilleurs de rue .....	37
<b>Deuxième partie: Le stage, une expérience en mobilisation et transfert des connaissances .....</b>	<b>40</b>
1-Description et justification des activités de transfert.....	40
Activités de transfert des connaissances en milieu de stage.....	43
Principales réalisations .....	44
Apprentissage des connaissances théoriques sur la formation des gangs .....	44
Les activités formelles de transfert des connaissances et le «guide : La recherche sur les gangs de rue, c'est quoi?» .....	45
Activités de transfert des connaissances en milieu académique.....	48
Principales réalisations .....	49
Les préparatifs à la conférence: la recherche sur les gangs de rue et les jeunes .....	50
Le déroulement de la conférence .....	51
2-Réflexion sur la mobilisation des connaissances .....	53
Mobilisation des connaissances et cadre institutionnel .....	53
La perception des jeunes sur la recherche et la pratique discursive .....	55
Où est-elle cette co-construction des connaissances?.....	55
3-Le chercheur en contexte d'application.....	57
La question éthique.....	57
La question éthique est-elle un obstacle à la recherche sur les gangs de rue ? .....	59
Quel sens donné au stage axé sur une recherche de terrain quant à l'application des connaissances en regard des patrouilleurs de rue? .....	60
Le stage et l'application des connaissances.....	60
Le chercheur et la communication .....	62
Encourager les patrouilleurs à utiliser les résultats de la recherche.....	63
<b>Conclusion .....</b>	<b>65</b>
<b>ANNEXE 1 .....</b>	<b>67</b>
<b>ANNEXE 2 .....</b>	<b>92</b>
<b>ANNEXE 3 .....</b>	<b>100</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>110</b>

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Modèle de transfert bidirectionnel de Boggs.....	19
Figure 2 : Modèle de transfert en spirale de Bouchard et Gélina.....	20
Figure 3 : Dimension de la connaissance.....	36
Figure 4 : Formes de connaissances.....	37

## **LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES**

BCHM	Bureau de la Communauté Haïtienne de Montréal
MH	Maison d'Haïti
PRAP	Pratiques de Recherche et Action Publique
VESPA	Villes et Espaces Politiques
VRM	Villes Région Monde

# INTRODUCTION

Les études sur les gangs de rue ont débuté au cours de la première décennie du XXe siècle. De la sociologie à l'anthropologie en passant par la criminologie et la psychologie, les chercheurs ont abordé ce phénomène sous divers angles. Il s'est constitué, au fur et à mesure, un corpus théorique et de stratégies d'intervention sociale qui conforte sa posture en tant qu'objet de la recherche scientifique et de l'action publique.

Puisque ce phénomène est un problème social qui interpelle chercheurs et praticiens, je me suis interrogé sur la manière dont les intervenants, qui travaillent pour prévenir l'affiliation aux gangs de rue, percevaient la recherche axée sur ce phénomène social. Mes réflexions sont aussi les fruits de relations informelles que j'ai entretenues avec certains jeunes et intervenants. Ma quête de réponses a orienté mon parcours dans le cadre du programme de maîtrise en pratiques de recherche et action publique (PRAP) du Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS. J'ai constaté que les intervenants avaient besoin de connaissances sur les théories et méthodes de recherche, en particulier celles concernant la formation des gangs de rue. Dès lors, la mobilisation et le transfert des connaissances sur la formation des gangs de rue et la prise en compte de la perception de ces gangs par les intervenants m'a semblé une démarche pertinente qui pourrait s'inscrire comme le fil conducteur de mon stage en milieu de pratique.

Le choix de la Maison d'Haïti (MH) comme milieu de stage a été le résultat de négociations entre Madame Marjorie Villefranche, directrice de programmation au sein de l'organisme, Madame Julie-Anne Boudreau, professeure-chercheure et directrice de recherche du stagiaire (du Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS) et moi-même. La raison de ce choix est double. D'une part, La Maison d'Haïti offre déjà un programme de prévention du phénomène des gangs de rue et ce programme est mis en œuvre par des jeunes patrouilleurs de rue. D'autre part, elle est un espace où je pouvais mettre à profit les compétences acquises dans la mobilisation et le transfert des connaissances, les habiletés à mener une recherche et expérimenter le rôle d'agent d'interface. Ainsi, j'avais l'occasion (en collaboration avec les patrouilleurs de rue) de mieux faire saisir les problématiques des gangs de rue, particulièrement à ces patrouilleurs qui sont les potentiels utilisateurs des connaissances sur la formation de ces gangs.

L'étude de cas qui fonde ce rapport de stage vise à mobiliser des connaissances sur la formation des gangs de rue tout en tenant compte de la perception des patrouilleurs de rue concernant les recherches sur ce phénomène social. Autrement dit, l'objectif de ce stage est de développer une réflexion collective sur la production des connaissances sur les gangs de rue. Pour ce faire, j'ai mobilisé les patrouilleurs de rue pendant les mois de juillet et d'août 2009. Nous avons patrouillé principalement dans deux parcs : le parc Perrault et le parc George-Vernot. Ces moments d'interface sur le terrain même de l'intervention ont été dominés par des discussions sur la formation des gangs de rue et sur la façon dont les jeunes patrouilleurs perçoivent la recherche sur ces gangs.

De manière générale, la recherche sur les gangs de rue vise à comprendre, à expliquer et à prévenir ce phénomène. Par contraste, ma collaboration avec les patrouilleurs de rue s'inscrit dans une démarche autonome de « coproduction des connaissances ». En d'autres mots, il s'agit de comprendre le discours des jeunes patrouilleurs sur la recherche, les gangs de rue, les chercheurs. Ce faisant, je pouvais initier une réflexion collective dont les retombées seraient, entre autres, le renforcement de la collaboration entre milieu académique et milieu de pratique.

Entre le devis de recherche, qui a été approuvé par la MH, et la réalité spécifique de l'application des connaissances, au cours du stage, se faufile un univers de partage des savoirs. « *La mobilisation des connaissances est le processus actif visant à créer des liens et des échanges entre les producteurs et les utilisateurs de données, d'informations et de connaissances, pour pouvoir s'adonner à des activités de valeur ajoutée* » (Lévesque, 2006 : 6). En fait, l'intuition et les sentiments personnels des acteurs (le stagiaire et les patrouilleurs de rue) tendent à renforcer le lien social médiatisé par une articulation entre théorie (le stagiaire) et pratique (les patrouilleurs).

Ce rapport de stage est divisé en deux parties. La première aborde le stage du point de vue de la recherche et de la mobilisation des connaissances. La deuxième partie porte un regard critique sur mon expérience de mobilisation et de transfert des connaissances.

# **PREMIÈRE PARTIE : STAGE, RECHERCHE ET MOBILISATION DES ACTEURS**

Le soutien institutionnel de la Maison d'Haïti et l'autonomie du stagiaire ont été des facteurs déterminants. En effet, il m'a fallu, avant même le début du stage, comprendre le milieu de pratique, identifier des objectifs et des questions de recherche qui seront mises en perspective au cours des interactions, définir la relation entre le stagiaire et les patrouilleurs de rue, les activités de recherche et les théories à mobiliser. La stratégie de recherche que j'ai priorisée se fonde sur les théories traitant de la formation des gangs et les échanges qui ont eu lieu entre le stagiaire et les intervenants. Cependant, ce rapport de stage n'est pas un rapport de recherche, par conséquent les résultats obtenus développent à peine l'ensemble des connaissances théoriques sur le phénomène complexe des gangs de rue.

Cette première partie de l'essai est divisée en six sections : la première expose la problématique, la deuxième identifie les acteurs impliqués, la troisième précise la conception des activités de recherche, la quatrième aborde la méthodologie, la cinquième expose les résultats sommaires de la recherche et la sixième souligne les principales retombées.

## **1-Problématique**

### **Présentation du milieu de stage**

La Maison d'Haïti établie depuis plus de trente dans le quartier St-Michel, au nord-est de Montréal, est une référence pour les organismes communautaires. Historiquement, ce quartier a toujours été le lieu de résidence des travailleurs du secteur manufacturier et du secteur des services. Dans les premières décennies du siècle dernier, St-Michel avait une croissance industrielle qui a attiré une forte population d'immigrés. Mais, cette croissance va décliner à partir des années 1980 avec les politiques de restructuration du système capitaliste qui affaiblissent les assises de l'État-Providence.

C'est au cours des années 1970 que les grandes vagues d'immigrants haïtiens s'y sont installées. Cette option répondait à des motivations de plusieurs ordres : en premier lieu,

l'accessibilité à un logement à bon marché; en deuxième lieu les propriétaires étaient plus ouverts pour les accueillir sans grande « discrimination ». En dernier lieu, bien sûr, l'espoir de trouver un emploi dans les manufactures et dans les carrières de Miron et de Francon.

C'est dans un tel contexte que les exilés haïtiens ont fondé, en 1972, l'organisme communautaire la Maison d'Haïti qui servait aux nouveaux arrivants d'espace d'entraide et de rencontre pour parler du pays d'origine. Au cours de son évolution, il est passé d'un organisme ethnique à un organisme pluriethnique. En effet, l'origine des participants et bénéficiaires couvre l'ensemble des continents : Amérique latine, Afrique du Nord, Europe de l'Est et Asie.

L'arrondissement Villeray/St-Michel/Parc-Extension compte plus de 150 000 habitants, dont 60 % d'origine immigrante. Il comporte le nombre le plus élevé de personnes appartenant à une minorité visible à Montréal, soit 38 % de la population. Parmi les 37 200 familles de l'arrondissement la plupart vivent des barrières importantes à l'insertion sociale : 25 % sont monoparentales dont 86 % dirigées par des femmes, 17 % de la population sont des jeunes de 5 à 19 ans et la majorité des habitants a entre 20 et 30 ans. Caractérisé par un taux d'activité le plus faible de Montréal (60 %) et un taux de chômage élevé parmi les immigrants résidents, il est l'un des arrondissements les plus pauvres du Québec. Par ailleurs, St-Michel est le quartier de Montréal où le taux de croissance des jeunes (11 %) est le plus élevé<sup>1</sup>.

Dans ces conditions précaires, le phénomène social « gangs de rue » trouve un terroir propice aux activités illégales. En effet, leur présence active dans des activités illicites telles que : prostitution, trafics de drogues qui sont accompagnés de violence, interpellent les chercheurs et les intervenants. En ce sens, la Maison d'Haïti accorde une place importante aux jeunes. Cette catégorie sociale fait face à des difficultés de plusieurs ordres : décrochage scolaire, chômage, prostitution, gangs de rue. Pour les encourager à s'en sortir, elle leur offre un encadrement à travers un ensemble de programmes tels que l'aide aux devoirs, les activités sociopédagogiques estivales, les activités de prévention

---

<sup>1</sup> Le rapport annuel d'activités de la Maison d'Haïti 2008/2009 se retrouve à cette adresse en ligne : <http://www.mhaiti.org/telechargement/mhaiti2008-2009.pdf>

du décrochage scolaire, l'intervention des patrouilleurs de rue qui œuvrent dans la prévention à l'affiliation aux gangs de rue.

## **Les questions de la recherche**

Certains jeunes, que j'ai eu l'opportunité de côtoyer, lors de mon bénévolat au Bureau de la Communauté haïtienne de Montréal (BCHM), ont affirmé que les recherches sur les gangs de rue les stigmatisaient ainsi que les chercheurs qui les considéreraient comme de simples objets de recherche. Ces assertions ont aiguisé ma curiosité. L'utilisation de la notion de « stigmatisation » ainsi que cette « perception » des chercheurs et de la recherche ne laissent-elles pas transparaître une méconnaissance des méthodes de recherche scientifique, des théories sur la formation des gangs de rue et une lecture négative du rôle du chercheur dans la société? Bien que le devis de recherche n'ait pas été élaboré avec les patrouilleurs, les échanges fructueux au cours du stage, entre le stagiaire et les patrouilleurs, sur la dynamique de la formation des gangs de rue et sur les méthodes de recherche utilisées par les chercheurs, m'ont fortement aidé à reformuler les questions de recherche. Ces jeunes sont âgés de 18 à 25 ans et sont pour la plupart en réinsertion en emploi dans le cadre du programme intitulé Patrouilleurs de rue de la Maison d'Haïti. J'ai pu constater, dès les premiers moments du stage, que leur pratique d'intervention, en prévention à l'affiliation aux gangs de rue, avait aiguisé leur sensibilité par rapport aux méthodes d'intervention et un certain regard critique quant à leur propre pratique de terrain.

Du coup, mon stage devenait un peu plus clair, les questions de recherche plus précises. Ainsi, la mobilisation et le transfert des connaissances sur la recherche scientifique et particulièrement sur la formation des gangs de rue rentraient dans le cadre dans lequel j'orienterai mon stage. En effet, tout au long de ma scolarité de maîtrise au Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS plusieurs questions ont surgi et il s'en est détaché de l'ensemble :

### ***Une question principale de recherche***

Est-ce que la mobilisation et le transfert des connaissances sur la formation des gangs de rue pourraient aider les patrouilleurs de rue de la Maison d'Haïti à mieux s'approprier les recherches sur les gangs de rue?

### ***Deux questions spécifiques***

Est-ce que les recherches sur les gangs de rue engendrent la stigmatisation des jeunes patrouilleurs de la Maison d'Haïti?

Une collaboration active des jeunes patrouilleurs de la Maison d'Haïti au processus de recherche peut-elle aider à modifier leurs représentations des chercheurs et de la recherche sur les gangs de rue?

### **Les objectifs de la recherche**

Avant même d'entamer la recherche proprement dite, j'ai eu à esquisser quelques objectifs de recherche. En fait, le devis de recherche, que j'ai préparé et remis à la Maison d'Haïti, les avait identifiés en quelque sorte comme des balises. Mais, l'idée était de les modifier, si nécessaire, pendant les négociations avec les partenaires du milieu d'accueil, les patrouilleurs de rue, au cours du stage et de l'élaboration du rapport de stage. Mon souci principal était de mobiliser et de transférer les connaissances sur la formation des gangs de rue en collaboration avec les patrouilleurs. En fin de compte, les objectifs suivants ont été retenus :

## ***Objectif général***

Mobiliser et transférer les connaissances scientifiques issues des théories criminologiques et psychologiques sur la formation des gangs de rue.

## ***Objectifs spécifiques***

Explorer la perception des patrouilleurs de rue à propos des recherches sur les gangs de rue;

Encourager la collaboration entre les patrouilleurs de rue issus du milieu de pratique et le stagiaire attaché au milieu de la recherche scientifique.

À partir de ces objectifs, les notions de gang de rue, de déviance, de stigmatisation, de jeune et racisme et les théories criminologiques et psychologiques sur la formation des gangs de rue ont été mobilisées et transférées aux patrouilleurs de rue. Elles ont été mises en discussion pendant le stage et j'ai focalisé mon notre action, en situation d'interface, sur l'apprentissage de ces notions et théories. Cette démarche est remplie d'enseignements autant pour les patrouilleurs de rue qui abordaient ces notions pour la première fois que pour le chercheur qui les revisitait à la lumière de la réaction de ces derniers.

## **Les notions mobilisées au cours du stage**

Les notions et théories m'ont permis de clarifier l'angle à partir duquel le « débat » entre le stagiaire et les patrouilleurs pourrait s'orienter, tout en laissant une large marge à la critique des patrouilleurs. Elles m'ont ouvert un champ tout au long des échanges avec les patrouilleurs de rue. Cette démarche bidirectionnelle d'échange de connaissances, ce va-et-vient entre le stagiaire et les patrouilleurs, a contribué à renforcer les acquis théoriques des patrouilleurs de rue et, en même temps, au chercheur de les critiquer lors de l'activité de transfert en milieu de pratique.

## **Gang de rue**

Le débat autour d'une définition du thème « gang » ne fait pas l'unanimité parmi les chercheurs. Ce qui ressort de l'ensemble de la documentation est un constat que les définitions sont en relation soit avec la période, les intérêts et le domaine de compétence des institutions ou individus qui les construisent : police, médias, politique, éducation, scientifique et citoyen. En plus, ces instances publiques, ces organismes privés, communautaires et la société civile tendent à élaborer leur problématique en fonction de leur point de vue (Spergel, 1995). Cependant, nous pouvons préciser dès maintenant que la définition suivante : « *Un gang de rue est un regroupement plus ou moins structuré d'adolescents ou de jeunes adultes qui privilégient l'utilisation de la force, l'intimidation du groupe et la violence dans le but d'obtenir le pouvoir et la reconnaissance ou de contrôler des sphères d'activités lucratives* », proposée par la Sûreté du Québec sur son site internet a été le fruit de débats animés pendant les patrouilles et au cours du focus groupe organisé à la Maison d'Haïti.

## **Déviance**

Il a été important pour nous de trouver une entente sur la notion de stigmatisation dans le cadre des analyses sur la déviance. Celle-ci peut déboucher sur des situations de ségrégation, d'exclusion ou de marginalité. On peut l'aborder sous l'angle d'un écart aux normes ou aux valeurs de la société ou du groupe d'appartenance. Robert King Merton dans son livre publié en 1965 intitulé *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, analyse la déviance comme le résultat d'une inadéquation entre les buts valorisés de la société et les moyens proposés aux membres de la société. Autrement dit, l'individu qui prend la voie de la déviance connaît les valeurs, les moyens exhibés par la société. Mais, il utilise des procédés illégaux pour atteindre ses objectifs, par exemple pour obtenir des biens matériels. Sera également déviant celui qui refuse aussi bien les moyens que les buts de la société. Dans cette perspective, la déviance apparaît largement comme le résultat d'une action de l'individu. Howard Becker (1985) redécouvrant les idées de Durkheim montre que la déviance, au-delà de l'action, consciente ou pas, d'un individu, est le résultat d'une qualification d'un acte par la société. Par contre, pour Coulon (1992)

la déviance peut être appréhendée comme un processus de socialisation à l'intérieur d'un sous-groupe.

### ***Stigmatisation***

La notion de stigmatisation a, elle aussi, été au centre des échanges entre le stagiaire et les patrouilleurs. Cette notion est rattachée à Erving Goffman (1963) qui a introduit des nuances et des distinctions à la sociologie de la déviance. À partir de cette question fondamentale : comment expliquer le cas d'individus aux comportements « discréditables » mais qui parviennent à cacher ce comportement ou cet attribut de façon à ne pas être discrédité? Selon Goffman, la stigmatisation signifie moins un attribut qu'un rapport entre « stigmatisés » et « normaux ». Le processus de stigmatisation est en quelque sorte une dissension entre les attentes normatives sous-jacentes à l'identité sociale d'un individu et son identité réelle (sa réalité physique et morale). Il insiste sur l'importance des normes et surtout des normes identitaires. En diffamant un comportement, on valide implicitement le comportement opposé. L'analyse s'intéresse donc tout autant aux réactions sociales, que le stigmaté suscite, qu'aux efforts du stigmaté pour y échapper ou pour dissimuler cet attribut.

### ***Jeunes et racisme***

En ce qui a trait « aux jeunes », des individus ou des groupes peuvent avoir le sentiment, dans certaines circonstances qu'une tierce personne ou un groupe portent atteinte à leurs droits ou à leur dignité. Les jeunes se distinguent nettement de leurs aînés à cet égard. Prenons par exemple le racisme. Il est en fait, dans le cas des jeunes, une manifestation d'une discrimination liée à l'apparence. Certains jeunes à Montréal, particulièrement à St-Michel, affirment avoir été victimes de stigmatisation à cause de leur apparence. Toutefois, l'intensité de ce sentiment de stigmatisation est très variable selon l'origine et le sexe du jeune. Les jeunes issus des vagues migratoires récentes (Afro-Antillaises, Latines, Maghrébines) se sentent spécialement stigmatisés à cause de leur origine ethnique. En d'autres termes, des référents culturels (style de musique, tenue vestimentaire, maîtrise de la langue, pratique religieuse, gestuels) accroissent la

probabilité de se déclarer « victime » de tels actes, sans l'expliquer totalement (Galland, 2006).

## **Les théories mobilisées sur la formation des gangs de rue<sup>2</sup>**

Mon stage à la Maison d'Haïti s'inscrit dans une approche collaborative entre le stagiaire et les patrouilleurs de rue. Dans ce cadre, la mobilisation d'un ensemble de théories sur la formation des gangs de rue m'a semblé pertinente, dans la mesure où les patrouilleurs de rue pourraient les utiliser en vue d'améliorer leurs actions de prévention du phénomène des gangs de rue. Ainsi, j'ai privilégié une recension qui mettrait l'accent sur les théories criminologiques et psychologiques. La recension des théories mobilisées constitue essentiellement des connaissances qui sous-tendent des activités de recherche et l'élaboration de notre outil de transfert des connaissances.

### **Les théories criminologiques**

**La théorie de la désorganisation sociale** (Thrasher, 1927; Shaw et McKay, 1942; Goldstein, 1991). Thrasher affirmait que les gangs seraient formés par des jeunes qui voudraient inventer une société qui répondrait à leurs besoins. Pour Goldstein, ils se regrouperaient en vue de satisfaire les besoins que ni l'école ni la famille ni la collectivité ne pourraient leur donner. Shaw et McKay montrent que les gangs et la délinquance se situeraient autour des centres-villes à cause des changements sociaux. Ainsi, indépendamment des individus, le taux de criminalité resterait constant. Ce qui prouverait que c'est bien la désorganisation sociale de la collectivité et non les caractéristiques des individus qui déterminerait l'activité criminelle.

---

<sup>2</sup>Les théories mobilisées ont été inspirées du rapport de recherche de Dean J., Vince R., Stys Y. et Wilson C. 2004. *Les gangs de rue : examen des théories et des interventions, et leçons à tirer pour le SCC*. Rapport de recherche, Direction de la recherche du service correctionnel du Canada. Elles ont été aussi utilisées dans le guide intitulé : *La recherche sur les gangs de rue, c'est quoi?*, destiné aux intervenants de la Maison d'Haïti, les patrouilleurs de rue.

**La théorie de la contrainte** (Cloward et Ohlin, 1960; Goldstein, 1991; Kenney et Finckenauer, 1995; Williams et Mc Shane, 1999). Elle postule que l'affiliation à un gang et la délinquance seraient le fruit de la distance entre aspirations économiques légitimes et moyens disponibles pour les concrétiser. En d'autres termes, tous les jeunes auraient le goût d'acheter des biens (lecteur MP3, bijoux, téléphone portable...), mais ils n'ont pas tous les mêmes ressources pour atteindre leurs objectifs. Donc, pour pallier à ce déficit de moyens, ils ont recours à des activités illicites (Goldstein, 1991).

Il y a diverses variantes de cette théorie. Merton, R. K. (1957), dans sa version de la **théorie de l'anomie**, analysant ces contraintes, identifie cinq alternatives que peuvent utiliser les jeunes. Premièrement, se conformer aux objectifs de réussite et tenter de les réaliser avec des moyens légitimes. Deuxièmement, innover et arriver aux buts en utilisant des procédés non orthodoxes par exemple en refusant de travailler et braquer une banque. Troisièmement, se confiner dans le ritualisme c'est-à-dire en occultant les objectifs, mais en se concentrant sur les moyens (conserver un emploi plutôt que viser le succès dans l'emploi). Quatrièmement, battre en retraite en laissant tomber buts et moyens. Cinquièmement, se révolter en remplaçant buts collectifs par des buts personnels.

**La théorie des opportunités différentielles** de Cloward et Ohlin (1960) postule que généralement *les gangs criminels* se formeraient dans des quartiers où le lien social est fort et se focaliseraient surtout sur des gains financiers très importants. *Les gangs conflictuels* s'installeraient dans des quartiers pauvres où le lien social est faible et ils se spécialiseraient dans la menace en vue d'atteindre leurs objectifs. *Les gangs marginaux* se constitueraient dans les deux types de quartier et auraient pour membres des personnes qui ne se positionneraient pas pour les deux autres genres de gang. Enfin, ces différents types de gangs socialiseraient généralement en consommant de l'alcool et de la drogue.

**La théorie de la sous-culture** (Miller, 1958; Williams et McShane, 1999). Elle pose l'hypothèse suivante : puisque les jeunes des classes défavorisées auraient des objectifs et des désirs économiques identiques à ceux des classes moyennes et qu'ils auraient de la difficulté à les atteindre, ils forgeraient une sous-culture en espérant pouvoir réaliser leur aspiration ou statut. Cette sous-culture serait composée de normes et critères conformes avec leur mode de vie criminel : considération déterminée par le crime, la brutalité, l'excitation, etc.

Déjà en 1955, Cohen avait préconisé **la théorie de la réactance** en vue d'expliquer la constitution des gangs. Il postule que les garçons issus de familles ouvrières seraient frustrés de ne pas pouvoir atteindre le mode de vie des classes moyennes, formeraient leur propre sous-culture pour avoir le statut désiré. Ainsi, ils organiseraient des gangs pour ajuster leur propre cadre de valeurs anticonventionnelles au sein duquel le membre atteint un statut en vertu de ses comportements négatifs et dysfonctionnels. En plus, ces valeurs se transfèreraient non seulement de génération en génération, mais aussi s'installeraient de manière permanente.

De son côté, Miller (1958) trois ans plus tard renforce cette approche en énonçant l'hypothèse que les classes défavorisées seraient irriguées par un ensemble de valeurs distinctes de celles des classes moyennes. Ces valeurs mèneraient naturellement vers un niveau élevé de délinquance et d'affiliation aux gangs. De là, il a préconisé six valeurs fondamentales qui caractérisent les sous-cultures délinquantes des jeunes garçons des classes défavorisées : autonomie, débrouillardise, rudesse, excitation, troubles et destin. En fait, conclut-il, c'est la reconnaissance de ce système de valeurs, plutôt que celles de la culture dominante, qui impulsent les comportements et qui produisent les problèmes.

**La théorie de l'étiquetage** (Williams et McShane, 1999). Cette théorie postule qu'il n'y pas de comportement déviant en soi. La déviance se manifeste parce qu'on l'identifie en l'étiquetant comme un comportement déviant. Donc, les personnes étiquetées comme des criminels ne le seraient pas vraiment. Par exemple, étiqueter une personne comme membre d'un gang de rue fait que cette étiquette devient la référence de cet individu, son identité. En intériorisant cette étiquette, cette personne assume qu'il est membre d'un

gang et se comporte en fonction des stéréotypes accolés à un membre d'un gang. Ainsi, cet individu renforcerait l'opinion de la société ou du groupe auquel il appartient.

**La théorie du contrôle social** (Hirschi, 1969; Williams et McShane, 1999; Sykes et Matza, 1957). Cette théorie pose la déviance comme faisant partie naturellement de l'expérience des êtres humains. Donc, chacun d'entre nous porterait en lui-même une tendance naturelle à adopter des comportements criminels. Cette théorie tente d'expliquer pourquoi certains individus sont conformistes, respectent les normes, les règles morales de la société et d'autres s'en éloigneraient. Pour les tenants de cette théorie, les individus, qui ne seraient pas membres d'un gang, possèderaient des liens forts avec l'ordre moral. En fait, ces liens sont constitués d'éléments clés comme la famille, les modèles et les amis ainsi que les institutions comme l'emploi, les clubs, l'université ou l'école. En plus, la participation aux activités sociales valorisantes et l'attachement aux valeurs traditionnelles de la société. D'un autre côté, les individus utiliseraient différentes techniques pour casser leurs liens avec les normes et les valeurs de la société en vue de s'impliquer dans la criminalité. Souvent, ils n'assumeraient pas la responsabilité de leurs actes, nieraient les dommages causés par le crime, blâmeraient les symboles d'autorité. Enfin, ils affirmeraient être attachés à des valeurs plus importantes que celles de la société.

**La théorie de l'association différentielle** (Sutherland et Cressey, 1978 ; Andrews et Bonta, 1994 ; Williams et McShane, 1999). Cette théorie propose l'hypothèse suivante : le comportement criminel serait un apprentissage effectué dans l'interaction avec les autres et les activités criminelles auraient été apprises au sein de groupes sociaux proches. Autrement dit, les individus font l'apprentissage des techniques, des motifs, des pulsions, des justificatifs, et des attitudes sous-jacentes aux activités criminelles. Dans une étude, sur les attitudes et fréquentations criminelles, Andrews et Bonta (1994) auraient confirmé cette hypothèse en montrant que la corrélation entre attitudes criminelles et fréquentation de criminels constituerait la base du comportement criminel.

## **Les théories psychologiques**

**La théorie de l'apprentissage social** (Sutherland et Cressey, 1978; Akers, 1985; Williams et McShane, 1999). Cette théorie tente d'expliquer les mécanismes par lesquels les individus s'initieraient aux comportements et attitudes criminels. Ronald Akers a proposé en 1985 de considérer le comportement des êtres humains comme guidé par la quête du plaisir et du contournement de la souffrance. Ils apprendraient en reproduisant les comportements qui leur apporteraient des satisfactions et rejetteraient ceux qui leur apporteraient des punitions. Ainsi, lorsque les conséquences d'un acte criminel sont plus positives que négatives, le comportement criminel serait valorisé par l'individu. Par exemple, un acte criminel qui rapporterait à un individu un renforcement matériel en argent ou une acceptation sociale par un gang, et n'aboutirait pas à une punition; il s'ensuivrait que l'individu recommencerait l'acte autant de fois que l'acte criminel lui procurerait du plaisir.

**La théorie du développement social** (Hawkins, 1998). Cette théorie énonce les principaux processus qui seraient à l'œuvre dans l'évolution des interrelations et des comportements. Elle expose des modèles spécifiques à chaque moment important dans le développement de l'enfance et de l'adolescence. Au sein de chaque modèle sont identifiés des facteurs de risque et des facteurs de protection. Ces facteurs pourraient orienter le choix des individus vers des comportements antisociaux ou prosociaux. Hawkins met l'emphase sur quatre éléments principaux qui constitueraient le fondement de la théorie du développement social : les occasions d'établir des liens; les compétences nécessaires pour être efficaces au sein de la famille, à l'école et avec les pairs prosociaux; et les renforcements que l'on reçoit pour avoir utilisé ces compétences. Autrement dit, les chances qu'un jeune choisisse des comportements déviants, pendant l'un ou l'autre de ces moments de son développement, résulteraient des éléments suivants : opportunités de nouer des liens, acquisition de compétences et renforcements des acquis adéquats et prosociaux.

**La théorie de l'hyperadolescence** (Goldstein 1991). Cette théorie montre que l'affiliation d'un jeune aux activités d'un gang serait déterminée par les différenciations entre un jeune type et un jeune membre d'un gang. Elle postule que les jeunes affiliés à un gang seraient des hyperadolescents, c'est-à-dire qu'ils ont les mêmes désirs et comportements que les jeunes ordinaires, cependant dans une plus grande intensité. Plusieurs éléments définiraient l'expérience d'un jeune type : le sentiment de marginalité, la remise en question de l'autorité, le désir d'expérimenter des rôles d'adulte, la quête du statut, la carence d'estime de soi et le besoin d'indépendance. L'élaboration de son identité est un souci angoissant pour le jeune. Ainsi, les jeunes qui participent aux activités des gangs, les hyperadolescents, sont plus vulnérables aux pressions de leurs pairs. Cela expliquerait pourquoi ils rechercheraient davantage le statut de l'adulte et seraient beaucoup plus disposés à adhérer aux opinions des autres membres du gang dans le développement de leur identité. En plus, l'affiliation à un gang procurerait des occasions de rehausser leur statut en affichant des comportements délinquants et violents.

**La théorie de la personnalité** (Goldstein, 1991 ; Shoemaker, 1996). Il existe différentes versions de cette théorie. Cependant, elles s'accordent à reconnaître que la délinquance est le plus souvent le résultat de caractéristiques individuelles de la personnalité plutôt que de l'influence des facteurs sociaux. Cette théorie affirme que les individus naîtraient avec des traits de personnalité qui pourraient être influencés et modelés par des expériences personnelles. Mais, la majorité de ces traits resterait constante durant toute la vie de l'individu. Cette personnalité profonde, chez les membres des gangs de rue et les délinquants, aurait des caractéristiques qui convergeraient pour créer un comportement déviant.

**La théorie de la dynamique des groupes** (Tuckman et Jensen, 1977; Goldstein, 1991 ; Thornberry et al., 1993; Jansyn, 1966). Elle met l'accent sur les mécanismes qui soutiennent la formation des gangs, examine le processus et les avantages. En fait, la cohésion serait un facteur qui jouerait un rôle important dans la formation des gangs. Cette cohésion déterminerait la qualité des interactions au sein du gang, la durée dans le temps et sa capacité à concrétiser des objectifs. Les individus membres d'un groupe au sein duquel existe une bonne cohésion seraient plus influençables, plus attachés aux

buts du groupe, plus actifs, plus disponibles pour le groupe et plus fidèles. Ainsi, il règnerait dans le groupe une relation positive entre la cohésion et la délinquance. La violence serait une option plus valorisée lorsque le statut et les liens de solidarité seraient menacés.

Soulignons enfin, **l'originalité de Perreault et Bibeau (2003)** qui proposent l'hypothèse suivante : la gang (non plus le gang comme les auteurs cités ci-dessus) est un espace conçu par les jeunes qui leur permet d'inventer des liens qu'ils ne trouvent ni à l'école ni dans la famille. L'affiliation à « une gang de rue » encourage la mise en œuvre d'un milieu social « globalement positif ». Cette dynamique réduit l'isolement des jeunes tout en créant un cadre « collectif d'identification ». Ainsi, ils ont identifié quatre arguments fondamentaux relatés par les jeunes pour légitimer leur affiliation à une gang de rue. D'une part, la gang constitue un regroupement d'amis ayant les mêmes conditions de vie, les mêmes réalités; d'autre part, la gang est une « famille » qui s'occupe de ses membres; ensuite, la gang assure la protection physique de chacun et enfin la gang permet d'acquérir des biens matériels.

## **2-Les acteurs impliqués**

Le cadre de la collaboration entre le chercheur/stagiaire issu du milieu académique et les patrouilleurs de rue issus du milieu d'intervention a été propice pour les deux partenaires. Cette collaboration est motivée par une demande, un besoin de connaissances manifesté par les patrouilleurs et par le souci du chercheur de transférer des connaissances mobilisées en vue de rendre efficace les activités de prévention des utilisateurs des connaissances, les patrouilleurs de rue.

En fait, l'immersion du chercheur dans les patrouilles a été déterminante dans la mesure où cette collaboration entre ces deux partenaires s'est construite sur une quête commune : partager des connaissances. Autrement dit, j'ai appris que la communication est un instrument efficace qui stimule la participation des partenaires à cette expérience de mobilisation des connaissances. Le contact s'en trouve renforcé parce que le lien avec le milieu de stage avait

permis de mieux connaître et de comprendre le contexte humain où s'est déroulée l'interaction entre les partenaires.

### **Le stagiaire et le milieu académique**

L'un des enjeux de cette expérience de stage tourne autour du rapport entre la théorie et la pratique. Le milieu académique où se donne la formation théorique confine l'étudiant dans une normativité qui positionne le lieu de la pratique comme une extériorité de principe. Cette différenciation de lieu engendre une coupure dont le replâtrage prévu se fera au moment où le stagiaire s'impliquera dans la pratique qui serait encore en principe le milieu de stage ou d'application. Cette distinction ne tient donc pas en compte de ce que Lévesque et Lesemann appellent « le va-et-vient entre le savoir du milieu académique et celui du lieu de pratique »<sup>3</sup>.

Par ailleurs, la question de la formation et du stage m'offre l'opportunité de jeter un regard sur la notion de compétence. Celle-ci fait référence à la capacité d'un individu de mobiliser certaines ressources dans une ou plusieurs situations complexes. En même temps, cette notion a tendance à se référer en opposition à la notion de connaissance. Dans le cadre de mon stage, deux niveaux de compétence ont en fait été mobilisés. D'une part, la réminiscence liée à l'apprentissage au sein du milieu académique qui suppose la mobilisation de concepts, de paradigmes, de méthodes. D'autre part, la mise en application de ces éléments qui fondent ma démarche de collaboration avec les jeunes patrouilleurs de rue.

En effet, le phénomène des gangs de rue me préoccupait en tant que professeur d'histoire. Phénomène social récent en Haïti, je m'intéressais particulièrement à sa genèse. Dès lors, mes questionnements constituaient des thèmes de recherche que je projetais de développer sous différents angles. Dès mon arrivée au Québec, je m'interrogeais, entre autres, sur l'existence des liens entre les gangs de Montréal et ceux de Port-au-Prince. Pendant mon bénévolat dans un organisme de la communauté haïtienne à Montréal, j'ai été pour la première fois en contact avec des anciens membres de gangs de rue. Déjà, j'envisageais avec eux la possibilité d'organiser des groupes de

---

<sup>3</sup> Cours PRAP8100 (2009), Automne 2008, Savoirs en action, politiques et pratiques de recherche, animé par Carole Lévesque et Frédéric Lesemann, au Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS, dans le cadre du programme de maîtrise Pratiques de recherche et action publique (PRAP).

discussion où ils pourraient exposer leur histoire de vie pendant ces périodes tumultueuses.

Cependant, les réflexions prirent un sens nouveau grâce à mon intégration au sein du laboratoire Ville et Espace Politique (VESPA) de l'Institut National de la Recherche Scientifique-Urbanisation, culture et société. Il a été le lieu privilégié de la réflexion et d'élaboration théorique. En effet, Madame Julie-Anne Boudreau a été une interlocutrice intéressée qui a partagé mes interrogations.

### **Les patrouilleurs de rue**

Les patrouilleurs de rue sont des jeunes garçons et filles qui intègrent le programme intitulé *Jeunes Patrouilleurs* dont les objectifs visent l'insertion sociale, l'éducation, la sécurité du quartier St-Michel, la prévention contre la violence et l'affiliation aux gangs de rue par le soutien individuel et les activités sportives et culturelles. Ce programme est financé par la ville de Montréal, le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, le Ministère de la Sécurité publique et Ressources Humaines Canada.

Selon le rapport annuel 2008-2009 de la Maison d'Haïti, les patrouilleurs de rue assurent la surveillance des rues, des parcs, des transports publics ainsi que l'accompagnement et la médiation entre les jeunes du quartier. En fait, ils ont réalisé 2500 interventions préventives en termes d'information, de négociations, de conversations auprès de 3500 jeunes, dont 2000 garçons et 1500 filles.

Les patrouilleurs de rue recrutent et dirigent les jeunes vers des activités sportives et culturelles mises en place en concertation avec les organismes jeunesse du secteur ouest.

### **3-Conception et présentation des activités de recherche**

La présentation du projet de recherche aux patrouilleurs a été un moment important parce qu'il préparait la phase de collaboration active entre le stagiaire et les patrouilleurs de rue. Le but de cette opération était d'explicitier non seulement mes attentes en tant que chercheur/stagiaire, mais aussi de prendre en compte les questionnements et suggestions des patrouilleurs avant d'entamer cette expérience de collaboration. Certes, j'avais un devis de recherche qui prévoyait la marche à suivre, mais je ne m'y attachais pas de manière dogmatique, ce qui aurait été incompatible avec la recherche collaborative. Il me paraissait évident que mes activités de recherche ne pouvaient s'épanouir que dans un cadre de franche collaboration. Mes attentes étaient-elles trop élevées?

Dès la présentation de ma conception des activités de recherche, une certaine forme d'obstacle à la recherche aurait pu se développer à partir de la perception exprimée par l'un des patrouilleurs. Selon l'un d'entre eux, je serais un chercheur intéressé à faire de l'argent, en utilisant les jeunes, comme c'est généralement le cas. Les neuf patrouilleurs qui étaient présents à ce moment ont réagi mollement. Après discussion et clarifications, le projet a été bien reçu, tout au moins apparemment. À ce moment-là, j'avais l'intuition que pour qu'il y ait une collaboration fructueuse, il aurait été préférable que la présentation du projet ou sa clarification soit l'objet d'une démarche qui aurait cours tout au long de la recherche elle-même.

Ma conception des activités de recherche priorisait la collaboration du stagiaire avec ces jeunes en mettant en avant une relation de partage des connaissances sur le phénomène des gangs de rue. Partant de ce parti pris crucial, je me suis attelé à retourner le plus souvent que possible sur les théories et les notions mobilisées. De cette manière, je cherchais à susciter leurs interrogations sur les théories et notions mobilisées et, ainsi, comparer leur point de vue avec celui des auteurs choisis.

Pour ce faire, il fallait participer aux patrouilles en fonction des horaires prévus par le milieu de stage. Cette relation de proximité du chercheur développe une forme de lien social où le rapprochement se réalise en fonction du contexte, le plus souvent au parc Perrault ou pendant les pauses à la Maison d'Haïti. En ce sens, certaines affinités se sont développées positivement entre ceux qui posaient le plus de questions et le stagiaire ou bien entre celui-ci et ceux qui

abordaient des questions plus personnelles. Le fait de participer aux patrouilles m'a permis de me familiariser avec le comportement des uns et des autres et d'appréhender cette forme d'intervention de prévention du phénomène des gangs de rue, la proximité des patrouilleurs avec les jeunes. J'ai eu, à un certain moment, la tentation d'utiliser un carnet de notes pour fixer mes observations. Mais je me suis rétracté rapidement parce que j'avais compris qu'il ne serait pas bien vu par les patrouilleurs. Cette approche du terrain fait ressortir deux aspects. L'un concerne la nécessaire mobilisation des connaissances en tenant compte des aléas toujours mouvants du terrain. L'autre m'a permis de découvrir les limites inhérentes à cette implication et le poids de l'affectivité dans une telle démarche.

En fait, le parc Perrault, lieu privilégié de sociabilité et d'observation, est aussi le lieu de la complicité entre le chercheur/stagiaire et les patrouilleurs. Le fait que je me suis inséré dans leur pratique et sur leur terrain m'a permis de comprendre que les activités de recherche ont trouvé un point de jonction qui amène les partenaires à collaborer dans un espace hors du cadre normatif de l'institution. Le parc devient en ce sens plus qu'un objet, mais un moyen qui permet de mettre en pratique leur savoir-faire et leur habileté à traiter les thèmes de leur mandat en tant que patrouilleurs de rue. Ce qui, par ricochet, stimule la recherche, renvoie à une réinterprétation des thèses avancées dans les théories sur la formation des gangs.

Cette posture, cette conception participative des activités de recherche, préparait le terrain à une activité de transfert enrichissante. Une telle démarche pouvait justifier les cinq thèmes qui sont contenus dans ma grille de questions pour les entrevues (le quartier St-Michel, les gangs de rue, la recherche, les chercheurs et la stigmatisation) avant même la phase des entrevues et focus groupe. Étant impliqué dans des activités de patrouille, j'ai essayé de combiner mes réflexions et la réalité de la pratique du terrain d'intervention avec ces thèmes. Cette démarche collaborative permet d'enrichir les échanges tout en suscitant la réflexion du stagiaire et des patrouilleurs de rue. Par exemple, en interrogeant les rapports entre le quartier défavorisé de St-Michel et la formation des gangs de rue, les jeunes patrouilleurs insistent sur la solidarité, l'entraide et la famille. Pour eux, la gang, non le gang, est porteuse de réconfort.

Au cours du stage, ces réflexions sont devenues une grande motivation pour les partenaires. La réflexion sur les problématiques de quartier, de gangs de rue, de stigmatisation, de recherche et de chercheur, articulée aux notions mobilisées telles que jeunes, racisme et déviance, m'a

permis aussi d'aller au-delà du cadre de la recherche et de déboucher sur certaines préoccupations quotidiennes des jeunes en tant que patrouilleurs. Par exemple, l'articulation entre gang de rue et recherche, au cours des échanges, a montré que leur préoccupation se focalise sur une question récurrente : comment les chercheurs pourraient-ils leur donner des outils pour qu'ils puissent aider vraiment les jeunes à ne pas s'affilier à un gang de rue? Cette collaboration, cette complicité même, ouvre des champs de questionnements liés à cette exploration des perceptions des jeunes particulièrement en ce qui a trait à la recherche et aux chercheurs. Il serait d'ailleurs intéressant d'entreprendre une étude approfondie sur le rapport entre la recherche, les jeunes, les anciens membres de gangs de rue et le poids de l'urbanité dans la construction de leur mobilité sociale.

Cette réflexivité sur la recherche a permis aux patrouilleurs d'aborder eux-mêmes la question de l'utilisation de la recherche dans la vie quotidienne des citoyens. Ceci m'a permis de leur expliquer le contexte éthique dans lequel les chercheurs doivent mener leurs recherches. Je leur ai montré qu'employer une méthode comme l'entrevue individuelle demande d'assurer à un participant que sa vie privée ne serait pas divulguée par le chercheur. Cette mise en confiance est une démarche toujours présente tout au long de la recherche.

Au fur et à mesure que les patrouilleurs s'approprièrent les connaissances mobilisées, le discours changeait. Les concepts ou bien les théories devenaient plus clairs et suscitaient plus de débats même parmi ceux qui étaient plus timides. Confrontées aux vécus de chacun, les théories et notions mobilisées dans la problématique m'ont aidé à repenser le rapport entre ces théories et notions et les méthodes d'investigation retenues.

Enfin, la conception de l'activité de recherche prévue dans le devis s'est adaptée en fonction des acteurs du milieu de stage et des impératifs de terrain. Cette capacité à tenir compte des aléas du terrain m'a permis de rendre compte de la faiblesse inhérente à la coupure entre la formation théorique et la réalité de la pratique.

## 4-Méthodologie

Mon stage/recherche ne portait pas sur le phénomène social des gangs de rue en tant que tel. Il s'agissait plutôt d'explorer, dans le cadre d'une recherche collaborative, la manière dont les patrouilleurs de rue de la Maison d'Haïti perçoivent les chercheurs, la stigmatisation et la recherche sur les gangs de rue. Cet objectif menait assez facilement à privilégier les méthodes qualitatives puisque le but était d'octroyer à l'opinion des jeunes une position privilégiée.

### Recherche collaborative

Ce stage met en présence deux modes de connaissances. L'un issu du milieu académique et l'autre du milieu d'intervention ou de pratique. De ce fait, la recherche collaborative induit un cadre où le rapport entre chercheur et praticien suggère un aller-retour entre producteurs de connaissances explicites et utilisateurs de connaissances pourvus d'un bagage de connaissances dites tacites. Dans notre cas, les échanges visent à non seulement intégrer la demande de connaissances des utilisateurs, mais surtout à développer une pratique de partage des connaissances. Autrement dit, le rapport bidirectionnel tel que proposé par Boggs unifie de manière dialectique les deux instances impliquées dans la démarche même du stage.



Figure 1 : Modèle de transfert bidirectionnel de Boggs<sup>4</sup>?

L'avantage du modèle de transfert bidirectionnel est qu'il opte pour une interrelation entre les deux milieux d'incubation des connaissances que sont le milieu académique et le milieu d'intervention. Ces échanges réguliers mettent l'accent sur un écoulement fréquent et ascendant qui est représenté par une spirale (figure ci-dessous).

<sup>4</sup> Faye et al, 2007, voir :

[http://www.uquebec.ca/ptc/rqis/sites/www.uquebec.ca.ptc.rqis/files/Sophie%20Duchaine/Guide\\_transfert\\_RRSSTQ.pdf](http://www.uquebec.ca/ptc/rqis/sites/www.uquebec.ca.ptc.rqis/files/Sophie%20Duchaine/Guide_transfert_RRSSTQ.pdf)

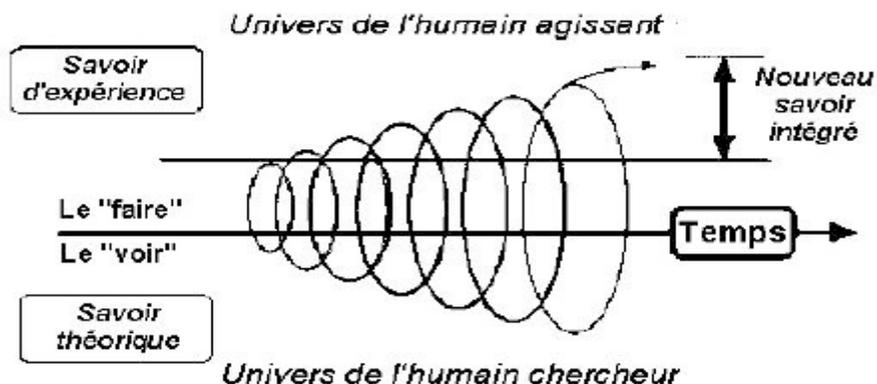


Figure 2 : Modèle de transfert en spirale de Bouchard et Gélina (1990)<sup>5</sup>

### Échantillon, sujet de la recherche et/ou collaborateur?

L'échantillon est constitué par cinq filles et sept garçons patrouilleurs de rue de la Maison d'Haïti âgés de 18 ans et plus. Cette tranche d'âge répond à un souci d'hétérogénéité des opinions prises en compte, notamment, parce que le fait d'être majeur peut modifier les opinions à propos de la recherche, des chercheurs et des résultats de la recherche

### Les entretiens à tendance non directive

Afin d'étudier les représentations ou les opinions des jeunes concernant les recherches sur les gangs de rue, l'entretien à tendance non directive semble être le mode de cueillette de données le plus approprié. Il permet de recueillir « *les interprétations des interlocuteurs en respectant leurs propres cadres de références* » (Quivy et Van Campenhout, 1995 : 186) et nous entraîne à saisir la parole des jeunes ainsi que le sens qu'ils octroient à leur « expérience » en tant que patrouilleurs de rue en lien avec la recherche sur les gangs de rue. L'entretien à tendance non directive donne aux jeunes interviewés un degré de liberté quant aux thèmes qu'ils désirent discuter. Ainsi, j'ai pu obtenir des renseignements qui risquaient de ne pas être accessibles par d'autres modes

<sup>5</sup> Faye et al, 2007, voir :

[http://www.quebec.ca/ptc/rqis/sites/www.quebec.ca.ptc.rqis/files/Sophie%20Duchaine/Guide\\_transfert\\_RRSSTQ.pdf](http://www.quebec.ca/ptc/rqis/sites/www.quebec.ca.ptc.rqis/files/Sophie%20Duchaine/Guide_transfert_RRSSTQ.pdf)

de collecte (Michelat, 1975). Plus spécifiquement, j'ai choisi l'entrevue semi-dirigée. Ce qui signifie que des thèmes sont présentés par l'interviewer.

## **Contexte des entretiens**

J'ai réalisé 13 entrevues semi-dirigées d'une heure avec les jeunes dans le local de l'organisme de stage la Maison d'Haïti. Elle avait mis à notre disposition une salle discrète où j'ai pu discuter avec eux à l'abri des bruits et des dérangements. Une pause de 5 minutes était également prévue.

Ensuite, j'ai informé les participants de leurs droits et du code d'éthique sur les recherches avec des êtres humains. La présentation de la consigne de la prise de contact avait pris la forme suivante : *« bonjour, mon nom est Alain Philoctète. Je fais présentement une recherche dans le cadre de mon stage pour l'obtention d'une maîtrise en pratique de recherches et action publique à l'INRS. Cette recherche a pour objectif d'explorer les opinions des patrouilleurs de la Maison d'Haïti sur les effets qu'engendreraient les recherches sur les gangs de rue. Est-ce que tu serais intéressé à répondre à mes questions? Ce que tu vas me dire demeurera confidentiel et ton nom, ainsi que le nom des personnes ou des gangs, s'il y a lieu, dont tu vas me parler ne seront pas dévoilés »*.

Malgré ces informations, au début des entrevues, les jeunes étaient timides. J'ai réussi à les rassurer quant au caractère confidentiel des entretiens. Ainsi, j'ai pris le temps de bien expliquer que les entretiens demeuraient confidentiels. Une fois ces explications fournies, j'ai procédé aux entrevues.

Afin de m'assurer que les dimensions que je désirais scruter soient abordées, j'avais prévu des sous-consignes qui ne seraient lancées que lorsque les jeunes n'auraient pas abordé certains thèmes. J'étais conscient du fait que les sous-consignes pouvaient, dans une certaine mesure, constituer des éléments de préstructuration de l'entrevue. Mais, je les avais tout de même conservées puisqu'elles devraient me permettre de mieux saisir les opinions ou représentations des jeunes en regard des thèmes à investiguer.

## **Groupe de discussion**

D'une durée de deux heures, le groupe de discussion a été organisé le 9 août 2009 dans la salle commune de la maison d'Haïti et interdit aux curieux. Comme il a été prévu de filmer la séance, j'ai dû expliquer la présence de la caméra. Suite aux préambules, j'ai invité les patrouilleurs à signer individuellement le formulaire de consentement en deux exemplaires.

Ce type d'entrevue permet des « *questions ouvertes* » afin de vérifier si les patrouilleurs « *ont une compréhension commune de la question posée* » ainsi qu'« *une compréhension plus approfondie des réponses* » et « *une interaction contrôlée entre les participants* », etc. (Geoffrin, 1992 : 312). Il a été filmé, ce qui a permis une collecte d'informations beaucoup plus riche.

## **Déroulement du groupe de discussion filmé**

J'ai choisi un animateur parmi les coordonnateurs des patrouilleurs de rue et informé le groupe sur l'éthique concernant les recherches avec des êtres humains (Lettre de consentement). Enfin, j'ai élaboré sur les thèmes suivants : le quartier St-Michel, les gangs de rue, la recherche, les chercheurs, la stigmatisation. Comme pour les entrevues semi-dirigées, j'avais prévu des sous-consignes qui ne seraient proposées que lorsque les jeunes n'auraient pas abordé certains thèmes. Afin de m'assurer que les dimensions que je désirais scruter soient abordées.

## **5-Résultats et analyses des thèmes explorés**

### **Les thèmes investigués**

Les thèmes investigués, le quartier St-Michel, les gangs de rue, la recherche, les chercheurs et la stigmatisation ont permis aux patrouilleurs de rue d'exprimer leurs perceptions et de construire un discours. Leur choix m'a semblé pertinent, eu égard à la problématique ou aux théories criminologiques et psychologiques sur la formation des gangs de rue ainsi qu'aux notions mobilisées en lien avec les problèmes des jeunes, de la déviance et de la stigmatisation. Ainsi, les réponses aux questions de la grille d'entrevue et celles du focus groupe illustrent le point de vue des jeunes patrouilleurs de rue qui ont participé aux activités de recherche et par conséquent permet aussi d'identifier quelques-uns des obstacles liés à la recherche sur les gangs de rue. Bien sûr, je ne pourrais pas dans ce rapport de stage exposer et analyser systématiquement les résultats obtenus. Je vais simplement présenter quelques extraits et de brèves analyses ou interprétations.

### **Le quartier St-Michel**

Le premier thème, le quartier St-Michel, a été le point de départ des entrevues et du focus groupe. Il introduit les autres thèmes dans la mesure où il informe sur le rapport entre les patrouilleurs et le territoire où ils opérationnalisent leur intervention en prévention à l'affiliation aux gangs de rue.

*« Je suis venu, ici, à Montréal à mes quatre ans. J'ai toujours habité dans le même quartier ».*

En effet, plusieurs patrouilleurs de rue ont grandi, habité ou demeurent encore à St-Michel.

*« Je l'ai habité quand j'étais plus jeune... mais j'ai déménagé vite. Mais vu que je m'étais fait beaucoup d'amis, en fait je suis forcé de revenir tout le temps dans le quartier pour soit jouer au basket soit venir chez mes amis ou n'importe quoi. J'ai affaire au quartier pas mal souvent. Je connais le quartier de St-Michel, ça fait près de dix ans ».*

Leur rapport à ce territoire est marqué par un sentiment d'appartenance qui sous-tend un savoir que les patrouilleurs partagent entre eux. Ainsi, à la question « quel est le plus gros problème du quartier? » Ils reconnaissent que le phénomène des gangs de rue était beaucoup plus « visible » dans les années 1990 ainsi que la pauvreté, la prostitution, le trafic de drogue, les bagarres entre jeunes. Cependant, malgré une certaine amélioration, due aux interventions publiques à travers les programmes de prévention, une image négative est fortement ancrée dans l'opinion publique qui continue d'affecter directement le quartier et ses habitants, particulièrement les jeunes.

*« Je crois que c'est un peu le même problème qui se passe à Louis-Joseph Papineau, ça serait quelque chose qui affecte l'image, ça serait peut-être un coup de marketing à faire avec le quartier. Il y aurait de l'argent à investir, c'est sûr, pour montrer l'image de St-Michel parce qu'il y a beaucoup de quartiers qui sont pires que St-Michel qu'on n'entend pas parler. Tandis que St-Michel on entend tout le temps parler. On va parler de St-Michel ça fait automatiquement gang de rue, les problèmes de drogue et tout aux alentours du métro. C'est peut-être encore le cas, mais ça l'est moins. Tandis que dans d'autres quartiers c'est vraiment quelque chose de présent, pis on a tendance à vouloir le focus sur St-Michel ».*

Pour eux, l'obstacle majeur, auquel les chercheurs doivent faire face, est le fait qu'ils participent à la mise à l'index des quartiers défavorisés, particulièrement St-Michel. Selon eux, la recherche sur les gangs de rue a contribué à la construction de cette perception négative propagée dans l'opinion publique par les grands médias.

*« Lorsque les journalistes viennent à St-Michel pour dire ou pour montrer les affaires qui se passent à St-Michel, n'importe où ça se passe comme ici à St-Michel, ça se passe aussi dans un autre quartier. Mais on va toujours entendre parler plus de St-Michel ».*

Toutefois, il semblerait qu'il y ait une certaine confusion entre l'identification de la diffusion d'une information et les résultats de recherche. En assimilant la construction de l'opinion publique par les médias, ils ont tendance à identifier la recherche comme étant l'instance responsable d'où les journalistes puisent leurs argumentations.

*« Les chercheurs le font. Ils vont parler pour un p'tit événement qui va se passer chaque deux heures là dans St-Michel. Là quelque chose se passe, c'est boom, oh! St-Michel de retour encore, dangereux, quartier dangereux. »*

Cet amalgame serait-il dû à l'analogie entre chercheur et journaliste?

## **Gangs de rue**

En abordant ce thème, j'ai essayé de faire ressortir la manière dont les jeunes patrouilleurs de rue définissaient la notion de gang de rue.

*« C'est des jeunes de différents âges qui se regroupent pour défendre un territoire et ramasser de l'argent de toutes les manières possibles et imaginables en vendant de la drogue et en terrifiant les gens. »*

Cette perception est renforcée par une remarque du même répondant qui précise :

*« Grosse association hiérarchique qui fait de la business, mais pas nécessairement basée sur la drogue.(...) peut se baser sur plusieurs choses, comme une mafia. »*

Tout en admettant l'existence des gangs de rue criminels, certains des répondants optent pour une perspective de vivre ensemble.

*« Non, moi je trouve qu'il n'y a pas de gang de rue, c'est, disons en fin de compte, si on disait gang de rue ce serait la gang de St-Michel, parce que tout le monde de St Michel se met ensemble ».*

Cependant, un peu plus loin il reprend une autre approche du gang de rue :

*« Je définirais comme un nombre d'amis, de gars ensemble qui n'ont pas de famille, qui n'ont pas une bonne vie et qui se tiennent chaque soir à une place, avec les amis que supposément ils aiment beaucoup et se font confiance, à se faire de l'argent, à être plus bien, parce qu'ils n'ont pas eu une bonne enfance. » « ... C'est un mouvement de rue. »*

Certains réfutent l'assimilation de la notion « gang », à une organisation criminelle.

*« Un gang de rue n'est pas organisé, ce n'est pas un crime organisé. Un gang de rue est simplement quelques jeunes, quelques personnes qui se tiennent dans un coin de rue qui parlent de tout, de rien, qui boivent de la bière qui fument peut être du pote parce qu'ils sont jeunes. Un crime organisé tu ne le verra jamais. Mettons, un crime organisé qui tu t'en vas dans un bar, y a un gars qui est assis à côté de toi et sont deux, y boivent tranquille y font pas de problème y font la paix ça c'est du monde dangereux. Du monde qui se traine dans les rues là qui se promène dans un char qui fait du bruit, la grosse musique tout le kit ça c'est pas des méchants ».*

Ces quelques exemples montrent assez clairement la difficulté qu'éprouvent les jeunes à donner une définition à la notion de gang de rue. Cette difficulté renvoie à deux éléments. D'une part, une représentation de la notion de gangs de rue qui est une construction socialement produite par le groupe. D'autre part, un certain amalgame entre socialisation, groupe d'amis, comportement non conformiste et association criminelle.

Au cours du focus groupe l'un des participants insista sur le fait que les définitions proposées par les institutions publiques et les chercheurs focalisent sur les jeunes et l'appartenance ethnique. Ils ont remarqué dans ces définitions l'association des deux termes, jeune et origine ethnique, une tendance à stigmatiser les jeunes noirs. Ils sont aussi conscients qu'il n'y a pas vraiment un consensus entre les chercheurs et/ou les institutions publiques et parapubliques.

## **La recherche**

Le troisième thème proposait six questions aux patrouilleurs de rue. Ces questions tentaient de susciter chez eux une réflexivité sur la recherche scientifique, spécifiquement la recherche concernant les gangs de rue. L'objectif était également de voir comment ajuster notre outil de transfert des connaissances : le guide intitulé: *"La recherche sur les gangs de rue", c'est quoi?*

J'ai commencé par une question simple : " Est-ce que vous pouvez me dire ce que la recherche scientifique représente pour vous?"

Cette rencontre entre la recherche et le citoyen commence à l'école.

*« J'ai fait de la recherche à l'école ».*

Pour la plupart des répondants, la recherche vise à renseigner sur un phénomène que le commun des mortels ignore.

*« La recherche permet d'apprendre ce qu'on ne sait pas. »*

Autrement dit,

*« La recherche scientifique...représente des gens qui veulent savoir dans le but d'évoluer, de connaître vraiment comment ça marche pour pouvoir faire en sorte que les choses arrivent vers un point le plus intéressant, vers un point évolué quoi »*

L'idée de progrès, d'avancement, est une notion que les jeunes assimilent à une quête de connaissances qui produit un résultat proche de la vérité.

*« La recherche scientifique c'est des recherches qui nous permettent de savoir des choses que peut-être que l'on pourrait pas vraiment prouver oralement ou, c'est vraiment ça la recherche scientifique. C'est la recherche de nouvelles affaires qui se passent dans le monde, les raisons pourquoi que telle personne dit telle chose. C'est une façon de savoir. De savoir au point concret ».*

*« Une recherche scientifique moi comme un mot ça veut dire comme quelqu'un qui cherche à savoir plus, savoir la vérité, pour faire des tests qui passe par différentes choses pour arriver à quelques choses ».*

Toutefois, la recherche sur les gangs de rue est perçue de manière plus critique. Comment d'après vous les recherches sur les gangs de rue peuvent-elles nuire aux jeunes?<sup>6</sup>

*« Les recherches sur les gangs de rue, comme n'importe quelle recherche c'est utile. Mais, comme n'importe quelle recherche quand ça ne va pas dans le bon sens ça devient plus utile. Il faut se diriger vers un bon sens, il faut savoir qu'est-ce que l'on fait vraiment, savoir qu'est-ce que l'on veut savoir pis pas nécessairement vouloir comme marcher pour dire comme une compagnie qui veut tel résultat ou qui veut telle affaire ou qui veut montrer que c'est comme ça. Il ne faut pas vraiment vouloir montrer quelques*

---

<sup>6</sup> Il est évident que la manière dont cette question a été formulée offrait en quelque sorte une piste de réponse aux interviewés.

*choses. C'est comme un chercheur qui va avoir une idée fixe dans la tête qui va vouloir prouver ça. Mais regarde quand il fait sa recherche il peut se rendre compte que ce n'est pas nécessairement ça pis que son résultat n'est pas le même qu'il a dans la tête là dès le début là. L'affaire c'est qu'on dirait qu'il pense un peu comme dès qu'ils ont un résultat dans la tête au début, mais ça conclut vers le résultat même si ce n'est pas nécessairement ça ».*

C'est un appel à une recherche inductive, contre la démarche déductive. De plus, pour certains, la recherche pousse même à la stigmatisation des jeunes.

*« Chaque fois qu'il y a quelque chose qui se passe, ils font toujours référence à connections gang de rue. Pis, nécessairement la personne qui est dans un accident n'est pas peut-être dans une gang de rue, pis là ça stigmatise les jeunes. Ça fait des préjugés par rapport à qu'est-ce que le monde des jeunes »*

## **Les chercheurs**

La recherche est entreprise par des êtres humains et la perception qu'ont les patrouilleurs des chercheurs a été un facteur important pour comprendre le rapport entre la recherche et les citoyens et citoyennes. À ma question, quelle est votre image du chercheur? ils ont répondu :

*« L'image que j'ai d'un chercheur c'est quelqu'un qui s'intéresse à comment les choses marchent en général. C'est qu'il veut trouver une solution. Je crois que les chercheurs c'est quelque chose qu'on doit avoir absolument dans la société. »*

Le chercheur ne reste pas dans son laboratoire ou son bureau en dehors des préoccupations des citoyens et citoyennes. Il noue des relations avec la société par son travail de chercheur, mais aussi par son souci de transférer des connaissances.

*« C'est quelqu'un qui veut comprendre les choses et qui veut aussi informer les gens sur quoi il fait la recherche ».*

En ce sens, il a un rôle que la société doit soutenir, d'autant plus qu'il est vu par les patrouilleurs comme quelqu'un de bien.

*« Généralement un chercheur c'est correct »*

Sa posture lui procure une position sociale perçue par les patrouilleurs comme un citoyen qui aide à trouver des solutions. Le chercheur apporte des solutions aux problèmes auxquels la société doit faire face en cherchant à comprendre et à expliquer les phénomènes étudiés. Cependant, est-ce qu'il peut causer des problèmes?

*« S'il fait bien sa recherche, il pourrait créer des solutions. On pourrait comprendre tout ce qu'on n'a pas compris. Mais quand la recherche n'a pas été bien faite, qu'il manque des choses, ça pourrait créer des problèmes ».*

Le rapport du chercheur avec les jeunes en particulier et les méthodes de cueillette des données impulsent en quelque sorte une lecture pessimiste.

*« ... Comme j'ai dit, comme c'est déjà arrivé, qu'ils font des recherches justement qui font des entrevues avec des jeunes, mais qui au bout de ligne c'est pas le même résultat. En fait les questions qui se posent sont un peu comme manipulées. Les résultats c'est pas vraiment les résultats que le jeune aurait voulu qui soit. Comme je pense que ce qu'un chercheur peut faire de mauvais c'est mal interprété les dires des jeunes »*

En plus, le chercheur pourrait même avoir des préjugés.

*« C'est comme genre jugé comment une personne pourrait devenir gang de rue, mais sans connaître la personne. Si tu connais vraiment pas la personne correctement, il y a*

*plusieurs personnes qui peuvent prendre le même déroulement dans la vie, mais qui vont prendre des chemins différents. Ça dépend de leur capacité, de leur intelligence. Mais s'ils disent qu'ils sont nés comme ça, leurs parents ont vécu ça, blabla blabla .. Ça donne une image du gang de rue. Cela fait du sens, mais ce n'est pas tout à fait vrai ».*

## **La stigmatisation**

Qu'est-ce que la stigmatisation?

*« La stigmatisation elle est partout dans n'importe quelle branche... La société a fait en sorte qu'on s'est fait des images soit par, justement, des chercheurs qui ont fait des documentaires, des documentaires qu'on voit à la télévision et on écoute ça pour nous dire que c'est ça la réalité, c'est comme ça que ça fonctionne ici. Pis on arrive dans un tel milieu qui est un peu défavorisé ton attitude c'est de te dire bon ben ça c'est un gang de rue. Pis le policier ben, il y en a aussi qui font ça les policiers et même encore les policiers de St-Michel ils savent que c'est pas comme ça la réalité. Tandis que il y a des chercheurs qui vont arriver pire que les policiers ici et qui vont commencer à foutre la merde avec des documentaires qui vont passer à Radio Canada »*

Croyez-vous que les recherches sur les gangs engendrent le sentiment d'être blâmé ou stigmatisé?

*«Moi, j'ai toujours dit avant de faire des recherches sur les gangs de rue, ils doivent faire des recherches sur les policiers, après ça, faire les recherches sur les gangs.*

Pourquoi tu dis ça?

*« Parce que si aujourd'hui il y a beaucoup de gangs de rue, si y'en a vraiment comme le monde le pense, c'est à cause des policiers qui fait ça. Parce que moi, quand je me rappelle quand j'étais jeune, dès fois, je marchais comme ça pour rien, on m'arrêtait pour rien, on faisait de l'abus sur moi pour rien ».*

*« Pis, qu'est ce que tu penses que ces jeunes fait :ils se révoltent, ils se mettent en groupe et dit oh, c'est quoi cette affaire-là. Ils ne sont pas d'accord. D'abord, c'est pour ça qu'y est, sûrement ces jeunes-là sont regroupés tout ensemble et ça forme une gang contre eux, c'est normal. Ou bien soit ceux qui n'ont pas de travail, ils n'ont pas d'affaire, pis ils font qu'est-ce qu'y ont à faire. Moi je trouve que ça part de là. C'est sûr, je dis pas que y en n'a pas de gang, y en a quand même veut pas, y en a, y en a comme de bon gang, mauvais gang, y en a quand même. Ça il faut commencer ça de plus à l'école pour avoir la différence à l'effort pour apprendre aux jeunes de ne pas entrer dans ces affaires là ».*

Tu parles de prévention?

*« La prévention exactement. Mais les jeunes, maintenant, ils sont plus éclairés, ils sont plus intelligents, d'abord ils voient plus vite leur bien et le mal. Le monde sont attirés beaucoup vers l'argent c'est ça ces gens-là qu'ils vont prendre. Les gens qui n'ont pas une bonne famille, qui sont seuls, la plupart des gens là qui n'ont pas de père ce sont ces gens là qui se retrouvent dans les gangs de rue. »*

## **6-Retombées anticipées**

La plupart des recherches consacrées à la mobilisation des connaissances arrivent au constat qu'il existe un écart significatif entre la production des connaissances et l'utilisation des connaissances. Cette réalité n'est pas différente pour les jeunes patrouilleurs de rue qui interviennent dans la prévention du phénomène des gangs de rue. En effet, j'ai remarqué au cours du stage que les intervenants ou patrouilleurs de rue ne se référaient pas du tout aux recherches. Leur mode d'intervention met l'accent sur une formation orientée vers la médiation sociale, la gestion de conflit sans pour autant une référence spécifique aux résultats de recherche sur la formation des gangs de rue.

Cependant, nous pouvons espérer qu'une modification de leurs perceptions de la recherche sera opérée suite à cette recherche collaborative, aux activités de transfert des connaissances et aussi grâce au guide *La recherche sur les gangs de rue, c'est quoi?* qui est un outil auquel ils pourront se référer pour mieux appréhender la démarche scientifique.

## **Nouvelles perceptions et meilleure appropriation des connaissances issues de la recherche sur la formation des gangs**

### **Nouvelles perceptions des connaissances**

Dans cette étude, les patrouilleurs de rue sont considérés comme des agents récepteurs en même temps que des collaborateurs dans le processus de mobilisation des connaissances. Selon Harvey (1995), les êtres humains perçoivent le monde, la réalité extérieure, à partir de leur structure mentale. Celle-ci est donc le fruit de longs apprentissages sociaux formels et informels au sein d'une société spécifique. Les nouvelles perceptions des théories et notions mobilisées au cours du stage devraient théoriquement induire de nouvelles façons de comprendre, d'expliquer et de prévenir le phénomène des gangs en vue d'améliorer la pratique de terrain. Cette nouvelle perception des patrouilleurs de rue pourrait s'articuler autour de trois piliers : la compréhension, l'explication et la prévention du phénomène des gangs de rue (Philoctète 2009 : 8).

### **La compréhension**

Le patrouilleur de rue dans le cadre de son mandat est en contact direct avec les jeunes. Cette réalité lui permet de développer une relation de proximité et de dialoguer avec les jeunes. Disposant d'une vision plus claire suite aux activités de recherche collaborative et à l'activité de transfert des connaissances, les patrouilleurs seront outillés pour mieux comprendre le phénomène des gangs de rue. Ainsi, ils pourront éventuellement utiliser les outils dont ils disposent pour entamer, dans le cadre de leur mandat, un dialogue plus fructueux avec les jeunes sur le terrain.

## **L'explication**

De la compréhension à l'explication, les patrouilleurs de rue pourront non seulement se référer aux pratiques qu'ils ont accumulées, mais maintenant à une base théorique. En cherchant à appréhender ce qui pourrait être les causes d'affiliation à un gang de rue, ils ont trouvé aussi l'explication scientifique sur leur chemin. L'explication scientifique vise à rendre intelligible le phénomène des gangs de rue en lui assignant une cause déterminée. Pendant tout le stage, j'ai guidé les patrouilleurs vers cette démarche de lier le travail de terrain à la lecture de rapports de recherche sur le phénomène des gangs de rue.

## **La prévention**

La prévention est au cœur des activités d'intervention des patrouilleurs de rue. J'ai observé sur le terrain que cette tâche relevait beaucoup de l'habileté des intervenants à créer des liens avec les jeunes. Ainsi, ils ont une perception plus approfondie de l'importance du programme auquel ils participent. Nous avons discuté à plusieurs reprises des moyens à mettre en place en vue d'améliorer les programmes. Les patrouilleurs de rue, en combinant les nouvelles connaissances acquises pendant le stage et l'activité de transfert, ont reconnu la justesse du rôle de la recherche dans la mise en œuvre des programmes de prévention.

## **Appropriation des connaissances et reconnaissance sociale des patrouilleurs de rue**

L'appropriation des connaissances est la capacité dont dispose un individu ou un organisme à intégrer les résultats de recherche dans le cadre de leur pratique. Elle exige une certaine habileté des utilisateurs à adapter des connaissances en tenant compte du contexte dans lequel ces connaissances seront mises à profit.

Autrement dit, à cette étape de la mobilisation des connaissances, les patrouilleurs de rue, au cours de leur activité d'intervention, devraient en quelque sorte développer des capacités à adapter les « connaissances ». En effet, ils disposent, en regard des théories et notions mobilisées et aussi à partir des thèmes que nous avons investigués et qui étaient perçus comme autant d'obstacles à la recherche sur les gangs de rue (la définition de la notion de gang de rue, l'importance de la recherche, le rôle des chercheurs et l'effet de stigmatisation induit par la recherche) d'outils pour mieux s'approprier à l'avenir les résultats de recherches sur les gangs de rue.

Les patrouilleurs de rue ont montré, pendant tout le processus de mobilisation des connaissances et des activités de recherche, un grand intérêt à participer à la recherche non seulement en tant qu'acteurs, mais aussi en tant que membres d'une institution reconnue, La Maison d'Haïti.

Cette collaboration entre milieu de pratique et milieu académique comporte des aspects positifs qui pourront rectifier les perceptions négatives des patrouilleurs de rue sur la recherche et les chercheurs. Dans un contexte d'observation participante lors duquel j'ai partagé avec eux des interrogations sur la manière de regarder autrement la recherche, l'un des résultats les plus intéressants a été un changement de la perception qu'ils ont d'eux-mêmes : ils se reconnaissent comme des acteurs sociaux et non comme des objets de recherche.



## DEUXIÈME PARTIE : LE STAGE, UNE EXPÉRIENCE EN MOBILISATION ET TRANSFERT DES CONNAISSANCES

Le transfert des connaissances est une étape importante de la mobilisation des connaissances. Puisqu'il s'agit de transférer des connaissances, il est tout à fait normal que la connaissance soit produite. Dans ce cas, nous faisons face à deux contextes différents, mais complémentaires. L'un concernant le lieu de sa production et l'autre le lieu du transfert. Donc, il y a comme un déplacement d'un espace à un autre. Mais, remarquons qu'il manque un troisième élément, l'apprentissage.

Dans cette deuxième partie, la première section concerne la description et la justification des activités de transfert des connaissances, la deuxième section propose une réflexion sur la mobilisation des connaissances et la troisième section s'attarde sur le rôle du chercheur en contexte d'application

### 1-Description et justification des activités de transfert

Dans le domaine de l'éducation, en particulier, le sujet assimile des connaissances qu'il devra utiliser dans des contextes qui sollicitent leurs utilisations. Les diverses recherches en psychologie cognitive et en formation se focalisent sur l'étude du transfert des apprentissages. Mieux, sur la manière dont le savoir acquis au cours de la mise en œuvre d'une tâche influe sur la réalisation d'une autre tâche (Tardiff, 1999). Le transfert ne surgit pas spontanément, il faut qu'il y ait une sorte de situation de transfert. D'où, le besoin de bien définir la notion de transfert des connaissances. Selon Piéron (1994)<sup>7</sup>, c'est un « *phénomène par lequel les progrès obtenus à travers l'apprentissage d'une certaine forme d'activité entraînent une amélioration dans l'exercice d'une activité différente, plus ou moins voisine* ».

Qu'en est-il de la définition de la transférabilité des connaissances? Cette notion de connaissance renvoie à deux axes. D'une part, il s'agit de la nature des connaissances en

---

<sup>7</sup> Duval et Larouche, 2008 : 3, voir : <http://www.ctreg.qc.ca/medias/pdf-word-autres/ACFAS-Duval-Larouche.pdf>

tenant compte des dimensions telles que connaissances tacites et connaissances explicites. D'autre part, elle renvoie à la définition organisationnelle à laquelle s'exprime la connaissance.

Mais, au-delà de l'opposition classique connaissance tacite/connaissance explicite (Polanyi, 1980), Winter (1987) offre un modèle plus achevé en quatre dimensions.

### Dimension de la connaissance

Tacite	-----	Articulable
Impossible à enseigner	-----	Possibilité d'être enseignée
Non articulée	-----	Articulée
Non observable dans l'action	-----	Observable dans l'action
Complexe	-----	Simple
Élément d'un système	-----	Indépendante

Figure 3. Source : Prévot (2007)<sup>8</sup>

Ici, la connaissance est appelée tacite parce que le sujet qui la détient ne peut pas donner une explication claire des normes qui la régissent. De plus, cette connaissance est généralement le fruit d'une activité d'apprentissage informel (Alonderien et al, 2006).

La connaissance « articulable » signifie premièrement, qu'il est commode de la communiquer « sous une forme symbolique » et deuxièmement, lorsqu'elle est communiquée, le récepteur « en sait autant que l'émetteur ». Cependant, quand bien même elle ne serait pas articulable, elle pourrait être l'objet d'enseignement/apprentissage. Pour ce faire, l'apprenant doit être en situation où d'engagement dans un processus d'expérimentation par essais/échecs sous la supervision de l'émetteur. Celui-ci, devra proposer un « modèle de mesure de la performance » en vue de motiver le récepteur dans la dynamique de l'acquisition.

<sup>8</sup> Prévot, 2007, voir : <http://zonecours.hec.ca/documents/H2011-1-2241399.S3-Letransfertdeconnaissances-Revuedelitterature.pdf>

En ce qui a trait à la dimension organisationnelle dans laquelle s'exprime la connaissance, la distinction s'opère entre connaissance individuelle et connaissance organisationnelle. Le modèle de Spender (1996) ci-dessus est intéressant à plus d'un titre. Chaque case comprend un niveau d'interrelation entre connaissances, apprentissage et mémoire (longue et courte). *La connaissance explicite* du sujet est reconnue comme étant « *consciente* » parce qu'elle soutient l'acquisition de conscience et l'acceptation des traits de soi et de son savoir. La case de *la connaissance « objectivée »* n'est rien d'autre que le savoir scientifique reconnu et installé dans la communauté de référence. Par exemple, au sein de l'organisation communautaire où se déroulera le transfert, la connaissance est inscrite dans les règlements, les statuts, les rapports annuels, etc. En d'autres termes, la connaissance a un contenant. *La connaissance automatique* se réfère à la connaissance tacite de l'individu. *La connaissance dite collective* représente une connaissance sociale qui n'a pas forcément de contenant précis; elle se développe en autres à travers des réseaux ou en parallèle de la structure formelle.

### Formes organisationnelles de la connaissance

		FORMES DE CONNAISSANCES	
		Individuelle	Sociale
Explicite		CONSCIENTE	OBJECTIVEE
Implicite		AUTOMATIQUE	COLLECTIVE

Figure 4. Source : Prévot (2007)<sup>9</sup>

Les activités de transfert en milieu de stage et en milieu académique sont deux moments différents qui portent sur la maîtrise ou la mise en valeur des compétences du stagiaire. Elles ont été réalisées dans des organisations différentes qui utilisent des niveaux de connaissances tacites et explicites.

<sup>9</sup> Prévot, 2007, voir :

<http://zonecours.hec.ca/documents/H2011-1-2241399.S3-Letransfertdeconnaissances-Revuedelitterature.pdf>

Dans cette deuxième partie, la première section aborde les activités de transfert dans le milieu de stage tandis que la deuxième section concerne les activités de transfert des connaissances en milieu académique.

### **Activités de transfert des connaissances en milieu de stage**

Les groupes de patrouilleurs de rue sont constamment mobiles lorsqu'ils patrouillent. Ceci met en avant la question du territoire comme matrice du développement de leur action d'intervention publique. Cette caractéristique des patrouilleurs de rue a déterminé toute l'importance de transfert informel des connaissances même au cours des patrouilles (je passais près de huit heures par jour avec les patrouilleurs, de midi à vingt trois heures). Ainsi, deux lieux d'interaction entre le stagiaire et les patrouilleurs ont été privilégiés : le cadre institutionnel, la Maison d'Haïti et en priorité un espace public : le parc Perrault.

Le groupe des patrouilleurs de rue qui avait participé à la recherche (entrevues et groupe de discussion) de juillet à août 2009 se déplaçait d'un lieu à l'autre en fonction des activités dans le parc Perrault. Il a été vraiment un espace de socialisation propice à l'observation et aux échanges sur la manière dont les jeunes déploient leurs habiletés en prévention du phénomène des gangs de rue. Ce territoire a été un bon prétexte pour animer les débats sur la perception que les jeunes ont de la recherche sur les gangs de rue.

Par contre, le deuxième groupe de patrouilleurs de rue qui a assisté à l'activité de transfert des connaissances le 25 août 2009 à la Maison d'Haïti diffère de celui qui a collaboré au processus de recherche.

En effet, un premier groupe de patrouilleurs a participé aux activités de mobilisation des connaissances et de recherche à travers les différents débats sur les théories et notions mobilisées pendant les patrouilles sur le terrain. Un deuxième groupe n'a pas participé à la mobilisation des connaissances, mais plutôt à l'activité formelle de transfert des connaissances. Dans un tel contexte, l'appropriation des connaissances a subi un

déplacement sur le plan de l'apprentissage des théories et notions mobilisées. Autrement dit, les contextes et la durée de l'interaction entre le stagiaire et les patrouilleurs ont été à l'avantage du premier groupe de patrouilleurs de rue.

## **Principales réalisations**

### **Apprentissage des connaissances théoriques sur la formation des gangs**

Des activités de transfert ont été réalisées dans deux espaces distincts : le parc Perrault et la Maison d'Haïti. D'abord au parc Perrault, les théories criminologiques sur la formation des gangs de rue ont été surtout mobilisées dans les échanges avec le premier groupe. En effet, certains d'entre eux focalisaient leur réflexion sur la théorie de la désorganisation sociale en formulant l'hypothèse que les gangs permettraient aux jeunes de créer un espace où le lien social répond à des besoins. Mais, pour d'autres, un jeune deviendrait membre d'un gang par manque de moyens économiques pour satisfaire des aspirations légitimes. Ces deux exemples montrent que l'apprentissage des connaissances a été un moment qui a permis aux patrouilleurs de faire le lien entre leurs propres observations et les théories sur la formation des gangs de rue.

Toute la difficulté était de faire en sorte que le deuxième groupe puisse bénéficier des démarches de mobilisation des connaissances et du processus de recherche. La richesse de la mobilisation et des échanges de connaissances à laquelle le premier groupe a participé n'a pas été aussi grande pour ce groupe. En effet, l'appropriation des connaissances pendant deux mois a incité le premier groupe à éprouver l'apprentissage des théories et notions sur le terrain. L'espace public où se jouent les rapports de force entre les jeunes leur a permis de mieux comprendre les enjeux de leur intervention en synergie avec le stagiaire.

Par contre, cette dynamique s'est transposée d'une manière complètement différente pour le deuxième groupe dans la mesure où celui-ci n'a pas été impliqué dans le processus de recherche lui-même. Ils ont cependant été mis au courant de la démarche du premier groupe. Cette distance a été partiellement comblée par l'échange

bidirectionnel au cours de l'activité formelle de transfert des connaissances. Ceci m'a également permis de comparer les deux types d'activités : la mobilisation sur le long terme et dans un contexte plus informel, et le transfert formel de connaissances.

### **Les activités formelles de transfert des connaissances et le guide « *La recherche sur les gangs de rue, c'est quoi?* »<sup>10</sup>**

La conception des outils de transfert des connaissances répond au besoin que j'ai pu identifier au cours du stage avec les patrouilleurs de rue et aussi à la nécessité de leur utilisation dans le milieu académique. En effet, mon souci était de laisser un instrument qui encourage les patrouilleurs à s'interroger sur le processus de recherche, mais aussi qui leurs permette d'utiliser les démarches de la recherche scientifique en vue de mieux comprendre les résultats de recherche sur le phénomène des gangs de rue.

En ce sens deux activités ont été réalisées. D'une part, l'élaboration d'un guide de vulgarisation de la démarche scientifique, destiné aux patrouilleurs de rue, intitulé « *La recherche sur les gangs de rue, c'est quoi?* ». D'autre part, l'activité de transfert lui-même à la Maison d'Haïti dans le cadre d'une conférence/débats : « *Les jeunes interrogent des chercheurs sur les recherches concernant les gangs de rue* »

Le processus d'élaboration du guide n'a pas été le fruit d'une collaboration entre les patrouilleurs et le stagiaire. En effet, juste après le stage soit à la fin du mois d'août, le mandat de ce groupe de patrouilleurs était arrivé à son terme. Or, ce que j'avais prévu, de concert avec ce premier groupe de patrouilleurs et l'institution d'accueil, était d'étendre notre collaboration à l'élaboration du guide de vulgarisation. Malheureusement, ce groupe de patrouilleurs avait d'autres engagements à la fin du mois d'août 2009 et ne pouvait pas continuer à collaborer aux activités prévues dans le cadre du stage.

---

<sup>10</sup> Le guide : *La recherche sur les gangs de rue, c'est quoi?* se retrouve à l'annexe 1

Cela dit, je me suis attelé au travail en pensant aux interrogations qu'ils ont formulé tout au long de nos échanges. Il s'agissait de mettre à la disposition des patrouilleurs de rue un outil simple, dans un langage approprié, sans tomber dans la vulgate. Le contenu du guide tente d'inciter les utilisateurs à aller chercher les connaissances en faisant le pari que cette démarche leur permettra d'évoluer et de rendre dynamique leur propre questionnement sur le phénomène des gangs de rue. La mise en place d'une documentation qui aborde l'initiation aux recherches et la méthode axée sur des questions à répondre ont constitué l'ossature du texte, organise autour des questions suivantes : Qu'est-ce que la recherche? Qu'est-ce qu'un gang de rue? Pourquoi faire de la recherche sur les gangs de rue? Qui fait de la recherche sur les gangs de rue? Quelle sont les théories classiques sur la formation des gangs de rue? Comment faire la recherche sur les gangs de rue?

Disposant d'un tel outil de transfert de connaissances, l'apprentissage allait être initié à partir d'une séance de réflexion commune. Malheureusement, le groupe qui a participé à la recherche s'est dilué. Avec la Maison d'Haïti nous avons essayé à plusieurs reprises de les contacter pour qu'ils puissent participer à l'activité de transfert des connaissances fixée pour le 26 novembre 2009.

Ainsi, j'ai dû me contenter de la seule présence du deuxième groupe des patrouilleurs de rue. L'objectif consistait à réfléchir ensemble sur le thème central : *la recherche sur les gangs de rue*. Nous disposions de l'une des salles aménagées de la Maison d'Haïti. Il a été convenu entre le stagiaire et les patrouilleurs que nous allions filmer l'activité de transfert des connaissances parce qu'on voulait avoir un document qui conserve les interactions entre les différents participants. Nous avons donc installé la camera empruntée au laboratoire VESPA et qui a été manœuvrée par l'un des responsables des patrouilleurs Mr Gracia Charles.

J'avais prévu une conférence de deux heures qui commença à douze heures cinquante. J'ai commencé mon exposé par une présentation du stagiaire, de l'INRS et une description du programme *Pratiques de recherche et Action Publique* (PRAP) et le contexte qui m'a amené à m'intéresser au phénomène des gangs de rue. Je leur ai expliqué le lien entre le programme de maîtrise, mes intérêts pour le phénomène social

des gangs de rue et mes questionnements qui ont commencé en Haïti, mon pays d'origine. Mon power-point était construit à partir du guide : *la recherche sur les gangs de rue, c'est quoi?*. Il était constitué de diapositifs disposés de manière à offrir des images explicites et une littérature en mode télégraphique qui accrochent les participants. La lumière colorée de la murale, qui sert de page de garde à mon power-point, projetée sur le mur blanc, ajouta à l'ambiance détendue une touche agréable.

L'idée était de mettre l'accent sur l'interaction entre le conférencier et l'assistance. Alors, je leur ai proposé deux méthodes : d'une part, j'expose de manière magistrale et après vous me posez des questions; d'autre part, pendant mon exposé, vous posez des questions, je réponds ou bien un autre participant répond, ainsi on crée une interaction entre les participants. Évidemment, nous avons retenu la deuxième méthode, qui, effectivement a été un des facteurs dynamisant les débats. Ma directrice de recherche Julie-Anne Boudreau rehaussa la salle de sa présence en soulevant des questions pertinentes et surtout en suscitant chez les patrouilleurs de nouvelles interrogations en signalant des points sur lesquels nous ne nous étions pas attardés.

Ainsi, j'ai réussi à articuler les théories et notions mobilisées aux questions liées au thème central *la recherche sur les gangs de rue*. Les patrouilleurs ont beaucoup insisté sur les différentes définitions de la notion de gang de rue que proposent soit la recherche, soit les institutions publiques, soit les organismes communautaires. Les théories mobilisées ont été l'objet de remarques, de critiques des participants. Julie-Anne intervint surtout pour apporter une précision ou pour faire une remarque d'ordre méthodologique.

En somme, cette activité de transfert des connaissances a voulu initier les patrouilleurs aux recherches sur les gangs de rue. Comme tout apprentissage, je souhaite qu'il ait contribué à un changement de comportement chez les patrouilleurs. Pendant tout le stage jusqu'à cette activité de transfert, il s'était établi une sorte de « culture » d'échange et/ou de partage entre les acteurs impliqués dans les activités de recherche qui ont participé au stage. De plus, les techniques utilisées ont favorisé ce partage dans le cadre plus formel de transfert de connaissances. Dans ce cas-ci, la culture d'échange n'a pas été établie sur une « longue durée » comme avec le premier groupe. Le point de jonction

de l'activité a donc été le guide afin d'initier les nouveaux patrouilleurs de rue à la recherche et une réflexion sur ce que signifient les mesures de prévention qu'ils mettent en œuvre dans leur travail. Ceci aura probablement modifié la perception des jeunes patrouilleurs de rue sur la recherche d'une façon générale et sur celle sur les gangs de rue.

### **Activités de transfert des connaissances en milieu académique**

Le programme de maîtrise (PRAP) met l'accent sur l'interface entre les connaissances produites en milieu académique axées sur les recherches sociales et les acteurs impliqués dans des pratiques dites de terrain. Dans le cadre de mon stage, la recherche a guidé la démarche de la prise en compte des stratégies de mobilisation et de transfert des connaissances. Ainsi, les activités de mobilisation et de transfert des connaissances valorisent les acteurs ou collaborateurs qui ont participé directement à la recherche, c'est-à-dire principalement les patrouilleurs de rue de la Maison d'Haïti.

Toutefois, une place importante est réservée aussi à l'espace de formation du stagiaire et l'INRS, qui est aussi le lieu choisi pour l'activité de transfert des connaissances en milieu académique. Cette double posture renvoie à une double pratique. D'une part, une pratique théorique de formation académique. D'autre part, une expérience de transfert de connaissances destinée à des « scientifiques » à partir d'une expérience de stage en milieu de pratique. On aurait pu déceler ici une incompatibilité de champs, une dichotomie entre ces deux expériences et même entre moment théorique et moment pratique. Mais, ma posture au cours du stage a été de concilier ces deux moments et champs. Toute pratique étant en quelque sorte une opération qui se réfère à une réflexion théorique, la dynamique du transfert des connaissances s'en trouve modifiée dans la mesure où l'interaction se joue, ici, en milieu académique, entre des « pairs ».

En effet, cette activité a été l'occasion de présenter mon expérience de stage à La Maison d'Haïti et en même temps de tester prioritairement le lien entre la recherche et l'activité de transfert des connaissances en milieu académique. L'objectif de la communication intitulé « *la recherche sur les gangs de rue et les jeunes* » consistait à signaler aux chercheurs que les activités de recherche, en collaboration avec les

patrouilleurs ou les sujets humains participants à cette recherche, pouvaient initier une mobilisation des connaissances des deux partenaires (chercheur/stagiaire et sujet de la recherche/ les jeunes patrouilleurs de rue). En fait, le niveau de connaissance requis des acteurs ou partenaires a montré que le modèle collaboratif, où l'échange des connaissances est bidirectionnel, leur est vraiment profitable car il participe à leur apprentissage. Cette méthodologie en mettant l'emphase sur la collaboration entre les acteurs du milieu académique et du milieu de pratique comporte une valeur ajoutée pour les acteurs.

## **Principales réalisations**

Il avait été convenu dès le mois de mars 2009 avec ma directrice de projet de faire venir à Montréal la sociologue Marie-Hélène Bacqué et Monsieur Lamence Madzou coproducteurs d'un ouvrage en deux parties intitulé : *J'étais un ancien chef de gangs suivi de Voyage dans le monde des bandes*. Cette présence des deux auteurs coïnciderait parfaitement à mon activité de transfert des connaissances en milieu académique qui sera ainsi intégrée aux activités organisées annuellement par le laboratoire Ville et Espace politique (VESPA).

## **Les préparatifs de la conférence : la recherche sur les gangs de rue et les jeunes**

De concert avec les responsables de la Maison d'Haïti, j'ai essayé de contacter tous les patrouilleurs pendant les mois de décembre et février 2009. L'idée était de les impliquer dans cette activité afin qu'ils puissent voir la différence entre une activité de transfert des connaissances en milieu d'intervention et celle en milieu académique. Quelques jeunes du quartier se sont présentés à la grande conférence, mais malheureusement aucun patrouilleur ne s'est présenté. Ce qui, je l'avoue, m'a déçu puisqu'ils ont été des partenaires privilégiés tout au long de mon stage.

Cela dit, dès la fin du mois de février j'avais terminé la planification de la conférence. J'ai eu le soutien inestimable de Madame Valérie Vincent agente de coordination de Ville Région Monde (VRM) qui a conçu et imprimé les affiches annonçant les deux conférences : celle de Marie-Hélène Bacqué et Laurence Madzou qui a eu lieu le vendredi 14 janvier et la mienne le 15 janvier 2010. Ces deux événements ont été organisés par un comité composé de Madame Julie-Anne Boudreau, directrice du laboratoire Villes et Espaces Politique (VESPA) et monsieur Jean-Pierre Collin, directeur du réseau Villes Régions et Monde (VRM). Deux synthèses ont été produites par Annie-Claude Labrecque et Vincent Valérie<sup>11</sup>. Deux semaines avant les événements, nous avons lancé les invitations aux étudiants de l'INRS, aux organismes communautaires et au grand public.

Premièrement, des affiches ont été déposées et collées à La Maison d'Haïti et dans d'autres organismes qui d'une manière ou d'une autre sont intéressés à la question du rapport entre les jeunes et la recherche sur les gangs de rue. Parallèlement, des affiches ont été collées à différents points stratégiques de l'INRS. L'activité de transfert des connaissances du 15 janvier s'adressait donc tant aux chercheurs montréalais qu'aux intervenants sociaux et autres jeunes.

---

<sup>11</sup> Annie-Claude Labrecque, voir : [http://www.vrm.ca/documents/Synthese\\_Philoctete.pdf](http://www.vrm.ca/documents/Synthese_Philoctete.pdf)

Deuxièmement, le programme du jour a été installé sur le site de VESPA et de VRM en proposant un résumé ainsi libellé : « Les recherches sur les gangs de rue engendreraient-elles de la stigmatisation? Que disent les jeunes de St-Michel sur la recherche, les chercheurs, la stigmatisation? Une expérience de stage sous l'angle de la mobilisation des connaissances issues du milieu d'intervention; une prise en compte du discours des jeunes : dans le cadre du programme pratiques de recherche et action publique, Alain Philoctète présentera les résultats de son stage à la Maison d'Haïti. Marie-Hélène Bacqué et Lamence Madzou présentent leur rencontre. Échanges sur ces expériences de production de connaissance ».<sup>12</sup>

## **Le déroulement de la conférence**

Environ une vingtaine de personnes étaient présentes dans la salle 2106 de l'INRS dont la sociologue Marie-Hélène Bacqué, Monsieur Laurence Madzou, ma directrice de projet Julie-Anne Boudreau, mes collègues du VESPA, quelques professeurs et étudiants de l'INRS. Ce jour du 15 janvier 2010, après les propos de bienvenue, j'ai demandé aux participants d'observer quelques secondes de recueillement au nom des victimes du séisme du 12 janvier 2010 en Haïti. À partir d'un power-point (voir annexe), j'ai résumé mon expérience de stage axé sur la mobilisation et le transfert des connaissances issues des théories sur la formation des gangs de rue tout en présentant le guide de vulgarisation intitulé *La recherche sur les gangs de rue, c'est quoi?*

J'ai expliqué le lien entre la mobilisation des connaissances et la démarche de recherche qui aboutit à une activité de transfert des connaissances aux patrouilleurs de rue de la Maison d'Haïti. Suite à cet exposé qui a duré une heure, les participants soulevèrent quelques questions d'ordre méthodologiques.

Selon Bacqué, le chercheur doit pouvoir faire la différence entre les images du jeune véhiculé par les médias et la construction autonome de ces relations avec ces derniers.

---

<sup>12</sup> Site de Villes Régions Monde et Ville et Espaces Politiques, Voir :  
<http://www.vrm.ca/gang.asp>  
[http://www.labovespa.ca/fr/activites/seminaires/programmation-2009-2010/seminaire-midi\\_15-01-10/](http://www.labovespa.ca/fr/activites/seminaires/programmation-2009-2010/seminaire-midi_15-01-10/)

Pris entre ces deux paramètres, le chercheur est appelé à produire des connaissances qui ouvrent des perspectives nouvelles à la recherche.

Pour Madzou, qui fut membre de gang de rue, les jeunes ont en effet une certaine méfiance ou de réserve quand la recherche ou le chercheur les aborde sur le terrain même de leurs pratiques. Il n'hésite pas à faire le lien entre la production d'une littérature scientifique sur les gangs de rue, la perception de la société et les politiques d'intervention des instances étatiques ou privées.

Selon une des étudiantes, l'absence d'une position politique du chercheur dans un cadre où la recherche a été menée avec des sujets intervenants dans un quartier défavorisé, est une lacune qui prend la forme d'une posture de neutralité fictive.

En effet, ces commentaires ne sont pas étrangers aux inquiétudes des jeunes. Car en faisant l'analogie entre chercheurs et médias, ils tentent de comprendre les éléments fondamentaux de la formation des policiers, ce qui d'emblée est un enjeu à connotation fortement politique. Par ailleurs, les jeunes qui ont participé à la recherche ne s'en prennent pas au processus de recherche, mais aux impacts qu'elle pourrait avoir sur le comportement ou la perception des gens, que ces derniers soient policiers ou simple citoyens.

Enfin, les interactions entre les représentants du milieu académique et le conférencier suggèrent qu'il est de plus en plus nécessaire à la recherche de trouver son point d'ancrage dans la société en ce qui a trait aux transferts de connaissances. Les chercheurs en participant au transfert des connaissances le valorisent en facilitant son application dans les milieux de pratiques.

## 2-Réflexion sur la mobilisation des connaissances

Le discours dominant que présentent certains jeunes, particulièrement ceux issus de milieux populaires et des « groupes à risque », a un effet sur leurs « perceptions » de la recherche concernant les gangs de rue. Confrontés aux théories et notions mobilisées, leur regard critique vis-à-vis de la recherche et même des chercheurs a semble-t-il subi une modification. Peut-on dire que les activités de mobilisation des connaissances et les activités de transfert de connaissances pourraient changer leur comportement sur la longue durée?

### Mobilisation des connaissances et cadre institutionnel

La mobilisation des connaissances théoriques (criminologiques et psychologiques), les notions mobilisées (jeune et racisme, déviance, stigmatisation) et les thèmes sous investigation (quartier, gangs de rue, la recherche, les chercheurs....) ont été les chevilles ouvrières des activités de recherche et des activités de transfert des connaissances que j'ai effectuées durant ce stage. Quelle réponse pourrais-je donner à la troisième question spécifique qui encadrerait ce stage, soit une collaboration des jeunes du quartier St-Michel au processus de recherche peut-elle aider à modifier leurs représentations à propos de la recherche sur les gangs de rue?

Je crois que la mise en pratique des savoirs demande une distance critique suite aux activités de transfert. Cette réflexivité des utilisateurs potentiels mènera à une évaluation de leur propre savoir tout en intégrant non pas seulement l'outil de transfert (le guide : *Les recherches sur les gangs de rue c'est quoi?*), mais en réfléchissant surtout aux méthodes de recherche qui y sont proposées. Cette perspective positive devrait développer de nouvelles pratiques d'intervention sur les sites ciblés, par exemple le parc Perrault.

Cependant, rien n'est acquis, puisqu'il existe le risque qu'il y ait une coupure entre les cohortes qui ont participé aux activités de recherche et celles qui ont participé aux

activités de transfert des connaissances après le stage. Ceci me porte à dire que le milieu de pratique en tant que cadre institutionnel devrait pouvoir mettre en place un programme spécifique de transfert des connaissances sur le phénomène des gangs de rue.

En effet, tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas une continuité organisationnelle dans la dissémination des résultats de recherche, il est presque certain que les patrouilleurs de rue se référeront à leur propre savoir issu de leur expérience individuelle et collective, mais toujours "sur le tas".

Toutefois, une petite nuance pourrait atténuer cette inquiétude, dans la mesure où les jeunes qui ont participé directement aux activités de recherche ont eu l'opportunité de participer à des échanges de connaissances. Ce qui n'était pas le cas du groupe qui a participé seulement à l'activité de transfert en milieu de pratique.

Autrement dit, la mobilisation des connaissances, compte tenu du milieu et de sa durée, peut avoir un impact durable si et seulement si l'appropriation de celles-ci est appuyée par le cadre institutionnel. Bien sûr, la capacité d'absorption individuelle est un atout incontournable. Mais dans ce cas, la dimension pédagogique s'en trouve atténuée vu que le transfert d'une cohorte à l'autre ne pourra pas se faire de manière à ce que le partage des savoirs soit bénéfique aux uns et aux autres.

Or, justement, j'ai observé que les patrouilleurs avaient une connaissance du phénomène des gangs mais disposaient d'un savoir moindre en ce qui a trait à la manière d'appréhender ce problème sur le plan méthodologique. L'absence de formation théorique ne saurait être comblée par un stage de deux mois. Cette lacune doit être comblée pour mobiliser les recherches et les modes d'intervention innovante qui leurs permettront de comprendre et d'expliquer le phénomène des gangs de rue.

## **La perception des jeunes sur la recherche et la pratique discursive**

La mobilisation des connaissances a mis en exergue le savoir des jeunes sur le phénomène des gangs de rue. Or, il s'agissait de leur offrir l'opportunité de parler de leur perception de la recherche sur les gangs de rue. Les données recueillies à partir des activités de recherche ne se sont pas cantonnées aux méthodes d'investigation formelles, telles que les entrevues semi-directives et le focus groupe. Certes, ces méthodes m'ont permis d'obtenir des informations sur leurs perceptions, mais le travail de terrain, la proximité et la sociabilité ont été le facteur déterminant.

Au cours des patrouilles, le terrain offrait « in situ » des exemples ou des situations qui m'ont permis de trouver des explications qui me ramenaient à questionner les faits concrets. Donc, la mobilisation des connaissances est un fait de proximité quant il s'agit de développer une communication dirigée vers la transmission de connaissance.

Ainsi, le chercheur qui fait l'interface doit s'ouvrir sur d'autres raisonnements pour ne pas reproduire les mécanismes existants. Cette capacité d'adaptation se nourrit du besoin d'aller trouver l'autre sans à priori moralisateur, mais bien avec le souci de produire une réflexion commune tout en questionnant le regard académique porté sur les sujets.

Parallèlement, se produit une remise en question du discours académique parce qu'on prend en compte ce qui vient du milieu d'action et qui permet de construire l'objet de recherche avec le milieu d'action tout en mettant l'emphase sur l'interface.

### **Où est-elle cette co-construction des connaissances?**

Tout en mobilisant le savoir des jeunes, le chercheur garde en mémoire le souci de rigueur en faisant attention de ne pas adhérer à une idéologie. Le chercheur en se positionnant en un lieu stratégique, le terrain, où il peut capter le discours des sujets collaborateurs ne cherchent-ils pas à influencer inconsciemment ses partenaires?

Question que je me suis posée au cours du stage. C'est une question piège parce qu'au fond, la démarche de co-construction des connaissances fait en sorte qu'« objet » de recherche (les participants) deviennent des « sujets » de recherche. Attitude que toute recherche inscrite dans cette démarche devrait cultiver. Ce qui implique une posture épistémologique du point de vue de l'approche, de la lucidité, du discernement et de la compréhension de la façon dont l'idéologie se produit au cours de l'interface entre le chercheur et le cadre institutionnel du milieu de pratique.

Dans le processus de co-construction des connaissances la représentation individuelle ou collective des partenaires implique observation, communication, ouverture sur le monde (modification de la perception du monde). Ces interactions entre individus dépendent de la perception que ceux-ci ont de la société. Cette perception (ou représentation) est liée et se définit par rapport aux projets (projection) des individus. D'où la nécessité, dans le cadre de ma recherche, d'une approche qui privilégie une collaboration vivifiante de l'académique et des acteurs sociaux. En ce sens, « *un acteur n'est pas entendu ici comme celui qui tient un rôle, mais bien comme celui qui agit dans une situation* » (Crozier et Friedberg, 1977, cité dans Bourque 2008 : 2)<sup>13</sup>

Ainsi, l'objectif à atteindre est de comprendre les représentations, celles qui mobilisent les énergies individuelles et collectives. En ce sens, la représentation devient un moteur de l'action portée par les individus. Par exemple, en cherchant à identifier des formes concrètes, à partir de références vécues par les patrouilleurs de rue, les théories ainsi que les notions mobilisées donnent du sens aux actions d'intervention et de prévention à l'affiliation aux gangs de rue.

Mais de telles pratiques exigent des conditions nécessaires qui relèvent du rôle primordial des institutions, en particulier celui des normes (physiques, esthétiques) qui rendent possible la vie en société. Pour le chercheur, extraire les représentations demande à être prudent. Par exemple, la collaboration des patrouilleurs de rue à la co-construction des connaissances peut avoir des répercussions importantes. L'action publique relève de l'État comme garant des institutions, mais est liée aussi à l'interaction

---

<sup>13</sup> La citation se retrouve à l'adresse : <http://www.csss.sudlanaudiere.ca/Documents/Rapport%20sur%20les%20pratiques%20de%20concertation.pdf>

entre les individus et les groupes inscrits dans des institutions. Cette double interaction a des conséquences sur les relations que peuvent entretenir les institutions entre elles. Toute pratique scientifique est inscrite dans des relations sociales tout en gardant sa propre autonomie. La neutralité et la distanciation se dégagent de toutes contraintes idéologiques pour s'inscrire dans toutes démarches visant à comprendre scientifiquement les phénomènes sociaux et du coup répondre aux demandes sociales.

Le programme de pratiques de recherche et d'action publique de l'INRS concerne fondamentalement la question de l'intervention. Or, justement, celle-ci ne peut se mettre en place qu'à partir de la mobilisation des connaissances autour de l'objet de l'intervention. La communauté, si elle est perçue comme « *une forme d'action collective structurée sur un territoire donné qui, par la participation démocratique des citoyens et des acteurs sociaux, cible des enjeux collectifs reliés aux conditions et à la qualité de vie* » (Bourque, 2008 : 48), n'inclut pas nécessairement les gangs de rue qui en quelque sorte se trouvent autant l'intérieur qu'à l'extérieur de la communauté. Le chercheur dans ce cas devrait pouvoir envisager toute intervention comme un jeu où les institutions publiques et privées n'interviennent que par la prévention et/ou la répression. Il convient donc de construire et de reconstruire sans cesse les conditions de réalisation d'une autonomie des savoirs et d'une liberté du sujet (Lesemann. 2003).

### **3-Le chercheur en contexte d'application**

#### **La question éthique**

La relation entre le chercheur/stagiaire et les sujets de la recherche, les patrouilleurs de rue de la Maison d'Haïti, s'inscrit dans une collaboration d'échange de connaissances. Dès le départ, il a été entendu que les participants au processus de recherche et aux activités de transfert des connaissances auront un rôle déterminant dans la co-construction des données. Pour ce faire, un certificat d'éthique de l'INRS respectant les normes de recherche avec les êtres humains a été accordé au stagiaire.

Au-delà de la question éthique, le pilier qui assure la bonne marche des activités a été la confiance qui s'est établie entre les partenaires institutionnels, l'INRS représenté par le

stagiaire et la Maison d'Haïti à travers les patrouilleurs de rue. Cette confiance étant acquise, un double engagement s'est établi : d'une part, le chercheur agit en fonction des règles établies par son milieu académique et, d'autre part les patrouilleurs interviennent selon les normes de la Maison d'Haïti.

Cependant, la réalité du terrain et le développement des relations interpersonnelles débordent les cadres normatifs et prennent la forme de relations humaines libres de toutes contraintes. Au fur et à mesure que se développe les patrouilles, les jeunes, en se rapprochant du chercheur, s'ouvrent davantage et abordent des questions plus personnelles en tant que jeunes à St-Michel. Certains posent même des problèmes que je ne peux révéler ici pour des questions éthiques, mais qui demeurent importants à la compréhension de la pratique d'affiliation aux gangs de rue. Ainsi, le chercheur pris dans ce dilemme est soumis aux aléas du terrain, mais doit garder une certaine distance.

Cette situation peut créer une confusion entre la démarche de recherche et le soutien à des problèmes personnels. Quand une telle situation surgit le chercheur, tout en voulant rester en dehors des relations individu/institution d'accueil, ne peut refuser une intervention auprès d'un responsable s'il juge nécessaire que cette intervention puisse contribuer à la solution d'un problème individuel. C'est ce qui m'est arrivé.

En d'autres termes, le rôle du chercheur n'est pas uniquement d'avoir une position parfaitement neutre. Dans ses relations avec autrui, il lui est quasiment impossible de ne pas tenir compte de cette proximité.

En fait, la solidarité de groupe peut porter les participants à se concerter sur la manière de répondre aux questions. Ainsi, je vois le rôle du chercheur comme celui de rendre à leur discours une cohérence qui leur procure une satisfaction collective et personnelle. Face à ce constat, le chercheur peut se réfugier dans une posture d'acceptation sans révéler ses inquiétudes pour ne pas briser une ligne de confiance, même si celle-ci peut être à sens unique.

## **La question éthique est-elle un obstacle à la recherche sur les gangs de rue?**

La rencontre du chercheur et des sujets qui ont participé à cette recherche de type anthropologique concerne des individus qui sont membres de groupes sociaux et qui interagissent entre eux. Dès lors, est-ce que le fait de les isoler au cours de l'entretien individuel devrait susciter un discours autonome? On ne peut le garantir dans la mesure où le chercheur peut être perçu de manière implicite comme un intrus. Dans ce cas, l'individu conserve sa dimension sociale et il aborde un sujet controversé dont il peut avoir une perception négative. En effet, introduire une recherche sur les gangs de rue par un avis de consentement peut affecter la relation entre le chercheur et les participants. Même quand le moment de l'immersion au sein du groupe des patrouilleurs a semblé relativement réussi, une certaine distance existait à cause des représentations des participants sur l'enquête elle-même.

Autrement dit, la grille de question revisitée par un comité d'éthique tend à restreindre la richesse de la collecte des données dans la mesure où le patrouilleur ajuste son discours en fonction de sa perception du chercheur et des thèmes abordés. Cette problématique ne peut être résolue qu'en dehors du contexte formel de dialogue sur une question telle que les gangs de rue. Dans une relation de proximité, la vigilance méthodologique est requise. Le fait de définir à l'avance le terrain du stage apporte une différenciation de degré à l'observation participante. En fait, les pratiques discursives des participants se libèrent quand le lieu du discours change. L'inclusion d'autres jeunes aux discussions au parc Perrault a aidé certains patrouilleurs à émettre un discours qui ne reflète pas forcément celui émis lors des entretiens individuels. Or, le chercheur est astreint à maintenir une distance qui lui est dictée par son engagement éthique. Il est clair que le discours des entretiens confrontés aux pratiques hors institution, dans un cadre où les rapports sociaux sont d'un autre ordre, montre que les normes éthiques représentent en quelques sortes un obstacle à la recherche sur les gangs de rue.

## **Quel sens donner au stage axé sur une recherche de terrain quant à l'application des connaissances en regard des patrouilleurs de rue?**

### **Le stage et l'application des connaissances**

Tout au long des activités de recherche, plusieurs niveaux d'implication ont été mis à profit. Le chercheur, en se référant aux théories mobilisées, aux notions et aux thèmes investigués, impulse le processus d'application des connaissances par son regard sur les différentes options qui s'ouvrent aux patrouilleurs de rue, et par l'utilisation des résultats de recherche sur les gangs de rue. En effet, il a été toujours question de rendre la connaissance accessible aux intervenants. La relation qui se construit entre le chercheur et les sujets de recherche se joue sur le territoire des patrouilleurs de rue.

Mais, le stagiaire dispose d'une littérature sur la formation des gangs de rue qu'il utilise en abordant souvent avec les patrouilleurs la question de la mise en pratique des résultats de recherche. *« L'expression « application des connaissances » désigne tout le processus permettant de mettre en pratique les résultats de la recherche. Il s'agit notamment de combler l'écart entre savoir et faire, de mettre en évidence les connaissances issues de la recherche et d'accélérer leur application concrète »* (Graham 2008 : ii). En d'autres termes, la place du chercheur dans ce contexte est plus orientée vers la connexion entre les utilisateurs et le milieu de la recherche. Son rôle d'interface est amplifié dans la mesure où lui aussi est en situation d'application des connaissances au cours du stage.

Au cours de ce processus, qui se caractérise par une interaction entre chercheur sur le terrain et l'application des connaissances, les résultats attendus en termes d'application des connaissances font ressortir, deux aspects : d'une part la synthèse des connaissances et d'autre part l'échange des connaissances (Blanchard, 2007).

Premièrement, les patrouilleurs de rue agissent le plus souvent sur le terrain, dans les lieux où se rencontrent les jeunes de St-Michel. Cette dynamique leur offre l'occasion de mettre en branle la *synthèse des connaissances* sur les recherches sur les gangs de rue.

Cette synthèse vise à une meilleure compréhension des résultats de recherche ainsi que des retombées de la recherche.

Toutefois, il est important de comprendre le rôle important joué par les patrouilleurs de rue dans la mise en place du programme. En effet, puisque pour être efficace la synthèse des connaissances demande de faire converger différents domaines de compétences (chercheurs, responsables des programmes, milieu de pratique, communauté, etc.), l'intégration des patrouilleurs aux espaces de dialogue stimulerait une prise en charge efficace de ces derniers dans la mise en œuvre du programme. Ainsi, les patrouilleurs pourraient prendre une place à part entière et participer pleinement aux débats publics sur les gangs de rue. Ceci aurait pour effet d'augmenter leur capacité à développer leur propre réflexivité sur le phénomène des gangs de rue.

Deuxièmement, ces patrouilleurs ont fait preuve de capacité à *échanger des connaissances* ainsi qu'à rejoindre les différents réseaux qui œuvrent dans le domaine. En effet, l'accès aux connaissances à travers les réseaux et autres outils de communication engendreraient une synergie entre les intervenants de la Maison d'Haïti et les milieux académiques.

Cette approche aiderait grandement à améliorer la mise en chantier des programmes de prévention. En d'autres mots, l'implication des patrouilleurs, directement, avec les partenaires institutionnels qui contribuent à ce programme de prévention permettrait de faire bénéficier des savoirs acquis et savoir faire des patrouilleurs. Ainsi, ce processus d'échange des connaissances serait moins linéaire et encouragerait les débats sur les différents aspects du problème social des gangs de rue.

## Le chercheur et la communication

Guy Rocher, dans l'introduction de son article *Le défi éthique dans un contexte social et culturel en mutation* en se référant au texte de Georg Simmel « *la porte et le pont* », nous rappelle que « *si elle s'ouvre, [La porte] peut toujours se refermer. Elle permet de s'isoler, elle sert à éviter les autres. En revanche, le pont est là pour demeurer ouvert : il est fait pour être traversé et pour établir la communication* »<sup>14</sup>.

Le cadre même de ma recherche/stage impose la démarche de communication à toutes les phases des relations entre le chercheur et les participants à la recherche. Mon choix de privilégier l'interface qui relie explication et compréhension du phénomène des gangs de rue avait pour but non seulement d'initier une forme de transfert des connaissances aux patrouilleurs, mais aussi d'approfondir la connaissance du milieu par le chercheur. Il ne s'agissait pas d'alterner les rôles, mais d'optimiser la réception des informations qui pourront apporter une amélioration des pratiques d'interventions.

L'interaction que j'ai eue avec les patrouilleurs s'est définie comme des interactions humaines. Cependant, force est d'admettre que le schéma bidirectionnel a été modifié et remplacé par une relation unidirectionnelle. En effet, les messages sur la recherche scientifique ont pris l'allure de longues explications sur le processus de recherche qui possède ses propres normes. Comme, je l'ai montré dans le guide de vulgarisation destiné aux patrouilleurs de la Maison d'Haïti, la recherche est une quête fondamentale pour l'humanité : il s'agit de découvrir la vérité. J'ai essayé de leur montrer, par exemple, qu'une enquête de police objective ressemblait à plusieurs égards à une démarche anthropologique. Ce qui nous a amené à voir le bien fondé de l'observation, de l'entrevue, du focus groupe, des procédés que j'ai eus moi-même à utiliser au cours de mon stage/recherche. Cette forme d'ajustement ou réglage est inhérente à la collaboration participative. C'est autant de facettes de la négociation qui permet de préciser les éléments constitutifs de l'information émise.

---

<sup>14</sup> Cette citation se retrouve à l'adresse : [http://classiques.ugac.ca/contemporains/rocher\\_guy/defi\\_ethnique/defi\\_ethnique\\_intro.html](http://classiques.ugac.ca/contemporains/rocher_guy/defi_ethnique/defi_ethnique_intro.html)

Cependant, il n'a pas toujours été facile de rendre la communication intelligible pour chaque participant compte tenu du niveau inégal de chacun d'entre eux. Mais j'ai remarqué que la communication devient plus claire quand elle se réfère à leur vécu. Les patrouilleurs ont collaboré de leur plein gré et avec enthousiasme à cette recherche, dans le cadre d'une institution à laquelle ils sont redevables. Mais, l'introduction de théories sur la formation des gangs de rue a été une nouveauté dont il a fallu qu'ils intériorisent les principes par un apprentissage non formel. Cette situation a été compensée par le désir d'approfondir leur propre savoir du terrain en y ajoutant les connaissances mobilisées lors des interactions pendant le stage et au cours de l'activité de transfert des connaissances.

### **Encourager les patrouilleurs à utiliser les résultats de la recherche**

Le stage en lui-même serait une réussite parce qu'il aurait stimulé la curiosité intellectuelle des patrouilleurs de rue. Son impact serait important parce qu'il participerait d'un « effet à long terme », induit par une intervention, directement ou non, intentionnellement ou non et tout cela en accord avec mon deuxième objectif spécifique, qui rappelons-le était d'encourager la collaboration entre les patrouilleurs de rue issus du milieu de pratique et le stagiaire attaché au milieu de la recherche scientifique.

Néanmoins, un certain scepticisme me ronge l'esprit. En effet, je sais que la plupart des organismes n'utilisent pas aussi souvent que nous l'aurions souhaité les outils à leur disposition pour une meilleure utilisation des connaissances ou pire n'utilisent pas des données probantes. En fait, même si les patrouilleurs de rue ont montré un engouement pour s'approprier les théories, je ne peux être certain qu'ils utiliseront les connaissances mobilisées et le processus de recherche sur les gangs de rue (entre autres le guide intitulé *La recherche sur les gangs de rue, c'est quoi?*). Si la Maison d'Haïti n'intègre pas dans ses formations les outils théoriques et pratiques sur la formation des gangs de rue, je peux affirmer sans risque de me tromper que la routine se réinstallera dans la pratique d'intervention des patrouilleurs.

Je ne suis pas arrivé vraiment à minimiser cette possibilité évidente, même quand j'ai tenté une approche qui inclue des rôles divers en fonction du contexte, du terrain où se déroulait le stage.

En fait, deux actions ont été menées simultanément dans le cadre de ce stage. La recherche et la mobilisation des connaissances en collaboration avec des partenaires issus de l'univers de la pratique. Il ne s'agissait pas de transférer des connaissances à des professionnels qui ont une longue pratique mais à des jeunes qui ont un contrat de six mois. Autrement dit, le temps de mener à terme une activité somme toute bénéfique, je crains que la mémoire ou la motivation de départ ne soit estompée. En ce sens, j'avancerais l'hypothèse que des mécanismes devraient être mis en mouvement afin que la collaboration entre le milieu universitaire et la Maison d'Haïti puisse être profitable aux deux partenaires.

Quelques mécanismes non exhaustifs pourraient être envisagés :

- 1-Développer un partenariat avec le milieu académique ou toutes autres instances qui s'intéressent aux jeunes et en particulier à l'étude du phénomène des gangs de rue;
- 2-Organiser au cours de la période sous contrat des patrouilleurs des séances de formation sur la mobilisation des connaissances sur la formation des gangs de rue;
- 3-Valoriser les connaissances tacites des intervenants
- 4-Impliquer les patrouilleurs dans la mobilisation des connaissances au sein de la Maison d'Haïti;
- 5-Encourager les patrouilleurs à produire des outils de diffusion sur la prévention à l'affiliation aux gangs de rue.

Le milieu académique pourrait intervenir à ces différents moments pour fournir les personnes ressources. Ainsi, la Maison d'Haïti et les milieux académiques constitueraient un bassin où l'on valoriserait les jeunes patrouilleurs et les institutions qui participeraient au programme : *Patrouilleurs de rue du quartier St-Michel*.

## CONCLUSION

Ce stage à La Maison d'Haïti en collaboration avec les jeunes patrouilleurs de rue a été enrichissant à plusieurs égards. La collaboration interinstitutionnelle s'est cristallisée à travers deux partenaires issues de milieu différent. Mais, leur rencontre a ouvert les voies vers des pistes de recherche innovantes. En effet, la recherche ayant son propre lieu de production, néglige trop souvent celui des acteurs sociaux qui se situent dans une autre pratique, celle de l'intervention. Nous avons tenté dans le cadre de ce rapport de stage de dégager le lien entre chercheur et mobilisation des connaissances, en montrant que la recherche et les objets de recherche participent à un processus plus large d'échanges réciproques de connaissances quand la mobilisation de celles-ci s'incruste dans une démarche volontaire de partage des connaissances. Cependant, tout en approchant la recherche collaborative, les règles du jeu entre les partenaires ont été définies au départ par le chercheur. Cette lacune a été, heureusement, rectifiée au cours même du stage.

Cette souplesse qui a permis le passage de la planification de la recherche (le devis de recherche) à la spontanéité des relations entre les partenaires sur le terrain, a permis de renforcer la mobilisation des connaissances. En effet, la problématique de la formation des gangs de rue m'a permis d'accéder à des outils de transfert des connaissances qui impliquent les utilisateurs avec qui j'ai questionné la recherche sur les gangs de rue. Cette collaboration suppose une quête commune d'échange de connaissances et un désir de maintenir la communication. Les patrouilleurs de rue se sont approprié la démarche et ont ainsi fait exploser le cadre nécessaire, mais restreint, du protocole de recherche. Les échanges et l'application de connaissances ne relèvent pas d'une orthodoxie conceptuelle, mais plutôt de la dynamique du mouvement de la pensée ou l'intelligence des partenaires inventant des relations nouvelles. La mobilisation des connaissances au cours de ce stage pose deux contraires (recherche/mobilisation des connaissances) dans une unité d'action focalisée sur un objet abstrait : la connaissance.

De l'abstrait au concret, le transfert des connaissances est médiatisé par des outils développés par les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Cette révolution va au-delà de tout ce que j'avais espéré puisqu'elle touche directement à la vie sociale. Les partenaires ont su mettre à profit cette nouvelle façon de procéder en l'insérant dans la dynamique des échanges de savoirs pendant le stage. Cette nouveauté dans le domaine de la

communication est un acquis pour les scientifiques qui peuvent maintenir un contact permanent, à travers les divers réseaux sociaux, en touchant directement les gens intéressés aux travaux scientifiques, sans passer par les canaux traditionnels. Ces perspectives ouvrent d'autres avenues aux chercheurs et praticiens qui s'attachent à comprendre et intervenir sur ce phénomène social qui n'est pas étranger au système social dominant.

# **ANNEXE 1 : GUIDE LA RECHERCHE SUR LES GANGS DE RUE, C'EST QUOI?**

## TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	2
Introduction .....	3
Qu'est ce que la recherche?.....	4
Qu'est ce qu'un gang de rue?.....	5
Pourquoi faire de la recherche sur les gangs de rue? .....	8
Qui fait de la recherche sur les gangs de rue? .....	10
Quelles sont les théories classiques sur la formation des gangs? .....	10
Comment faire la recherche sur les gangs de rue? .....	15
Conclusion .....	22
Bibliographie	

## REMERCIEMENTS

Je remercie ma directrice de projet, Madame Julie-Anne Boudreau qui m'a conseillé dans l'élaboration de ce guide.

Je remercie La Maison d'Haïti, Madame Marjorie Villefranche directrice des programmes, responsable de mon stage, Madame Celitard Toussaint directrice générale et Monsieur Harry Delva responsable des projets jeunesse.

Je tiens aussi à remercier d'une part les intervenants, Monsieur Gracia Charles et Monsieur Faustin Philostin qui m'ont accompagné sur le terrain avec les patrouilleurs de rue. D'autre part les secrétaires, Mademoiselle Roodmine Vincent, Madame Annya Mathurin et le concierge Monsieur Lys Jean-Baptiste.

Je remercie spécialement les patrouilleurs de rue qui ont montré leur intérêt pour cette expérience de stage axée sur leur perception de la recherche concernant les gangs de rue.

Je remercie Madame Cindy Rojas pour l'aide si précieuse à la conception et à la mise en page de ce guide. J'en profite pour remercier aussi le Laboratoire Villes et Espaces Politiques (VESPA) pour la photo de la page de couverture.

## INTRODUCTION

Le phénomène des gangs de rue ressurgit dans l'imaginaire du public chaque fois qu'un événement interpelle la société. Il s'ensuit des interprétations médiatisées soit de journalistes soit du simple citoyen. Ces différentes lectures proposent au public et particulièrement aux jeunes des discours non scientifiques. La plupart de ces impressions, de ces perceptions ne permettent pas aux jeunes d'appréhender toute la complexité de ce problème social. Or, les jeunes (enfants, adolescents, jeunes adultes), qui risquent de s'exposer le plus à ce problème, ignorent ce qu'est la recherche scientifique sur les gangs de rue.

Ce constat est probablement dû à l'absence d'interface entre le milieu universitaire et les jeunes et les organisations auxquelles ils sont liés. Par ailleurs, même si les jeunes auraient eu accès aux résultats de recherche, par exemple à travers l'internet, entre autres, il n'est pas évident que leur compréhension de ces recherches soit un acquis ou qu'ils s'y intéressent.

En effet, j'ai constaté, tout au long de mon stage de maîtrise à La Maison d'Haïti dans le cadre du programme *pratiques de recherche et action publique* du Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS, que les jeunes patrouilleurs de rue qui ont collaboré au stage ont besoin d'outils de base sur la recherche. J'ai pu constater que cette collaboration entre le milieu académique et le milieu d'intervention les encourageait, suscitait leur interrogation et les stimulait à s'approprier la démarche de la recherche scientifique. Ainsi, il a été convenu entre nous, en termes de retombée pour le milieu, de la nécessité de ce petit guide. Celui-ci vise à débroussailler un peu le terrain en leur offrant un outil qui les pousse d'avantage à s'intéresser aux recherches sur les gangs de rue.

Cela dit, ce guide n'est pas une initiation à la méthodologie de la recherche ni une étude sur le phénomène des gangs de rue. Il ne s'adresse pas aux spécialistes, aux universitaires. Ce guide se veut être un stimulant qui excite la curiosité des jeunes à entamer une interrogation autour de la recherche sur les gangs de rue. Un document de discussion entre les jeunes, entre eux et les intervenants et les chercheurs. Certes, ce guide est une esquisse qui ne demande qu'à être augmentée et améliorée au gré des débats qui s'ensuivront.

L'architecture de ce guide de vulgarisation s'articule autour de cinq questions. La première question aborde succinctement le thème de la recherche. La deuxième question effleure les définitions de la notion de gangs de rue proposées par quelques chercheurs et institutions canadiennes. La troisième question tente de montrer les motivations à la base des recherches sur les gangs de rue : la compréhension, l'explication, la prévention et la répression. La quatrième question pose un regard sur les protagonistes de la recherche : le milieu académique, les professeurs/chercheurs, les étudiants et les praticiens/chercheurs. La cinquième question identifie les théories de deux domaines de la recherche sur les gangs de rue : les théories criminologiques et les théories psychologiques. La sixième question suggère quelques étapes importantes de la recherche scientifique. La septième et dernière question relate brièvement la rédaction d'un rapport de recherche.

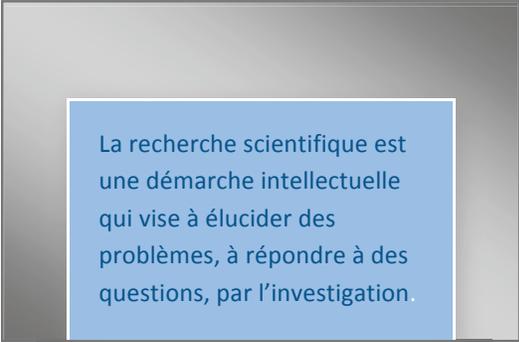
## Qu'est ce que la recherche?

L'idée de recherche suggère que celui qui cherche sait ce qu'il cherche, c'est-à-dire que le chercheur se focalise sur un objet de recherche (recherche d'un emploi, d'un logement, d'un(e) ami(e) sur facebook...). Elle suggère aussi l'action de faire quelque chose. Déjà, on voit qu'une recherche quelconque implique patience, sérieux et rigueur. On peut dire dans ce cas que tout le monde peut faire de la recherche.

Cependant, la recherche scientifique est plus exigeante, plus organisée, plus rationnelle, plus rigoureuse parce qu'elle est une façon particulière, une méthode, d'appropriation des connaissances. Elle est une démarche intellectuelle qui vise à élucider des problèmes, à répondre à des questions, par l'investigation.

Elle est en étroite relation avec notre besoin de connaissance du monde qui est en nous et tout autour de nous. En plus, la recherche valorise la collaboration, le partenariat, l'universalité et la séparation entre sens commun, apparences, subjectivité et démarche scientifique.

La recherche scientifique décrit, comprend, explique et prédit les phénomènes, les événements et les faits. Sa fonction est de soulever de nouvelles questions plus fécondes, de produire de nouvelles connaissances et de les diffuser dans la société. La diffusion, la vulgarisation ou la dissémination des connaissances scientifiques assurent le progrès social, les innovations technologiques et surtout la formation de l'être humain.



La recherche scientifique est une démarche intellectuelle qui vise à élucider des problèmes, à répondre à des questions, par l'investigation.

Ainsi, la recherche scientifique participe au développement de la théorie dans tous les domaines de la connaissance que se soit dans les sciences de la nature ou dans les sciences sociales et humaines. La théorie est un système d'explications, de propositions dont les termes sont définis, portant sur un phénomène et mettant en relation les multiples facettes qui le caractérisent.

La théorie a une influence sur la recherche scientifique parce qu'elle oriente la collaboration interdisciplinaire. En effet, la construction d'une théorie bénéficie des travaux d'autres chercheurs et permet de joindre les différents contours d'un phénomène en un ensemble cohérent et organisé.

En fait, la recherche scientifique est différente des activités de recherche que nous réalisons au quotidien parce qu'elle utilise une méthodologie qui a ses règles propres. En fait, pour comprendre le monde, les événements, les phénomènes, la recherche met à sa disposition des techniques, des outils et des procédures. Nous développerons un petit peu plus, en répondant à la question comment faire de la recherche sur les gangs de rue?

## Qu'est ce qu'un gang de rue?

Il n'y a pas vraiment de consensus, c'est-à-dire qu'on ne s'entend pas, sur la définition d'un gang de rue non seulement entre les chercheurs, mais aussi entre les institutions. Toutefois, nous avons retenu dans le cadre de ce guide quelques définitions proposées par certains chercheurs et quelques institutions.

### **Les définitions des gangs de rue par certains chercheurs**

En 1971, Malcolm W. Klein définissait un gang comme d'une part tout groupe de jeunes garçons perçus comme un groupe par les résidents du quartier; d'autre part, ces jeunes garçons s'assument comme un groupe en adoptant un nom de groupe. Enfin, ils commettent des actes de délinquance qui engendrent des réponses négatives des habitants du quartier et des institutions judiciaires.

En 1975, Miller réalisait un sondage, auprès de 160 organismes de justice pénale et de services aux jeunes, qui visait à regrouper les points de ressemblance de leur définition du gang. Il en a dégagé six caractéristiques :

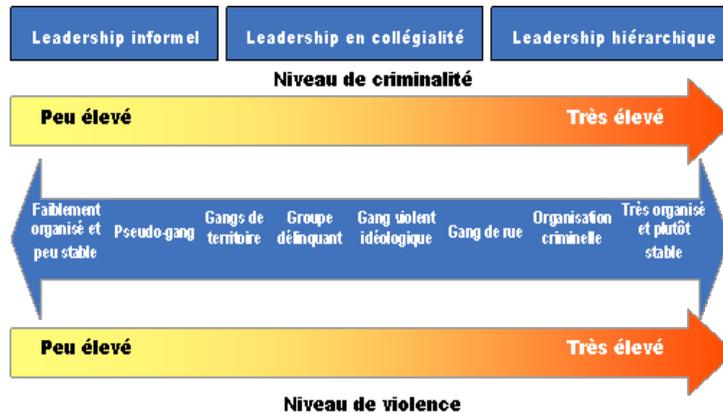
1. organisation
2. chef identifiable
3. identification à un lieu particulier (territoire)
4. les membres se fréquentent régulièrement
5. les membres ont un objectif précis
6. les membres commettent des activités illégales

En 1983, Gardner proposait une définition dans laquelle il mettait, lui aussi, l'accent sur les groupes de jeunes qui se donnent un nom de groupe, délimitent leur territoire, se réunissent souvent, nomment un chef et sont engagés dans des activités criminelles.

Des chercheurs comme Spergel, Ross, Curry et Chance (1989) focalisent leur définition en insistant sur les éléments extérieurs d'appartenance à un gang. Par exemple, la participation à des activités criminelles, l'acquisition de symboles ou signes distinctifs, l'identification de sa personne au groupe et la reconnaissance soit par les institutions judiciaires soit par les membres de gangs rivaux.

Pour Hebert, Hamel et Savoie (1997 : 41) : « *Un gang réfère à une collectivité de personnes (adolescent, jeunes adultes et adultes) qui a une identité commune, qui interagit en clique ou en grand groupe sur une base régulière et qui fonctionne, à des degrés divers, avec peu d'égard pour l'ordre établi. En général, les gangs regroupent des personnes de sexe masculin dont plusieurs sont issues des communautés culturelles, et opèrent sur un territoire, en milieu urbain et à partir de règles. À cause de leur orientation antisociale, les gangs suscitent habituellement dans la communauté des réactions négatives et, de la part des représentants de la loi, une réponse organisée visant à éliminer leur présence et leurs activités.* »

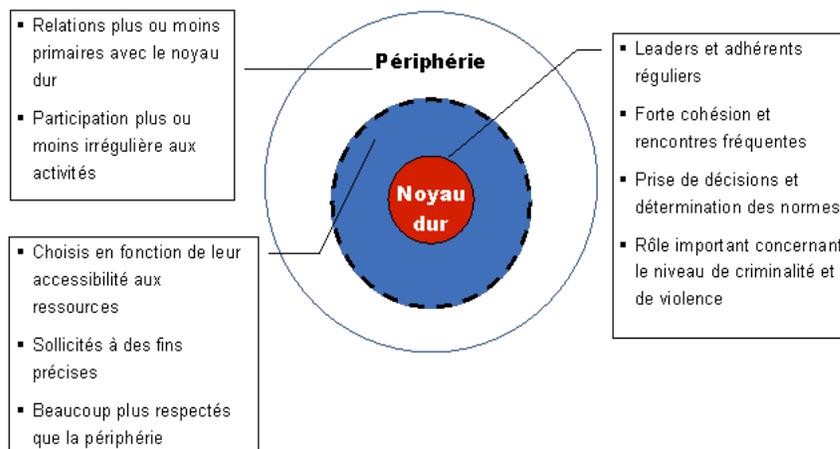
**Figure 1 : Représentation d'une typologie des gangs**



Source : Hamel, Fredette et Brisebois, 1997, voir : [http://www.crpspc.qc.ca/Mieux\\_connaitre\\_Jeunesse\\_gang\\_mai2007.pdf](http://www.crpspc.qc.ca/Mieux_connaitre_Jeunesse_gang_mai2007.pdf)

« Sur un continuum de la manifestation du phénomène, cette typologie présente au premier pôle les groupes de jeunes, appelés pseudo-gangs (copycat), qui tendent à imiter les gangs criminels dans l'espoir de se faire remarquer, mais qui ne constituent pas véritablement un danger pour la société. Puis, à l'autre extrémité de ce continuum se placent les organisations criminelles, exclusivement composées d'adultes et résolument tournées vers la violence et la criminalité dans l'intérêt de parvenir à leurs fins clairement mercantiles. Entre ces deux limites se trouvent une quantité de groupes différents que l'on distingue le plus souvent en fonction de leur finalité. » (Hamel, Fredette et Brisebois, 1997 : 3)

**Figure 2 : Représentation d'une typologie des membres de gangs**



Source : Hamel, Fredette et Brisebois, 1997, voir : [http://www.crpspc.qc.ca/Mieux\\_connaitre\\_Jeunesse\\_gang\\_mai2007.pdf](http://www.crpspc.qc.ca/Mieux_connaitre_Jeunesse_gang_mai2007.pdf)

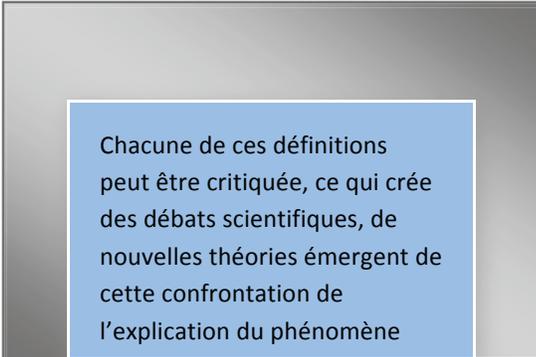
## Quelques définitions suggérées par des institutions Canadiennes

Les institutions canadiennes n'échappent pas à l'absence de consensus quant à la définition du gang, chacune apportant certaines nuances. Le code criminel du Canada associe gangs de rue et organisations criminelles en les regroupant sous le thème de groupe; indépendamment de la façon dont elles sont organisées. Ainsi, selon l'article 467.1 il serait, je cite<sup>15</sup>:

« a) composé d'au moins trois personnes se trouvant au Canada ou à l'étranger;

b) dont l'un des objets principaux ou une des activités principales est de commettre ou de faciliter une ou plusieurs infractions graves qui, si elles étaient commises, pourraient lui procurer, ou procurer à une personne qui en fait partie directement ou indirectement, un avantage matériel, notamment financier. »

Cette définition est utilisée par le Ministère de la Justice du Canada. Toutefois, des écarts ou différences existent entre ces institutions. Par exemple, une étude réalisée pour le compte du Solliciteur général du Canada (1998 : 2) avait défini le crime organisé comme une « *activité illicite motivée par l'appât du gain à laquelle se livre tout groupe, association ou autre organisation comprenant deux personnes ou plus, structurée de façon formelle ou informelle, dont les répercussions négatives peuvent être considérées importantes sur le plan économique, social, de la violence qui en découle, de la santé et de la sécurité ou de l'environnement* ». <sup>16</sup>



Chacune de ces définitions peut être critiquée, ce qui crée des débats scientifiques, de nouvelles théories émergent de cette confrontation de l'explication du phénomène

Dans une étude de la Gendarmerie royale du Canada (GRC,) Dickson-Gilmore et Whitehead (2003 :13) propose cette définition du crime organisé : « *Le crime organisé est une activité permanente motivée par des conditions ou des buts politiques, sociaux ou économiques (ou leur combinaison), qui est réalisée dans un réseau de relations sociales de collaboration à la fois formelles et informelles, dont la structure transcende les membres individuels, avec la possibilité de recours à la corruption ou à la violence ou les deux, afin de faciliter le processus criminel* ».

Selon Jones et al (2004), le Service canadien de renseignements criminels (SCRC), une direction de la GRC, s'abstient de proposer une définition globale des organisations criminelles. Mais, celui-ci privilégie une approche plus spécifique de chaque groupe du crime organisé pour ainsi avancer une définition particulière. Par exemple, les gangs de rue ne sont pas identifiés directement comme des organisations criminelles, mais ils sont perçus comme une « question relative aux crimes graves », tout en admettant leurs liaisons avec des groupes du crime organisé et le fait que, de plus en plus, ils deviennent aussi organisés que les organisations criminelles traditionnelles.

Le Service correctionnel du Canada opte pour une démarche distincte du rapport gangs de rue et organisations criminelles. En d'autres termes, crimes organisés et gangs de rue sont des notions qui se rapprochent, mais dont la distinction réside dans la complexité et le niveau d'intégration des activités criminelles. Mieux, leurs activités diffèrent non pas par rapport à la nature des infractions commises, mais plutôt en relation à l'ampleur de ces effractions. Ainsi, on

<sup>15</sup> La citation se retrouve à l'adresse : [http://www.justice.gc.ca/fra/pi/rs/rap-rep/2007/rr07\\_1/p4.html](http://www.justice.gc.ca/fra/pi/rs/rap-rep/2007/rr07_1/p4.html)

<sup>16</sup> La citation se retrouve à l'adresse : <http://sbisrvntweb.uqac.ca/archivage/10979791.pdf>

peut dire que les gangs de rue sont inclus dans la définition proposée par le SCC d'une organisation criminelle : « *une association ou un groupe qui est continuellement impliqué dans des activités criminelles. Comprend les groupes, les organisations et les associations qui étaient établis dans la collectivité avant que certains de leurs membres ne soient incarcérés ainsi que les groupes qui se forment dans nos établissements* » (Dean et al, 2004 :8).

Quelle que soit l'explication du phénomène des gangs de rue, il s'agit d'une interprétation qui renvoie à une théorie, à une quête de sens.

Chacune de ces définitions peut être critiquée, ce qui crée des débats scientifiques, de nouvelles théories qui émergent de cette confrontation de l'explication du phénomène des gangs de rue.

## Pourquoi faire de la recherche sur les gangs de rue?

Plusieurs facteurs motivent les chercheurs à persévérer dans un domaine de recherche concernant les gangs de rue. Mais, tous sont animés par le souci de contribuer à la compréhension de ce phénomène, à l'expliquer, à le prévenir et pour certains à le supprimer ou « tolérance zéro ». L'ensemble des motivations permettrait non seulement une avancée de la connaissance, mais aussi la mise en œuvre de solutions qui amélioreraient les stratégies d'intervention.

### **La Compréhension**

Comprendre le phénomène des gangs de rue revient à saisir les intentions des membres, à comprendre ce qui les pousse à agir de telle ou telle manière. Il s'agit, en quelque sorte de regarder ce phénomène social de l'intérieur, comprendre le sens des actions des gangs de rue. La compréhension des gangs de rue consiste à trouver les finalités ou les buts des gangs de rue.

### **L'explication**

Comprendre le phénomène des gangs de rue c'est pouvoir l'expliquer. L'explication scientifique vise à rendre intelligible le phénomène des gangs de rue en lui assignant une cause déterminée.

Par exemple, si on dit que la diminution des gangs de rue est due au fait qu'il y a moins de chômeurs, on identifie une cause, la baisse du chômage, à laquelle est soumis le phénomène particulier gang de rue. Mais, pour que l'explication soit complète, il faut insérer cette proposition dans l'ensemble cohérent d'une théorie sur les gangs de rue. Quelle que soit l'explication du phénomène des gangs de rue, il s'agit d'une interprétation qui renvoie à une théorie, à une quête de sens.

Comme nous le verrons dans la section concernant les théories sur la formation des gangs de rue, il existe une diversité de théories. Ce pluralisme théorique confirme la nécessité de prendre en compte les causes, les modèles et les hypothèses qui montrent toute la complexité du phénomène des gangs de rue.

## La prévention

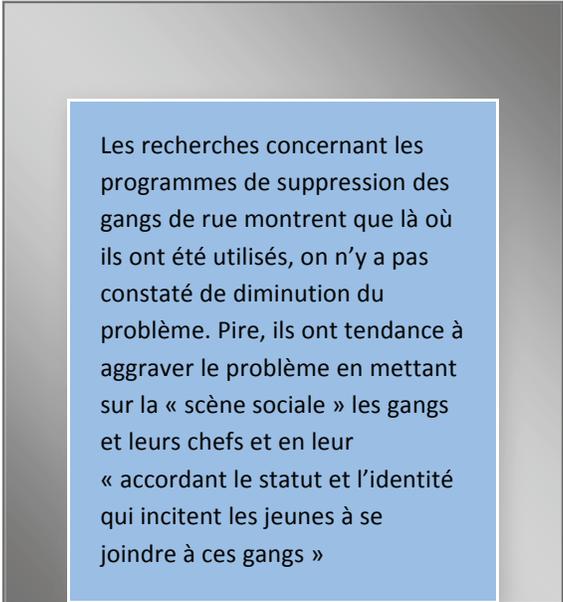
Face au problème des gangs de rue, les recherches sont utilisées pour élaborer des programmes de prévention. Ces programmes n'impliquent pas des mesures pénales, mais se dirigent vers les causes avec pour objectif de réduire les risques ou l'ampleur du phénomène des gangs de rue parmi les « groupes à risque ». Ces programmes visent un objectif extrêmement important qui est de « *décourager les enfants et les adolescents, surtout ceux à risque élevé, d'intégrer des gangs.* » (Irving, 2007 : 21).

Pour ce faire, les chercheurs préconisent des approches ou des stratégies qui tiennent compte du savoir des acteurs du milieu d'intervention, des activités d'intervention en marche, des besoins, des ressources disponibles, de la communication entre les organismes impliqués, de la coordination entre des programmes existants et du potentiel de développement de nouveaux programmes. « *En général, les programmes d'intervention auprès des gangs de jeunes ciblent les gangs actifs ainsi que leurs membres* » (Irving, 2007 : 22).

## La répression

En ce qui a trait à la suppression des gangs de rue, les stratégies mises en œuvre visent l'activité criminelle. L'application de la loi est le socle sur lequel s'érige cette stratégie. Selon Irving (2007 : 23), « *Les programmes de suppression des gangs de jeunes visent, en général, à mobiliser des unités spécialisées (le plus souvent placées sous la direction d'un corps policier ou d'un procureur à charge) qui ciblent les membres de gangs et leurs activités illicites en appliquant la loi dans toute sa vigueur* ».

Toutefois, les recherches concernant les programmes de suppression des gangs de rue montrent que là où ils ont été utilisés, on n'y a pas constaté de diminution du problème des gangs de rue. Pire, les programmes d'élimination ont tendance à aggraver le problème en mettant sur la « scène sociale » les gangs et leurs chefs et en leur « *accordant le statut et l'identité qui incitent les jeunes à se joindre à ces gangs* » (Klein 1993).<sup>17</sup>



Les recherches concernant les programmes de suppression des gangs de rue montrent que là où ils ont été utilisés, on n'y a pas constaté de diminution du problème. Pire, ils ont tendance à aggraver le problème en mettant sur la « scène sociale » les gangs et leurs chefs et en leur « accordant le statut et l'identité qui incitent les jeunes à se joindre à ces gangs »

<sup>17</sup>Dean et al 2004 : 35, voir : [http://www.csc-scc.gc.ca/text/rsrch/reports/r161/r161\\_f.pdf](http://www.csc-scc.gc.ca/text/rsrch/reports/r161/r161_f.pdf)

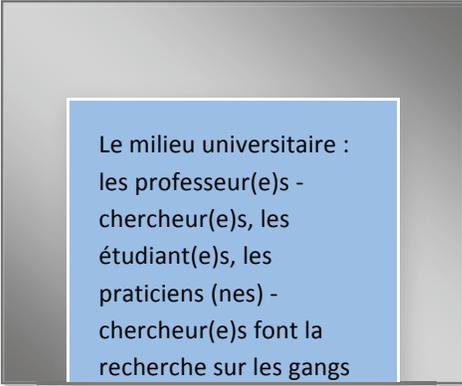
## Qui fait de la recherche sur les gangs de rue?

**Le milieu universitaire** produit des connaissances, des recherches sur les gangs de rue. Il répond à une demande de la société qui vise à les comprendre et à les expliquer. L'université, par la recherche aide les différents décideurs à prendre les meilleures décisions, participe à l'amélioration des conditions de vie dans la société.

L'un des piliers du milieu universitaire est le corps enseignant qui partage son temps entre l'enseignement et la recherche. Les **professeur(e)s-chercheur(e)s** spécialisés dans la recherche sur les gangs de rue évoluent dans différents domaines. Par exemple, ils peuvent être des criminologues, des psychologues, des sociologues, etc.

La majorité des membres de l'université est formée d'**étudiant(e)s**. En général, ils sont intéressés à un thème de recherche qui leur sert de boussole tout au long de leur étude. Ceux qui s'intéressent au phénomène des gangs de rue s'orientent vers les sciences sociales ou les sciences humaines. Dès le niveau du baccalauréat, les étudiants commencent à faire de la recherche, à produire des connaissances dans le cadre de leurs travaux académiques. Il arrive que certains publient des articles scientifiques.

Une autre catégorie de personnes s'intéresse à la recherche sur les gangs de rue, **les praticien(ne)s-chercheur(e)s**. Cette expression montre qu'il y a un lien entre le monde de la pratique d'une profession et celui de la pratique de la recherche qui est aussi une profession. Le praticien-chercheur peut évoluer dans le milieu d'intervention par exemple les organismes communautaires, les ministères, les services de police, les institutions de l'État, les organismes para étatiques, etc.



Le milieu universitaire :  
les professeur(e)s -  
chercheur(e)s, les  
étudiant(e)s, les  
praticien(ne)s -  
chercheur(e)s font la  
recherche sur les gangs

## Quelles sont les théories sur la formation des gangs?

Dans le cadre de ce guide, nous avons priorisé deux disciplines qui font de la recherche sur les gangs de rue : la criminologie et la psychologie. Notre recension s'est inspirée du rapport de recherche produit par Dean Jones et collègues intitulé: " *Les gangs de rue : examen des théories et des interventions, et leçons à tirer pour le SCC*. Direction de la recherche du service correctionnel du Canada, 2004.

### **Les théories criminologiques**

**La théorie de la désorganisation sociale** (Thrasher, 1927; Shaw et McKay, 1942; Goldstein, 1991). Thrasher affirmait que les gangs seraient formés par des jeunes qui voudraient inventer une société qui répondrait à leurs besoins. Pour Goldstein, ils se regrouperaient en vue de satisfaire les besoins que ni l'école ni la famille ni la collectivité ne pourraient leur donner. Shaw et McKay montrent que les gangs et la délinquance se situeraient autour des centres-villes à cause des changements sociaux. Ainsi, indépendamment des individus, le taux de criminalité resterait constant. Ce qui prouverait que c'est bien la désorganisation sociale de la collectivité et non les caractéristiques des individus qui déterminerait l'activité criminelle.

**La théorie de la contrainte** (Cloward et Ohlin, 1960; Goldstein, 1991; Kenney et Finckenaue, 1995; Williams et Mc Shane, 1999). Elle postule que l'affiliation à un gang et la délinquance seraient le fruit de la distance entre aspirations économiques légitimes et moyens disponibles pour les concrétiser. En d'autres termes, tous les jeunes auraient le goût d'acheter des biens (lecteur MP3, bijoux, téléphone portable...), mais ils n'ont pas tous les mêmes ressources pour atteindre leurs objectifs. Donc, pour pallier à ce déficit de moyens, ils ont recours à des activités illicites (Goldstein, 1991).

Il y a diverses variantes de cette théorie. Merton, R. K. (1957), dans sa version de **la théorie de l'anomie**, analysant ces contraintes, identifie cinq alternatives que peuvent utiliser les jeunes. Premièrement, se conformer aux objectifs de réussite et tenter de les réaliser avec des moyens légitimes. Deuxièmement, innover et arriver aux buts en utilisant des procédés non orthodoxes par exemple en refusant de travailler et braquer une banque. Troisièmement, se confiner dans le ritualisme c'est-à-dire en occultant les objectifs, mais en se concentrant sur les moyens (conserver un emploi plutôt que viser le succès dans l'emploi). Quatrièmement, battre en retraite en laissant tomber buts et moyens. Cinquièmement, se révolter en remplaçant buts collectifs par des buts personnels.

**La théorie des opportunités différentielles** de Cloward et Ohlin (1960) postule que généralement les gangs criminels se formeraient dans des quartiers où le lien social est fort et se focaliseraient surtout sur des gains financiers très importants. Les gangs conflictuels s'installeraient dans des quartiers pauvres où le lien social est faible et ils se spécialiseraient dans la menace en vue d'atteindre leurs objectifs. Les gangs marginaux se constitueraient dans les deux types de quartier et auraient pour membres des personnes qui ne se positionneraient

pas pour les deux autres genres de gang. Enfin, ces différents types de gangs socialiseraient généralement en consommant de l'alcool et de la drogue.

**La théorie de la sous-culture** (Miller, 1958; Williams et McShane, 1999). Elle pose l'hypothèse suivante : puisque les jeunes des classes défavorisées auraient des objectifs et des désirs économiques identiques à ceux des classes moyennes et qu'ils auraient de la difficulté à les atteindre, ils forgeraient une sous-culture en espérant pouvoir réaliser leur aspiration ou statut. Cette sous-culture serait composée de normes et critères conformes avec leur mode de vie criminel : considération déterminée par le crime, la brutalité, l'excitation, etc.

Déjà en 1955, Cohen avait préconisé **la théorie de la réactance** en vue d'expliquer la constitution des gangs. Il postule que les garçons issus de familles ouvrières seraient frustrés de ne pas pouvoir atteindre le mode de vie des classes moyennes, formeraient leur propre sous-culture pour avoir le statut désiré. Ainsi, ils organiseraient des gangs pour ajuster leur propre cadre de valeurs anticonventionnelles au sein duquel le membre atteint un statut en vertu de ses comportements négatifs et dysfonctionnels. En plus, ces valeurs se transfèreraient non seulement de génération en génération, mais aussi s'installeraient de manière permanente.

De son côté, Miller (1958) trois ans plus tard renforce cette approche en énonçant l'hypothèse que les classes défavorisées seraient irriguées par un ensemble de valeurs distinctes de celles des classes moyennes. Ces valeurs mèneraient naturellement vers un niveau élevé de délinquance et d'affiliation aux gangs. De là, il a préconisé six valeurs fondamentales qui caractérisent les sous-cultures délinquantes des jeunes garçons des classes défavorisées : autonomie, débrouillardise, rudesse, excitation, troubles et destin. En fait, conclut-il, c'est la reconnaissance de ce système de valeurs, plutôt que celles de la culture dominante, qui impulsent les comportements et qui produisent les problèmes.

**La théorie de l'étiquetage** (Williams et McShane, 1999). Cette théorie postule qu'il n'y pas de comportement déviant en soi. La déviance se manifeste parce qu'on l'identifie en l'étiquetant comme un comportement déviant. Donc, les personnes étiquetées comme des criminels ne le seraient pas vraiment. Par exemple, étiqueter une personne comme membre d'un gang de rue fait que cette étiquette devient la référence de cet individu, son identité. En intériorisant cette étiquette, cette personne assume qu'il est membre d'un gang et se comporte en fonction des stéréotypes accolés à un membre d'un gang. Ainsi, cet individu renforcerait l'opinion de la société ou du groupe auquel il appartient.

**La théorie du contrôle social** (Hirschi, 1969; Williams et McShane, 1999; Sykes et Matza, 1957). Cette théorie pose la déviance comme faisant partie naturellement de l'expérience des êtres humains. Donc, chacun d'entre nous porterait en lui-même une tendance naturelle à adopter des comportements criminels. Cette théorie tente d'expliquer pourquoi certains individus sont conformistes, respectent les normes, les règles morales de la société et d'autres s'en éloigneraient. Pour les tenants de cette théorie, les individus, qui ne seraient pas membres d'un gang, possèderaient des liens forts avec l'ordre moral. En fait, ces liens sont constitués d'éléments clés comme la famille, les modèles et les amis ainsi que les institutions comme l'emploi, les clubs, l'université ou l'école. En plus, la participation aux activités sociales valorisantes et l'attachement aux valeurs traditionnelles de la société. D'un autre côté, les individus utiliseraient différentes techniques pour casser leurs liens avec les normes et les

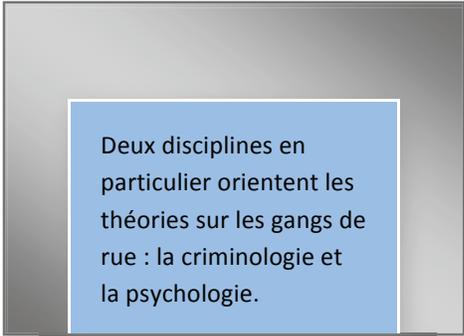
valeurs de la société en vue de s'impliquer dans la criminalité. Souvent, ils n'assumeraient pas la responsabilité de leurs actes, nieraient les dommages causés par le crime, blâmeraient les symboles d'autorité. Enfin, ils affirmeraient être attachés à des valeurs plus importantes que celles de la société.

**La théorie de l'association différentielle** (Sutherland et Cressey, 1978 ; Andrews et Bonta, 1994 ; Williams et McShane, 1999). Cette théorie propose l'hypothèse suivante : le comportement criminel serait un apprentissage effectué dans l'interaction avec les autres et les activités criminelles auraient été apprises au sein de groupes sociaux proches. Autrement dit, les individus font l'apprentissage des techniques, des motifs, des pulsions, des justificatifs, et des attitudes sous-jacentes aux activités criminelles. Dans une étude, sur les attitudes et fréquentations criminelles, Andrews et Bonta (1994) auraient confirmé cette hypothèse en montrant que la corrélation entre attitudes criminelles et fréquentation de criminels constituerait la base du comportement criminel.

### *Les théories psychologiques*

**La théorie de l'apprentissage social** (Sutherland et Cressey, 1978; Akers, 1985; Williams et McShane, 1999). Cette théorie tente d'expliquer les mécanismes par lesquels les individus s'initieraient aux comportements et attitudes criminels. Ronald Akers a proposé en 1985 de considérer le comportement des êtres humains comme guidé par la quête du plaisir et du contournement de la souffrance. Ils apprendraient en reproduisant les comportements qui leur apporteraient des satisfactions et rejetteraient ceux qui leur apporteraient des punitions. Ainsi, lorsque les conséquences d'un acte criminel sont plus positives que négatives, le comportement criminel serait valorisé par l'individu. Par exemple, un acte criminel qui rapporterait à un individu un renforcement matériel en argent ou une acceptation sociale par un gang, et n'aboutirait pas à une punition; il s'ensuivrait que l'individu recommencerait l'acte autant de fois que l'acte criminel lui procurerait du plaisir.

**La théorie du développement social** (Hawkins, 1998). Cette théorie énonce les principaux processus qui seraient à l'œuvre dans l'évolution des interrelations et des comportements. Elle expose des modèles spécifiques à chaque moment important dans le développement de l'enfance et de l'adolescence. Au sein de chaque modèle sont identifiés des facteurs de risque et des facteurs de protection. Ces facteurs pourraient orienter le choix des individus vers des comportements antisociaux ou prosociaux. Hawkins met l'emphase sur quatre éléments principaux qui constitueraient le fondement de la théorie du développement social : les occasions d'établir des liens; les compétences nécessaires pour être efficaces au sein de la famille, à l'école et avec les pairs prosociaux; et les renforcements que l'on reçoit pour avoir utilisé ces compétences. Autrement dit, les chances qu'un jeune choisisse des comportements déviants, pendant l'un ou l'autre de ces moments de son développement, résulteraient des éléments suivants : opportunités de nouer des liens, acquisition de compétences et renforcements des acquis adéquats et prosociaux.



Deux disciplines en particulier orientent les théories sur les gangs de rue : la criminologie et la psychologie.

**La théorie de l'hyperadolescence** (Goldstein 1991). Cette théorie montre que l'affiliation d'un jeune aux activités d'un gang serait déterminée par les différenciations entre un jeune type et un jeune membre d'un gang. Elle postule que les jeunes affiliés à un gang seraient des hyperadolescents, c'est-à-dire qu'ils ont les mêmes désirs et comportements que les jeunes ordinaires, cependant dans une plus grande intensité. Plusieurs éléments définiraient l'expérience d'un jeune type : le sentiment de marginalité, la remise en question de l'autorité, le désir d'expérimenter des rôles d'adulte, la quête du statut, la carence d'estime de soi et le besoin d'indépendance. L'élaboration de son identité est un souci angoissant pour le jeune. Ainsi, les jeunes qui participent aux activités des gangs, les hyperadolescents, sont plus vulnérables aux pressions de leurs pairs. Cela expliquerait pourquoi ils rechercheraient davantage le statut de l'adulte et seraient beaucoup plus disposés à adhérer aux opinions des autres membres du gang dans le développement de leur identité. En plus, l'affiliation à un gang procurerait des occasions de rehausser leur statut en affichant des comportements délinquants et violents.

**La théorie de la personnalité** (Goldstein, 1991 ; Shoemaker, 1996). Il existe différentes versions de cette théorie. Cependant, elles s'accordent à reconnaître que la délinquance est le plus souvent le résultat de caractéristiques individuelles de la personnalité plutôt que de l'influence des facteurs sociaux. Cette théorie affirme que les individus naîtraient avec des traits de personnalité qui pourraient être influencés et modelés par des expériences personnelles. Mais, la majorité de ces traits resterait constante durant toute la vie de l'individu. Cette personnalité profonde, chez les membres des gangs de rue et les délinquants, aurait des caractéristiques qui convergeraient pour créer un comportement déviant.

**La théorie de la dynamique des groupes** (Tuckman et Jensen, 1977; Goldstein, 1991 ; Thornberry et al., 1993; Jansyn, 1966). Elle met l'accent sur les mécanismes qui sous-tendent la formation des gangs, examine le processus et les avantages. En fait, la cohésion serait un facteur qui jouerait un rôle important dans la formation des gangs. Cette cohésion déterminerait la qualité des interactions au sein du gang, la durée dans le temps et sa capacité à concrétiser des objectifs. Les individus membres d'un groupe au sein duquel existe une bonne cohésion seraient plus influençables, plus attachés aux buts du groupe, plus actifs, plus disponibles pour le groupe et plus fidèles. Ainsi, il règnerait dans le groupe une relation positive entre la cohésion et la délinquance. La violence serait une option plus valorisée lorsque le statut et les liens de solidarité seraient menacés.

Soulignons enfin, **l'originalité de Perreault et Bibeau** (2003) qui proposent l'hypothèse suivante : la gang (non plus le gang comme les auteurs cités ci-dessus) est un espace conçu par les jeunes qui leur permet d'inventer des liens qu'ils ne trouvent ni à l'école ni dans la famille. L'affiliation à « une gang de rue » encourage la mise en œuvre d'un milieu social « globalement positif ». Cette dynamique réduit l'isolement des jeunes tout en créant un cadre « collectif d'identification ». Ainsi, ils ont identifié quatre arguments fondamentaux relatés par les jeunes pour légitimer leur affiliation à une gang de rue. D'une part, la gang constitue un regroupement d'amis ayant les mêmes conditions de vie, les mêmes réalités; d'autre part, la gang est une « famille » qui s'occupe de ses membres; ensuite, la gang assure la protection physique de chacun et enfin la gang permet d'acquérir des biens matériels

## Comment faire la recherche sur les gangs de rue?

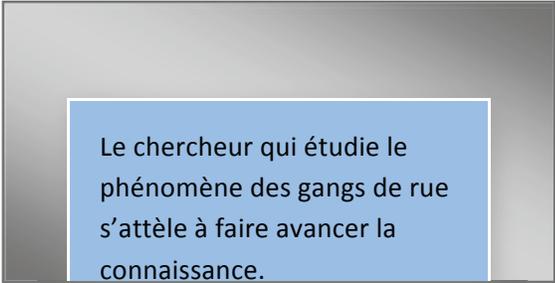
La recherche sur les gangs de rue, comme toute recherche en sciences sociales ou en sciences humaines, débute soit par des constats soit par une intuition. Mais, le chercheur à cause de sa curiosité, de son esprit critique, son souci d'être rigoureux ne se contente pas d'intuition il veut approfondir.

Pour ce faire, il y a un ensemble d'étapes que le chercheur doit respecter. Nous en avons identifié cinq : délimiter le sujet; planifier la stratégie de recherche; collecter des données; analyser les résultats et les interpréter et enfin rédiger le rapport de recherche. Nous avons été inspirés largement par le *Guide méthodologique pour les études et la recherche*, de Dionne, Bernard, 1998. Voyons succinctement chacune de ces étapes de la recherche.

### **Première étape : délimiter le sujet**

Le chercheur, avant d'entreprendre une recherche, choisit un **thème de recherche**, par exemple les gangs de rue. Ce choix se fait en considérant les éléments suivants :

**La pertinence du sujet.** Le chercheur qui étudie le phénomène des gangs de rue s'attèle à faire avancer la connaissance. Cette quête de savoirs a pour objectifs de trouver et de proposer des solutions à ce problème social. La pertinence du sujet de recherche dépend de ce problème concret étudié. Ainsi, le chercheur s'alimente de documents produits par les autres chercheurs, aiguise ses idées en discutant avec les intervenants du milieu, etc. De cette manière, il rend pertinent son sujet tout en le situant par rapport à un champ d'étude comme la criminologie, la psychologie, la sociologie, etc.



Le chercheur qui étudie le phénomène des gangs de rue s'attèle à faire avancer la connaissance.

**Les dimensions du sujet** comportent trois aspects fondamentaux : le temps, l'espace et les composantes. Par exemple une recherche sur les gangs à Montréal en 2006. Ce sujet est circonscrit dans le temps : 2006 et localisé dans l'espace : Montréal. Quant aux composantes, il s'agit d'identifier les notions ou concepts qui sont rattachés au sujet. Par exemple affiliation, désaffiliation, déviance, délinquance, stigmatisation, ethnie, etc.

**Le temps disponible** concerne la gestion d'un calendrier. Puisque le chercheur est un être humain, il a aussi une vie sociale qu'il partage avec ses activités de recherche. Donc, il répartit son temps de manière à commencer et à finir sa recherche, d'autant plus que généralement il doit répondre à des exigences de commande ou d'administration.

**Les ressources disponibles** font référence au contexte dans lequel travaille le chercheur. En effet, le chercheur doit pouvoir compter sur l'apport de ressources humaines, particulièrement l'échange entre collègues. À un autre niveau, l'accès aux ressources matérielles comme les bibliothèques, les archives des organismes publics et privés, les centres de documentation

spécialisée et le réseau internet. Enfin, les ressources financières : subventions de recherche, commandes d'organismes publics ou privés.

**Les capacités du chercheur** correspondent à son domaine de recherche, c'est-à-dire qu'un sociologue n'entreprendra jamais une recherche sur les grenouilles puisqu'il n'est pas un biologiste. Sauf s'il veut étudier l'organisation sociale, dès lors il est un sociobiologiste.

**L'intérêt personnel du chercheur** est ce qui motive et intéresse le chercheur à consacrer du temps, de la patience à mener à terme une recherche. La curiosité est un critère valable, mais insuffisant, il lui faut une dose de passion pour qu'il ne se décourage pas en cours de route malgré les obstacles.

Après avoir choisi son thème de recherche, le chercheur peut préciser son **sujet de recherche**, par exemple, l'affiliation à un gang de rue et le décrochage scolaire à St-Michel en 2009. Dès lors, il peut poser les questions qui lui permettront de bien bâtir son projet de recherche, de fixer un **objectif de recherche** qu'il formule comme **une question de départ** triée parmi les autres questions. De là, il élabore la **problématique** qui l'amène à énoncer une **hypothèse** de recherche.

### La problématique

Dans le mot problématique, on trouve le mot problème, c'est-à-dire une situation qui réclame une solution. « *La problématique est la mise en perspective de l'ensemble des liens qui existent entre les faits, les acteurs et les composantes d'un problème donné... C'est l'art de définir le plus précisément le problème à l'origine de la recherche* ». (Dionne, 1998 : 192).

Il existe deux moyens ou deux opérations qui permettent d'élaborer une problématique :

**1-Recenser des écrits** consiste à découvrir, à lire la documentation qui aborde le sujet des gangs de rue. Cette opération permet de préciser : « *les composantes du problème, les diverses interprétations des chercheurs, les problèmes de recherche non résolus et les voies de solution envisagées par les autres chercheurs* ». (Dionne, 1998 : 192).

**2-Déterminer les variables** consiste à identifier le plus clairement possible les éléments qui seront étudiés par la recherche. Par exemple, une recherche sur les gangs de rue pourrait s'intéresser aux impacts du milieu socio-économique sur l'affiliation à un gang de rue. L'origine socio-économique et le taux d'affiliation à un gang de rue peuvent varier lorsqu'ils sont soumis à l'action de différents facteurs. Ainsi, on pourrait dire que plus l'origine socio-économique est élevée moins il y a affiliation à un gang de rue. Ces facteurs sont appelés des variables. Donc, une variable peut être définie comme « *Tout facteur pouvant prendre une ou plusieurs propriétés ou valeurs différentes* » (Ouellet, 1981 : 64). En plus, le chercheur doit établir une relation entre les variables. Par exemple, l'origine socio-économique (variable indépendante) a une influence sur l'affiliation à un gang de rue (variable dépendante).

### L'hypothèse

Selon Madeleine Grawitz, (1993 : 345) l'hypothèse est « *une proposition de réponse à la question posée et elle tend à formuler une relation entre des faits significatifs. Même plus ou moins précise, elle aide à sélectionner les faits observés. Ceux-ci rassemblés, elle permet de les*

*interpréter, de leur donner une signification qui, vérifiée, constituera un élément possible de théorie ».*

Elle peut avoir plusieurs sources soit à partir d'observation, d'une théorie, de l'intuition ou d'une découverte, etc. Mais, elle doit être vraisemblable, claire, vérifiable, précise. L'hypothèse formule une relation entre deux variables que le chercheur pourra confirmer ou infirmer. C'est ce qu'on appelle une hypothèse de travail qui découle logiquement de la problématique. Elle est en quelque sorte une réponse provisoire aux questions que pose le problème de recherche et que le chercheur cherchera à vérifier.

Cependant, l'hypothèse n'est pas un énoncé que le chercheur défendra par tous les moyens. Elle met en exergue des faits et non des jugements de valeur; pour cela, elle doit être spécifique.

Enfin, l'hypothèse est conçue en tenant compte de données vérifiables par une technique ou bien une méthode en rapport avec la discipline qui sous-tend la recherche, par exemple la criminologie, la sociologie, la psychologie, etc.

### **Deuxième étape : planifier la stratégie de recherche**

Muni de son thème de recherche, de sa question de départ, de sa problématique et de son hypothèse, le chercheur peut planifier la stratégie de recherche. La stratégie est liée à la question de recherche. Mais toutes stratégies ne sont pas pertinentes pour répondre à une question de recherche. Nous allons considérer dans le cadre de ce guide trois catégories de méthodes, parmi plusieurs, qu'utilisent les chercheurs pour répondre à une question de recherche : les méthodes exploratoires, les méthodes descriptives et les méthodes explicatives.

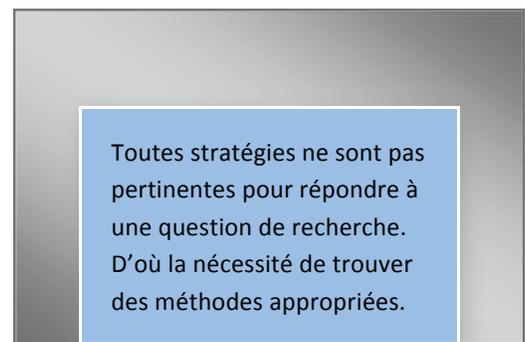
#### **Les méthodes exploratoires**

Les méthodes exploratoires servent généralement à clarifier un problème, à produire des connaissances sur un phénomène inconnu. En ce sens, elles permettent de combler un vide sans forcément établir une relation entre variables. Elles sont utilisées dans une recherche parce qu'il existe un obstacle à formuler la problématique et les hypothèses, justement à cause d'un déficit au niveau de la théorie sur un aspect précis. Les types de méthodes exploratoires sont les suivants :

**L'histoire de vie** recueille des informations en profondeur sur un aspect du vécu d'un individu.

**L'observation** dresse un portrait global d'un phénomène.

**La méthode historique** reconstitue des événements passés et les situe dans leur contexte social et historique.



**L'étude de cas** vise à obtenir une information exhaustive sur une situation.

« *La recherche exploratoire permettrait ainsi de baliser une réalité à étudier ou de choisir les méthodes de collecte des données les plus appropriées pour documenter les aspects de cette réalité ou encore de sélectionner des informations ou des sources de données capables d'informer sur ces aspects.* » (Trudel, Claudine Simard et Nicolas Vonarx, 2007 : 39).

### Les méthodes descriptives

Les méthodes descriptives permettent de décrire en détail un phénomène et à établir un lien entre des éléments liés par un facteur commun ou covariance.

Les types de méthodes descriptives sont :

**La méthode corrélationnelle** mesure l'ampleur du lien entre deux événements.

**L'analyse de contenu** étudie de façon systématique des productions écrites, orales ou audiovisuelles, considérées comme des discours, c'est-à-dire des visions plus ou moins systématiques et cohérentes de la réalité formulée par des groupes sociaux ou des individus représentatifs de ces derniers.

**La méthode ex post facto** vise à vérifier le lien entre deux informations passées relatives à des personnes.

**L'enquête et le sondage** visent à obtenir une information de nature privée par l'interrogation de personnes : l'enquête couvre un vaste sujet par de multiples questions tandis qu'avec le sondage, le sujet est circonscrit et couvert par un nombre restreint de questions.

### Les méthodes explicatives

Le chercheur, qui se propose d'isoler un phénomène en vue de mesurer son effet sur un autre phénomène et en même temps d'établir des liens de cause à effet entre les deux, emploie soit la méthode expérimentale soit la méthode de cas unique.

**La méthode expérimentale** vise à établir une relation de cause à effet entre deux événements.

**La méthode de cas unique** vise, à partir d'une seule personne (ou d'un seul type de personnes), à établir une relation de cause à effet entre un événement et un comportement dans le but de modifier ce comportement.

### Troisième étape : La collecte des données

Cette étape correspond à l'aspect technique de la recherche qui met en relation la construction de l'objet scientifique et le monde réel des événements. C'est le lieu où sont recueillies des informations sur le monde réel, où ces informations sont transformées en données pertinentes à la problématique de recherche. (Lessard-Hébert, Goyette, Boutin. 1997). C'est ce qu'on appelle le travail de terrain. « *Une donnée n'est jamais vraie en soi et n'a d'utilité ou pertinence que par rapport à une problématique, à une théorie et à une technique, bref par rapport à une recherche* » (de Bruyne, Herman et de Schoutheete, 1974 : 200-201).

La cueillette des données utilise une large gamme de techniques dont chacune répond à des règles d'utilisation précises. Ainsi, le chercheur dispose d'un éventail d'outils ou d'instruments précis qu'il pourra utiliser séparément ou combiner. Nous avons retenu quatre dont deux (Observation en situation et entrevue) de ces techniques de cueillette des données ont été utilisées au cours de notre stage à la Maison d'Haïti.

## **Quelques techniques de cueillette des données<sup>18</sup>**

### **L'observation en situation**

*« L'observation en situation est une technique directe d'investigation qui sert à observer habituellement un groupe de façon non directive, en vue de faire un prélèvement qualitatif pour comprendre des attitudes et des comportements. L'observation est systématique s'il s'agit d'une description exacte des comportements et leur prédiction. Le prélèvement pourrait alors être plutôt quantitatif. »*

### **L'entrevue de recherche**

*« L'entrevue de recherche est une technique directe utilisée pour interroger des individus isolément, mais aussi, dans certains cas, des groupes, ce qui permet de prélever des remarques et des commentaires généralement de façon plus riche que ne le permet par exemple un sondage ou un questionnaire. L'entrevue se déroule en général en personne, dans un cadre discret, où la personne interrogée se confiera plus facilement. L'intervieweur se présente avec un schéma de questions à aborder avec chaque enquête. L'entrevue de recherche n'est pas rigide, mais n'est pas non plus laissée à l'inspiration du moment. »*

### **Le questionnaire ou sondage**

*« Le questionnaire, sous sa forme la plus connue, le sondage, est une technique directe pour interroger des individus de façon directive, puisque la forme des réponses est prédéterminée, ce qui permet de faire un prélèvement quantitatif en vue de trouver des relations mathématiques et d'établir des comparaisons chiffrées. Le questionnaire est un moyen d'entrer en communication avec des informateurs, en les interrogeant un à un et de façon identique, en vue de dégager des réponses obtenues des tendances dans les comportements d'une large population.*

*On distingue le questionnaire autoadministré et le questionnaire-interview. Le premier consiste à distribuer des questionnaires, c'est-à-dire à donner à chaque informateur un formulaire de questions à remplir. Ce questionnaire demande davantage d'effort à l'enquête puisqu'il doit s'y retrouver par lui-même. Le deuxième consiste à poser verbalement les questions et à noter les réponses. Cela demande plus de temps et d'implication du côté du chercheur et de ceux ou celles qui s'engagent à faire passer le questionnaire. »*

---

<sup>18</sup> Les citations se retrouvent à l'adresse : <http://www.cvm.qc.ca/glaporte/metho/cours08.htm>

## L'expérimentation

*« L'expérimentation est une technique directe, généralement utilisée auprès d'individus dans le cadre d'une expérience. Le contrôle des moindres détails de la situation est une caractéristique de l'expérimentation. Elle permet de faire un prélèvement quantitatif en vue de soumettre les données à un traitement statistique. L'expérimentation n'est pas aussi répandue en sciences humaines qu'en sciences de la nature, car l'objet s'y prête moins facilement. On l'emploie toutefois quand on veut faire une analyse de cause à effet, car l'expérimentation permet d'examiner l'effet d'une variable indépendante sur la variable dépendante ou, plus concrètement, la réaction de l'individu à un stimulus. »*

## Quatrième étape : Analyser et interpréter les résultats de la recherche

### Analyse des résultats

À cette étape du processus de recherche, l'analyse des résultats, le chercheur dispose des résultats de l'investigation. Ainsi, il peut les mettre en perspective en les raccordant au problème étudié et à l'hypothèse de travail. L'objectif de l'analyse des résultats de la recherche est de montrer l'influence de quelques variables ou de quelques facteurs sur le phénomène étudié.

En fait, il s'agit à travers l'analyse des résultats de faire ressortir la relation entre les données recueillies et l'objet de recherche. Aussi, on distingue trois principales modalités d'analyse des résultats : l'analyse descriptive, l'analyse explicative et l'analyse compréhensive.

**L'analyse descriptive** vise à tracer un portrait de la situation étudiée après avoir compilé et classé les données qualitatives ou quantitatives obtenues. En fait, le chercheur expose les caractéristiques du groupe étudié. Il identifie les liens statistiques ou fonctionnels entre les éléments constitutifs et dégage la valeur des variables significatives.

**L'analyse explicative** vise à aider à la prise de décision en ce qui a trait à la réfutation ou la confirmation de l'hypothèse de recherche. Pour ce faire, le chercheur justifie les raisonnements qualitatifs ou quantitatifs qui permettent de rejeter ou de retenir l'hypothèse de recherche.

Ainsi, dans la mesure qu'il existe des rapports ou des liens significatifs entre des variables, le chercheur les analyse en recherchant soit les relations causales soit des rapports accidentels explicables à partir de variables intervenantes ou parasites. Le chercheur explique le mouvement qui anime le phénomène observé ou bien dévoile des mécanismes internes et externes du système observé.

**L'analyse compréhensive** vise à décrire des relations entre les résultats recueillis et les impressions ou perceptions des sujets. Dans le cas d'une approche qualitative, le chercheur définit les perceptions des acteurs et identifie quelles relations il y a entre ces impressions et les résultats. En fait, il s'agit de voir s'il existe une certaine concordance entre perceptions des sujets et les résultats obtenus. En d'autres termes, le chercheur répond à la question suivante : est-ce que les perceptions des acteurs ou des sujets correspondent à la réalité ou sont de l'ordre de l'imagination par rapport au phénomène étudié?

## Interprétation des résultats

Après l'analyse des résultats, il s'agit de les interpréter en faisant ressortir les liens entre l'analyse des données, la problématique et le mode d'investigation dans lequel la recherche s'est dynamisée. En d'autres termes, l'interprétation des résultats consiste à formuler les conséquences théoriques et à énoncer les voies de recherche inspirées par les résultats. L'interprétation des résultats a pour objectif de faire ressortir le sens des données dans l'environnement théorique de la recherche.

D'où l'importance pour le chercheur de retourner au problème de recherche et éventuellement à la recension des écrits. Ce va-et-vient lui donne l'occasion d'explorer des questions utiles : en quoi les résultats obtenus répondent à la question de recherche? Est-ce que les résultats obtenus contribuent à la solution du problème de recherche? Comment la problématique s'en trouve-t-elle enrichie? Quel concept faudrait-il ajouter ou modifier au sein de la théorie? Comment la théorie se trouve-t-elle modifiée par ces résultats? Quelles recherches faudrait-il maintenant entreprendre? Répondre à ces questions, c'est faire l'interprétation théorique des résultats.

### *Cinquième étape : La rédaction du rapport de recherche*

La rédaction du rapport de recherche est en quelque sorte l'aboutissement du processus de la recherche. Cette dernière étape est la communication d'un travail scientifique qui met en relation le chercheur, le milieu auquel il appartient, les utilisateurs et la société civile. Ainsi, le chercheur se conforme aux règles de la rédaction scientifique en respectant les normes méthodologiques : état des connaissances, protocole de recherche, méthodes, analyse et interprétation, discussion des résultats, sources et références, etc., qui permettent de se prononcer sur la qualité de l'approche scientifique. En plus, le rapport doit être clair, cohérent et utilisant le vocabulaire adéquat au domaine de recherche.

Pour ce faire, le chercheur construit un plan. Celui-ci permet au chercheur d'ordonner de structurer sa pensée de façon à ce que ses idées, sa réflexion sur le sujet de recherche se développe harmonieusement, logiquement. Ainsi, le chercheur identifie les idées principales et secondaires qui sont à développer tout en faisant le lien entre ces idées pour qu'elles s'emboîtent les unes aux autres de manière limpide et rigoureuse et en dégager les conclusions qui en émanent.

## CONCLUSION

La mobilisation des connaissances étant une relation entre producteurs et utilisateurs de connaissances, il m'a semblé pertinent, pour élaborer ce guide, de tenir compte des inquiétudes et besoins des jeunes concernant la recherche sur les gangs de rue. En portant mon regard dans cette direction, ce guide pourrait aider, inciter les jeunes à s'outiller pour aborder ce phénomène social à travers les rapports de recherche.

Le fil conducteur qui a guidé mon travail est la certitude que les jeunes patrouilleurs de rue de La Maison d'Haïti disposent de bagages intellectuels suffisants, de savoir-faire fruit d'une pratique de terrain et des connaissances tacites du praticien pour s'appropriier les différentes facettes de la recherche. À aucun moment je n'ai eu à sous-estimer les potentialités de ces jeunes, j'ai tenté de produire un guide à la hauteur de leur sens de responsabilité sociale.

L'appropriation par les jeunes des théories et méthodes de recherches sur les gangs de rue pourrait contribuer à une meilleure compréhension du phénomène des gangs de rue. Cette hypothèse a été la toile de fond de ma démarche. En effet, les recherches sur les gangs de rue disponibles ne sont pas toujours à la portée des jeunes, malgré la vaste documentation qui existe soit dans les bibliothèques soit sur l'internet. Il n'est pas non plus certain que la mise à la disponibilité de références aux jeunes les inciterait à l'appropriation de ces connaissances.

À notre avis, il serait judicieux d'inclure un chapitre sur la recherche concernant les gangs de rue dans la formation des patrouilleurs.

## BIBLIOGRAPHIE

- Akers, R.L. 1985. *Deviant Behavior: A Social Learning Approach*. 3e Éd., Belmont, CA, Wadsworth.
- Andrews, D.A. et J. Bonta. 1994. *The psychology of criminal conduct*. 2<sup>e</sup> Éd., Cincinnati, OH, Anderson Press.
- Code criminel du Canada, L.R.C. 1985, ch. C-46, art. 467.1, mod. par L.C. 2001, ch. 32, art.
- Cohen, A. 1955. *Delinquent Boys: The Culture of the Gang*. Glencoe (Ill.). Free Press.
- Cloward, R. et R. Ohlin. 1960. *Delinquency and Opportunity*. New York, NY, Free Press.
- Dean J., Vince R., Stys Y. et Wilson C. 2004. *Les gangs de rue : examen des théories et des interventions, et leçons à tirer pour le SCC*. Rapport de recherche, Direction de la recherche du service correctionnel du Canada. En ligne : [http://www.csc-scc.gc.ca/text/rsrch/reports/r161/r161\\_f.pdf](http://www.csc-scc.gc.ca/text/rsrch/reports/r161/r161_f.pdf)
- De Bruyne, P., J. Herman, et M. De Schoutheete. 1974. *Dynamique de la recherche en sciences sociales*. Paris, Presses universitaires de France, pp. 200-201.
- Dickson-Gilmore, E.J. et C. Whitehead. 2003. *Le crime organisé de souche autochtone au Canada: élaborer une typologie pour comprendre et établir des stratégies d'intervention*. Ottawa : Préparé pour la Gendarmerie royale du Canada (ISBN 0-662-67711-0).
- Dionne B. 1998. *Pour réussir, Guide méthodologique pour les études et la recherche*. 3<sup>rd</sup> éd., Éditions études vivantes, Laval, Québec.
- Gardner, S. 1983. *Street Gangs*, New York, NY, Franklin Watts
- Goldstein, A.P. 1991. *Delinquent gangs: A psychological perspective*. Champaign, IL, Research Press.
- Grawitz, M. 1993. *Les méthodes des sciences sociales*. Paris, Édition Dalloz. 408 p.
- Hamel, S., C. Fredette et R.-A. Brisebois, 1997. *Mieux connaître et agir*. En ligne : [http://www.crpspc.qc.ca/Mieux\\_connaître\\_Jeunesse\\_gang\\_mai2007.pdf](http://www.crpspc.qc.ca/Mieux_connaître_Jeunesse_gang_mai2007.pdf)
- Hawkins, J.D. 1998. *Delinquency and Crime: Current Theorie*. Cambridge, Cambridge University Press,
- Hebert, J., S. Hamel et G.-J Savoie. 1997. *Jeunesse et gangs de rue (Phase I) : revue de littérature*. Rapport soumis au Service de police de la Communauté urbaine de Montréal. Montréal, Institut de recherche pour le développement social de jeunes. En ligne : <http://centrejeunessedemontreal.qc.ca/recherche/PDF/Publications/Rapports/Gangs/39%20HEBERT.Phase%201%20-%20Revue%20de%20litterature.pdf>

- Hirschi, T. 1969. *Causes of Delinquency*. Berkeley, University of California Press.
- Irving, M. 2007. *S'attaquer aux problèmes associés aux gangs de jeunes: importance de la recherche et de l'évaluation dans l'orientation des politiques et des pratiques*. En ligne : <http://www.publicsafety.gc.ca/res/cp/fl/NJCPresentation-fr.pdf>
- Jansyn, L.R. 1966. *Solidarity and delinquency in a street corner group*. American Sociological Review, no 31, p. 600-614.
- Klein, M.W. 1971. *Street Gangs And Street Workers*. Englewood Cliffs, New Jersey, NJ, Prentice Hall.
- Klein, M.W. 1993. *Attempting gang control by suppression: the misuse of deterrence principles*. Dans M. Klein, C. Maxson & J. Miller (dir.), *The Modern Gang Reader*, New York, NY, Roxbury Publishing Co.
- Kenney, D.J. et J.O. Finckenauer. 1995. *Organized Crime in America*. Toronto (Ontario), Wadsworth Publishing Company.
- Lessard-Hébert, M., G. Goyette et G. Boutin. 1997. *La recherche qualitative: fondements et pratiques*. Méthodes en sciences humaines. DeBoeck Université. Éditions Nouvelles AMS, Montréal, Québec.
- Merton, k. R. 1957. *Éléments de théorie et de méthode sociologique*. Rééd. Armand Colin, 1997.
- Miller, W.B. 1958. *Lower class structure as a generating milieu of gang delinquency*, *Journal of Social Issues*, no 14, pp. 9-30.
- OUELLET, A. 1981. Processus de recherche. Sillery, presses de l'Université du Québec, p 64.
- Perreault, Marc et Bibeau, Gilles. 2003. *La gang : une chimère à apprivoiser. Marginalité et transnationalité chez les jeunes Québécois d'origine afro-antillaise*. Boréal, Montréal, Québec, 391p.
- Porteous, S. 1998. *Étude d'impact du crime organisé : points saillants*. Ottawa (Ontario), (Rédigé pour le ministère du Solliciteur général du Canada en vertu d'un contrat avec S. Porteous, Porteous Consulting). En ligne : <http://sbisrvntweb.ugac.ca/archivage/10979791.pdf>
- Service correctionnel du Canada. 1996. *Directive du commissaire 576 : gestion des gangs et des organisations criminelles*. Ottawa (Ontario), Service correctionnel du Canada.
- Service canadien de renseignements criminels. 2003. *Rapport annuel sur le crime organisé au Canada 2003*. Ottawa (Ontario), Service canadien de renseignements criminels (ISBN n° 0-662-67479-0).
- Service correctionnel du Canada. 2003. *Instructions permanentes 700-04 : évaluation initiale et planification correctionnelle*. Ottawa (Ontario), Service correctionnel du Canada.

- Spergel, I.A., ROSS, R.E., Curry, G.D. et Chance, R. 1989. *Youth Gangs: Problem and Response*. Washington D.C., Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention.
- Sutherland, E.H. And Cressey, D.R. 1978. *Criminology*. 10rd éd. Philadelphia, PA, Lippincott
- Sykes, G.M. and Matza, D. 1957. *Techniques of neutralizatio: A theory of delinquency*. American Sociological Review, n<sup>o</sup> 22, pp. 664-670.
- Shaw, C.R. et McKay, H.D.1942. *Juvenile Delinquency and Urban Areas: A Study of Rates of Delinquency in Relation to Differential Characteristics of Local Communities in American Cities*. Chicago, University of Chicago Press.
- Shoemaker, D.J. 1996. *Theories of Delinquency*. New York, NY, University Press.
- Tuckman, B.W. and Jensen, M.A.C. 1977. *Stages of small group development revisited*. Group and Organization Studies, no 2, pp. 419-427.
- Thornberry, T.P., L. Krohn, M.D., A.J. Lizotte et Chard-Wiercheim, D.C. 1993. *The role of juvenile gangs in facilitating delinquent behaviour*. Journal of Research in Crime and Delinquency, no 300, pp. 55-87.
- Thrashe, Frederick. 1927. *The Gang: A Study of 1,313 Gangs in Chicago*. Chicago, IL, University of Chicago Press.
- Trudel, L., C. Simard et V. Nicolas. 2007. *La recherche qualitative est-elle nécessairement exploratoire*. En ligne : [http://www.recherche qualitative.gc.ca/hors\\_serie\\_v5/trudel.pdf](http://www.recherche qualitative.gc.ca/hors_serie_v5/trudel.pdf)
- Williams, F.P. et McShane, M.D. 1999. *Criminological Theory*. rd édition, Toronto (Ontario), Prentice-Hall.

# ANNEXE 2: DISPOSITIF POUR LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES EN MILIEU DE PRATIQUE

1



2



## Plan de l'exposé

- Qu'est ce que la recherche?
- Qu'est ce qu'un gang de rue?
- Pourquoi faire de la recherche sur les gangs de rue?
- Qui fait de la recherche sur les gangs de rue?
- Quelles sont les théories classiques sur la formation des gangs?
- Comment faire la recherche sur les gangs de rue?

3



### Qu'est ce que la recherche?

- Tout le monde peut faire de la recherche
- La recherche scientifique
- La recherche scientifique participe au développement de la théorie
- La recherche scientifique utilise une méthodologie

4



### Qu'est ce qu'un gang de rue?

- Les définitions des gangs de rue par certains chercheurs
- Quelques définitions suggérées par des institutions Canadiennes
- Chacune de ces définitions peut être critiquée

5

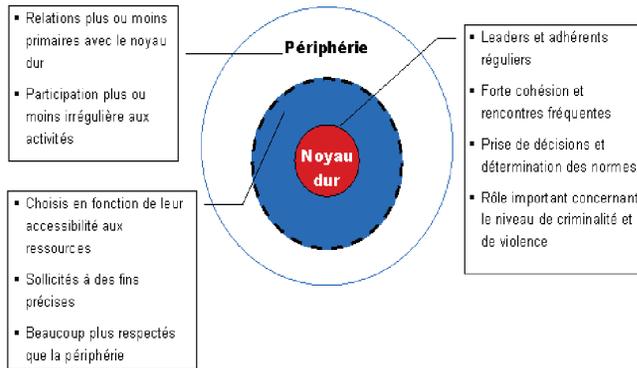
### Qu'est ce qu'un gang de rue?

Représentation d'une typologie des gangs



6

### Qu'est ce qu'un gang de rue? (Suite) Représentation d'une typologie des membres de gangs



7



### Pourquoi faire de la recherche sur les gangs de rue?

- La Compréhension
- L'explication
- La prévention
- La répression

8



### Qui fait de la recherche sur les gangs de rue?

- Le milieu universitaire
  - Les professeurs-chercheurs
  - Les étudiants
- les praticiens-chercheurs

9



Quelles sont les théories classiques sur la formation des gangs?

- **Les théories criminologiques**

La théorie de la désorganisation sociale

La théorie de la contrainte

La théorie des opportunités différentielles

La théorie de la sous-culture

10



Quelles sont les théories classiques sur la formation des gangs? (Suite)

- **Les théories criminologiques**

la théorie de la réactance

La théorie de l'étiquetage

La théorie du contrôle social

La théorie de l'association différentielle

11



Quelles sont les théories classiques sur la formation des gangs?

- **Les théories psychologiques**

La théorie de l'apprentissage social

La théorie du développement social

La théorie de l'hyperadolescence

La théorie de la personnalité

La théorie de la dynamique des groupes



### L'hypothèse de Perreault et Bibeau

- La gang (non plus le gang comme les auteurs cités ci-dessus) est un espace conçu par les jeunes qui leur permet d'inventer des liens qu'ils ne trouvent ni à l'école ni dans la famille
- Argumentations des jeunes pour justifier leur affiliation à une gang de rue.

13



### Comment faire la recherche sur les gangs de rue? (Suite 3)

#### Deuxième étape : planifier la stratégie de recherche

- Les méthodes explicatives
  - La méthode expérimentale
  - La méthode de cas unique

14



### Comment faire la recherche sur les gangs de rue? (Suite 1)

#### Deuxième étape : planifier la stratégie de recherche

- Les méthodes exploratoires
  - L'histoire de vie
  - L'observation
  - La méthode historique
  - L'étude de cas

15



**Comment faire la recherche sur les gangs de rue?**  
(Suite 2)

**Deuxième étape : planifier la stratégie de recherche**

- Les méthodes descriptives
  - La méthode corrélationnelle
  - L'analyse de contenu
  - La méthode ex post facto
  - L'enquête et le sondage

16



**Comment faire la recherche sur les gangs de rue?**  
(Suite 3)

**Deuxième étape : planifier la stratégie de recherche**

- Les méthodes explicatives
  - La méthode expérimentale
  - La méthode de cas unique

17



**Comment faire la recherche sur les gangs de rue?**  
(Suite 4)

**Troisième étape : La collecte des données**

- Quelques techniques de cueillette des données
  - L'observation en situation
  - L'entrevue de recherche
  - Le questionnaire ou sondage
  - L'expérimentation

18



**Comment faire la recherche sur les gangs de rue? (Suite 5)**

**Quatrième étape : Analyser et interpréter les résultats de la recherche**

L'analyse descriptive

L'analyse explicative

L'analyse compréhensive

19



**Comment faire la recherche sur les gangs de rue? (Suite 6)**

**Quatrième étape : Analyser et interpréter les résultats de la recherche**

Interprétation des résultats

20



**Comment faire la recherche sur les gangs de rue? (Suite 7)**

**Cinquième étape : La rédaction du rapport de recherche**



### Conclusion

- La mobilisation des connaissances étant une co-construction entre producteurs et utilisateurs de connaissances;
- les jeunes patrouilleurs de rue de la Maison d'Haïti;
- L'appropriation par les jeunes des théories et méthodes de recherches sur les gangs de rue
- la recherche concernant les gangs de rue et la formation des jeunes patrouilleurs de rue de La Maison d'Haïti

# ANNEXE 3: DISPOSITIFS POUR LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES EN MILIEU ACADÉMIQUE

1



2



## PLAN DE LA COMMUNICATION

Introduction

- I. Description du stage
- II. Mobilisation des connaissances et cueillette des données en cours de stage
- III. Les activités de transfert des connaissances
- IV. Le rôle du chercheur en contexte d'application

Conclusion

3



## INTRODUCTION

- **Présentation et contexte du sujet**
  - Comment est né cette inquiétude de vouloir étudier le phénomène des gangs de rue?
  - Émeute à Montréal-Nord

4



## I. DESCRIPTION DU STAGE

- **Profil de La Maison d'Haïti**
- **Quel est le problème?**
  - ✓ Les recherches sur les gangs de rue stigmatiseraient les jeunes
- **Les questions qui animent le stage**
  - Question principale
    - ✓ Est-ce que les recherches sur les gangs de rue engendrent la stigmatisation parmi les jeunes?
  - Questions secondaires
    - ✓ Comment les jeunes du quartier St Michel expriment-ils cette stigmatisation?
    - ✓ Une collaboration, des jeunes du quartier St Michel, au processus de recherche peut-elle aider à modifier leurs représentations à propos de la recherche sur les gangs de rue?



5



## I. DESCRIPTION DU STAGE (Suite 2)

- **Objectif général**
  - ✓ Explorer les représentations des jeunes de St-Michel sur la stigmatisation qu'engendreraient les recherches sur les gangs de rue
- **Objectifs spécifiques**
  - ✓ Permettre aux jeunes d'exprimer leur représentation de la stigmatisation qu'engendreraient les recherches sur les gangs de rue
  - ✓ Comprendre comment les jeunes vivent la stigmatisation
  - ✓ Encourager la collaboration entre le milieu de pratique et la recherche scientifique

6



### I. DESCRIPTION DU STAGE (Suite 3)

#### ➤ Acteurs impliqués

- ✓ Le stagiaire
- ✓ Les patrouilleurs de rue
- ✓ Les intervenants de La Maison d'Haïti

7



### I. DESCRIPTION DU STAGE (Suite 4)

#### ➤ La conception des Activités de recherche

- ✓ Mobilisation des patrouilleurs de rue
- ✓ Un objectif souhaité: la mobilisation des «connaissances tacites» des patrouilleurs de rue

8



### I. DESCRIPTION DU STAGE (Suite 5)

- Mobilisation des patrouilleurs de rue
  - ✓Présentation du projet de recherche aux patrouilleurs
  - ✓Immersion du chercheur au sein de l'organisme et des patrouilleurs de rue
  - ✓Participation aux patrouilles
  - ✓Le parc Perrault lieu privilégié de sociabilité et d'observation

9



## I. DESCRIPTION DU STAGE (Suite 6)

### Un objectif souhaité: la mobilisation des «connaissances tacites» des patrouilleurs de rue

- ✓ Dégager les thèmes et sous thèmes des représentations des jeunes
- ✓ Faire ressortir les éléments constituant le contenu des représentations des jeunes
- ✓ Réflexivité
- ✓ Intégration des connaissances mobilisées

10



## II. MOBILISATION DES CONNAISSANCES

- Définitions
- **Mobilisation des connaissances**
- « La mobilisation des connaissances est un processus d'échange d'une diversité de savoirs (recherches, pratiques, expériences, cultures) dans le but de créer une nouvelle forme de connaissance prête à servir l'action.
- Ce processus n'est pas linéaire, il est évolutif et interactif et il vise à proposer des changements et des actions (politiques, programmes, projets, services, etc.). » (Définition de Peter Levesque, voir *Knowledge mobilization works*)

11



## II. MOBILISATION DES CONNAISSANCES

### • Les théories psychologiques



- ❖ La théorie de l'apprentissage social (Sutherland et Cressey, 1978; Akers, 1985; Williams et McShane, 1999)
- ❖ La théorie du développement social (Hawkins, 1998)
- ❖ La théorie de l'hyperadolescence (Arnold Goldstein 1991)
- ❖ La théorie de la personnalité (Goldstein, 1991; Shoemaker, 1996)
- ❖ La théorie de la dynamique des groupes (Tuckman et Jensen, 1977; Goldstein, 1991; Thornberry et coll., 1993; Jansyn, 1966)

12



## II. MOBILISATION DES CONNAISSANCES

**Mobiliser les connaissances issues de la recherche :**

- Théories criminologiques
- Théories psychologiques

13



## II. MOBILISATION DES CONNAISSANCES



- **Les théories criminologiques**
  - ❖ La théorie de la désorganisation sociale (Thrasher, 1927; Shaw et McKay, 1942; Goldstein, 1991)
  - ❖ La théorie de la contrainte (Cloward et Ohlin, 1960a; Goldstein, 1991; Kenney et Finckenaer, 1995; Williams et McShane, 1999).
  - ❖ La théorie des opportunités différentielles de Cloward et Ohlin (1960)
  - ❖ La théorie de la sous-culture (Miller, 1958; Williams et McShane, 1999).
  - ❖ La théorie de la réactance (Cohen, A, 1955; Miller, 1958)
  - ❖ La théorie de l'étiquetage (Williams et McShane, 1999).
  - ❖ La théorie du contrôle social (Hirschi, 1969; Williams et McShane, 1999d; Sykes et Matza (1957).
  - ❖ La théorie de l'association différentielle (Sutherland et Cressey, 1978; Andrews et Bonta, 1994 ; Williams et McShane, 1999).

14



## II. MOBILISATION DES CONNAISSANCES



- **Les théories psychologiques**
  - ❖ La théorie de l'apprentissage social (Sutherland et Cressey, 1978; Akers, 1985; Williams et McShane, 1999)
  - ❖ La théorie du développement social (Hawkins, 1998)
  - ❖ La théorie de l'hyperadolescence (Arnold Goldstein 1991)
  - ❖ La théorie de la personnalité (Goldstein, 1991; Shoemaker, 1996)
  - ❖ La théorie de la dynamique des groupes (Tuckman et Jensen, 1977; Goldstein, 1991 ; Thornberry et coll., 1993; Jansyn, 1966)

15



## II. MOBILISATION DES CONNAISSANCES

- Dégager quelques définitions de la notion de gang de rue proposées par :
- Quelques chercheurs
- Certaines institutions canadiennes

16



## II. MOBILISATION DES CONNAISSANCES

- **Quelques chercheurs**
  - ✓ Klein (1971);
  - ✓ Miller (1975);
  - ✓ Gardner (1983);
  - ✓ Spergel, Ross, Curry et Chance (1989);
  - ✓ Hebert, Hamel et Savoie (1997);
  - ✓ Perrault et Bibeau (2003)

17



## II. MOBILISATION DES CONNAISSANCES

- **Certaines institutions canadiennes**
  - Le code criminel du Canada(2006);
  - Solliciteur général du Canada(1998);
  - Gendarmerie royale du Canada(2003);
  - Service canadien de renseignements criminels (SCRC) (2003);
  - Le Service correctionnel du Canada (1996, 2003).

18



### III. Méthodologie de la recherche

- Étude de cas
- La démarche hypothético-déductive
  - ✓ Aspect théorique et méthodologique
- Recherche de type ethnographique et mobilisation des connaissances:
  - ✓ Recherche collaborative
  - ✓ L'approche qualitative : partir de la parole des jeunes pour mieux les valoriser

19



### III. Méthodologie

- Cueillette des données
- Échantillon, sujet de la recherche et/ou collaborateur ?
  - ✓ Le cas des patrouilleurs de rue
- La technique de cueillette des données
  - ✓ La construction du schéma d'entrevue et du focus groupe
  - ✓ Les entretiens et la mobilisation des connaissances
  - ✓ Le groupe de discussion et la mobilisation des connaissances
  - ✓ Les limites de l'observation participante

20



### IV. Résultats

- **Le point de vue des jeunes patrouilleurs de rue :**
- Les thèmes investigués
- Le quartier St-Michel
- Les gangs de rue
- La recherche
- Les chercheurs
- La stigmatisation

21



#### IV. Résultats

les obstacles liés à la recherche sur les gangs de rue:

- ✓ *Obstacles 1:* la définition des gangs et la jeunesse
- ✓ *Obstacles 2:* la mise à l'index des quartiers défavorisés
- ✓ *Obstacles 3:* La question ethnique
- ✓ *obstacle 4:* Analogie entre la gang des amis et crime organisé
- ✓ *Obstacles 5:* désordre social et crime organisé

22



#### IV. Résultats

La thèse des jeunes «pour mener une recherche sur les gangs de rue il faut devenir membre des gangs de rue»

23



#### IV. Résultats

- Appropriations des connaissances théoriques sur la formation des gangs de rue
- Mobilisation des connaissances et nouvelles pratiques d'intervention et/ou de prévention du phénomène des gangs de rue

24



## VI. LES ACTIVITÉS DE TRANSFERT

### • Transfert des connaissances :

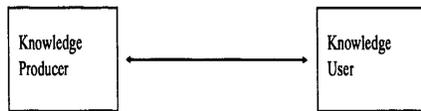
Phénomène par lequel les **progrès obtenus** à travers l'**apprentissage** d'une certaine forme d'activité entraînent une amélioration dans l'exercice d'une activité différente, plus ou moins voisine» Henri Piéron (1994)

25



## VI. LES ACTIVITÉS DE TRANSFERT

- Activités de transfert des connaissances en milieu de stage
- ✓ Le modèle collaboratif de transfert des connaissances

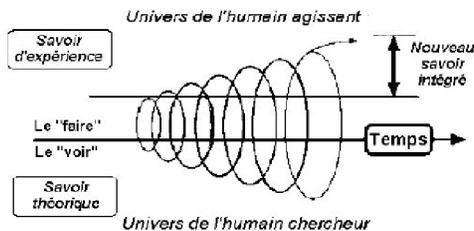


26



## VI. LES ACTIVITÉS DE TRANSFERT

Activités de transfert des connaissances en milieu scientifique





#### IV. LE CHERCHEUR EN CONTEXTE D'APPLICATION

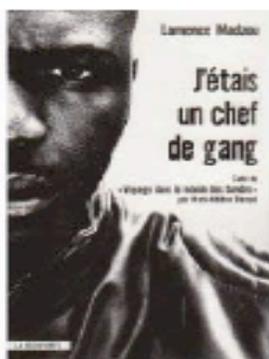
- La question éthique
- Quelle sens donné au stage axé sur une recherche de terrain quant à l'application des connaissances en regard des patrouilleurs de rue?
- La solitude du chercheur un vieux dilemme entre deux référents : université et milieu de stage
- Le rôle du chercheur

# ANNEXE 4 : AFFICHE TRANSFERT EN MILIEU ACADEMIQUE

LA RECHERCHE SUR LES GANGS DE RUE ET LES JEUNES



Le réseau Villes Régions Monde (VRM) et le Laboratoire Ville et ESPaces politiques (VESPA) présentent une  
**GRANDE CONFÉRENCE**



*J'étais un chef de gang :  
voyage dans le monde des  
bandes*

*La rencontre de la sociologue et de  
l'ex-chef de gang*

Marie-Hélène Bacqué et  
Lamence Madzou

**Judi 14 janvier 2010**  
**16h00-18h00**  
INRS - Urbanisation Culture  
Société  
385, rue Sherbrooke Est, Montréal

**Salle 2109**

*Entrée libre !*

**Vendredi 15 janvier 2010**  
**12h30-14h00**

*La recherche sur les gangs de rue  
et les jeunes*

Avec Marie-Hélène Bacqué, Lamence  
Madzou et Alain Philoctète

**INRS-UCS, Salle 2106**  
*Entrée libre !*

VRM.ca Laboratoire de recherche  
VESPA Villes et ESPaces politiques

Infos : [www.vrm.ca](http://www.vrm.ca) ou [www.labovespa.ca/](http://www.labovespa.ca/)

## BIBLIOGRAPHIE

- Alonderienė, R., Punzienė, A. et K. Kriščiūnas. 2006. *Tacit knowledge acquisition and transfer in the process of informal learning*. Problems and Perspectives in Management, no 3, pp. 134-145.
- Akers, R.L. 1985. *Deviant Behavior: A Social Learning Approach*. 3e Éd., Belmont, CA, Wadsworth.
- Andrews, D.A. and Bonta, J. 1994. *The psychology of criminal conduct*. 2e Éd., Cincinnati, OH, Anderson Press.
- Becker, Howard. 1985. *Études de sociologie de la déviance*. Paris, Métailié.
- Blanchard, James. 2007. *L'application des connaissances et le centre de collaboration nationale des maladies infectieuses*. Centre de collaboration nationale des maladies infectieuses. En ligne : [http://www.nccid.ca/fr/files/KT\\_concept\\_note\\_Jan\\_31fr.pdf](http://www.nccid.ca/fr/files/KT_concept_note_Jan_31fr.pdf)
- Boggs, J. P. 1992. *Implicit Models of Social Knowledge Use*. Science Communication, Vol. 14, no 1, pp. 29-62.
- Bourque, Denis. 2008. *Concertation et partenariat, entre levier et piège du développement des communautés*. Presses de l'Université du Québec. 142 p.
- Cohen, A. 1995. *Delinquent Boys*. New York, NY, Free Press.
- Coulon, Alain. 1992. *L'École de Chicago*. Presse Universitaire de France.
- Cloward, R. et Ohlin, R. 1960. *Delinquency and Opportunity*. New York, NY, Free Press.
- Cheikh Faye, Monique Lortie, Lise Desmarais. 2007. *Guide sur le transfert des connaissances*. Réseau de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec. 51 p. En ligne : [http://www.uquebec.ca/pto/rqis/sites/www.uquebec.ca.ptc.rqis/files/Sophie%20Duchaine/Guide\\_transfert\\_RRSSTQ.pdf](http://www.uquebec.ca/pto/rqis/sites/www.uquebec.ca.ptc.rqis/files/Sophie%20Duchaine/Guide_transfert_RRSSTQ.pdf)

Crozier, M. et E. Freiberg. 1977. *L'acteur et le système*. Paris, Presse Universitaires de France.

Dean J., Vince R., Stys Y. et Wilson C. 2004. *Les gangs de rue : examen des théories et des interventions, et leçons à tirer pour le SCC*. Rapport de recherche, Direction de la recherche du service correctionnel du Canada. En ligne : [http://www.csc-scc.gc.ca/text/rsrch/reports/r161/r161\\_f.pdf](http://www.csc-scc.gc.ca/text/rsrch/reports/r161/r161_f.pdf)

Goffman, Erving. 1975. *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*. Traduit de l'anglais par Alain Kihm, coll. Le Sens commun, Éd. de Minuit, Paris, 176 p.

Galland, Olivier. 2006. *Jeunes : les stigmatisations de l'apparence*. Économie et statistique, no. 393-394, revue de l'INSEE.

Gélinas A. 1990. *Les fondements du transfert des connaissances*. CQRS (Éd.) Le transfert des connaissances en recherche sociale : Actes du Forum du conseil québécois de la recherche sociale, Montréal, pp 17-38

Geoffrion, Paul et Benoit Gauthier (dir). 1995. *La recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Presses de l'Université du Québec, 584 p.

Graham, Ian. 2008. *Des connaissances à la pratique : recueil de cas d'application des connaissances*. Institut de recherche en santé du Canada, p. ii. En ligne : [http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/documents/kt\\_casebook\\_f.pdf](http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/documents/kt_casebook_f.pdf)

Goldstein, A.P. 1991. *Delinquent gangs: A psychological perspective*. Champaign, IL, Research Press.

Harvey, P. L. 1995. *Cyberespace et communautaire, appropriation, réseaux, groupes virtuels*. Les Presses de l'Université Laval, Québec, Canada. 239 p.

Hirschi, T. 1969. *Causes of Delinquency*. Berkeley, University of California Press.

- Jansyn, L.R. 1966. *Solidarity and delinquency in a street corner group*. American Sociological Review, no 31, pp. 600-614.
- Kenney, D.J. et Finckenauer, J.O. 1995. *Organized Crime in America*. Toronto (Ontario), Wadsworth Publishing Company.
- Lesemann, Frédéric. 2003. *La société des savoirs et la gouvernance : la transformation des conditions de production de la recherche universitaire*. Lien social et politiques, no 50, pp. 17-37.  
En ligne : <http://www.erudit.org/revue/lsp/2003/v/n50/008277ar.pdf>
- Levesque, Peter. 2006. *L'échange des connaissances-complexité*. Centre d'excellence provincial au CHEO en santé mentale des enfants et des ados. En ligne : [http://www.kidsmentalhealth.ca/documents/PR\\_Centre\\_dechange\\_des\\_connaissances\\_01302006.pdf](http://www.kidsmentalhealth.ca/documents/PR_Centre_dechange_des_connaissances_01302006.pdf)
- Merton, k. Robert. 1957. *Éléments de théorie et de méthode sociologique*. Rééd. Armand Collin, 1997.
- Michelat Guy. 1975. *Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie*. Revue française de sociologie, XVI.
- Miller, W.B. 1958. *Lower class structure as a generating milieu of gang delinquency*. Journal of Social Issues, no 14, pp. 9-30.
- Organisation de coopération et de développement économiques. 2002. *Glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats*. En ligne : <http://www.oecd.org/dataoecd/29/21/2754804.pdf>
- Perrault Marc et Bibeau Gilles. 2003. *La gang : une chimère à apprivoiser. Marginalité et transnationalité chez les jeunes Québécois d'origine afro-antillaise*. Montréal, Boréal, 391 p.
- Philoctète, Alain. 2009. *Guide : La recherche sur les gangs de rue, c'est quoi?* Stage de maîtrise au Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS, 22 p.

Piéron Henri. 1994. *Vocabulaire de la psychologie*. Presse Universitaire de France. En ligne : <http://www.ctreq.qc.ca/medias/pdf-word-autres/ACFAS-Duval-Larouche.pdf>

Polanyi, M. 1980. *Personal knowledge*. Chicago: University of Chicago Press.

Prévoit Frédéric. 2007. *Le transfert de connaissances: revue de la littérature*. En ligne: <http://zonecours.hec.ca/documents/H2011-1-2241399.S3-Letransfertdeconnaissances-Revuedelitterature.pdf>

Quivy Raymond et Van Campenhoudt Luc. 1995. *Manuel de recherche en sciences sociales*. Éd. Dunod, 288 p.

Rapport annuel d'activités Maison d'Haïti 2008/2009. En ligne : <http://www.mhaiti.org/telechargement/mhaiti2008-2009.pdf>

Rocher, Guy. 1994. *Le défi éthique dans un contexte social et culturel en mutation*. *Philosopher*, revue de l'enseignement de la philosophie au Québec, no 16, pp. 11-26.

Shaw, C.R. et McKay, H.D. 1942. *Juvenile Delinquency and Urban Areas: A Study of Rates of Delinquency in Relation to Differential Characteristics of Local Communities in American Cities*. Chicago, University of Chicago Press.

Shelden, R.G., Tracy, S.K. and Brown, W.B. 1997. *Youth Gangs in American Society*. Belmont, CA, Wadsworth.

Shoemaker, D.J. 1996. *Theories of Delinquency*. New York, NY, University Press.

Spender, J.-C. 1996. *Making knowledge the basis of a dynamic theory of the firm*. *Strategic Management Journal*, 17, winter special issue, pp. 45-62.

Spergel, I.A. 1995. *The youth gang problem: A community approach*. New-York, Oxford University Press.

Sureté du Québec. 2008. *Les gangs de rue*. Conseil de sécurité. En ligne : <http://www.suretequebec.qc.ca/parent-et-enseignants/la-surete-vous-conseille/gang-de-rue-parents-enseignants.jsp>

Sutherland, E.H. et Cressey, D.R. 1978. *Criminology*. 10e Éd, Philadelphia, PA, Lippincott,

Sykes, G.M. and Matza, D. 1957. *Techniques of neutralization: A theory of delinquency*. American Sociological Review, no 22, pp. 664-670.

Tardiff, J. 1999. *Le transfert des apprentissages*. Montréal, Éditions logiques. En ligne : <http://www.erudit.org/revue/rse/2001/v27/n2/009941ar.pdf>

Tuckman, B.W. et Jensen, M.A.C. 1977. *Stages of small group development revisited*. Group and Organization Studies, no 2, pp. 419-427.

Thornberry, T.P., Krohn, Lizotte, M.D., A.J. et Chard-Wiercheim, D.C. 1993. *The role of juvenile gangs in facilitating delinquent behaviour*. Journal of Research in Crime and Delinquency, no 300, pp. 55-87.

Thrasher, Frederick. 1927. *The Gang: A Study of 1,313 Gangs in Chicago*. Chicago, IL, University of Chicago Press.

Williams, F.P. et McShane, M.D. 1999. *Criminological Theory*. 3e Éd, Toronto, Ontario, Prentice-Hall.

